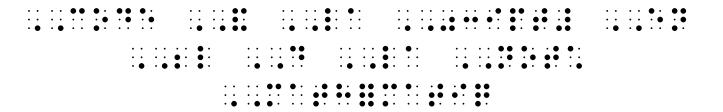
CODE POUR LA TRANSCRIPTION EN BRAILLE DE LA NOTATION MATHÉMATIQUE



Comité de normalisation du braille français en éducation

Édition révisée, Mai 2001

Gouvernement du Québec Ministère de l'Éducation Direction générale de l'enseignement et de la recherche Traduction et adaptation

The Nemeth Braille Code for Mathematics and Science Notation, 1972 Revision

American Printing House for the Blind,
Louisville, Kentucky, 1973

Version revue et augmentée de « Notation mathématique et scientifique en code braille Nemeth »

Ce document est disponible sur le site Internet du Ministère de l'Éducation du Québec, www.meq.gouv.qc.ca, en format PDF (Acrobat, version 5.0 et plus). Sa reproduction est permise sans autorisation, mais toute modification est interdite. Pour se procurer cet ouvrage en imprimé ou en braille, communiquer avec :

Braille Jymico inc. 110, 51° Rue Est Charlesbourg (Québec

Charlesbourg (Québec) G1H 2J9
Téléphone: (418) 624-2105
Télécopieur: (418) 624-0994
Courriel: info@braillejymico.com
Internet: www.braillejymico.com

Gouvernement du Québec Ministère de l'Éducation 1984 1996 2001

Directrice de révision, 2001

Huguette Landry, Braille Édition & Transcription Inc.

Sous-comité de consultation en braille mathématique

Jean-Eudes Cayouette,
Commission Scolaire des
Premières-Seigneuries
Russel Gagnon, Braille Jymico Inc.
Eugène Poulin,
Commission Scolaire des
Premières-Seigneuries

Mise en page et traitement de texte

Braille Édition & Transcription Inc., Shediac Cape, Nouveau-Brunswick

REMERCIEMENTS

Pour la version américaine de 1972

Conseil consultatif sur la notation mathématique et scientifique Ralph E. McCracken Abraham Nemeth Helen Roberts

Braille Authority Of North America
Maxine B. Dorf
Freda Henderson
Alice M. Mann
Marjorie S. Hooper
Bernard M. Krebs

Comité consultatif AAWB-AEVH
Robert Barnett
Natalie C. Barraga
Robert S. Bray
Charles E. Hallenbeck
Berthold Lowenfeld
Douglas C. MacFarland
Robert W. Mann
Lorraine P. Murin
Abraham Nemeth
Carson Y. Nolan
Geraldine Scholl
Josephine L. Taylor

Pour la traduction et l'adaptation française de 1983

Bernard Bourget et Paul Henri-Buteau, Institut Nazareth et Louis-Braille, responsables respectivement de la traduction et de l'adaptation de l'édition de 1983 de « Notation mathématique et scientifique en code braille Nemeth ».

Pour la version française de 1984

les membres du comité initiateur du projet
Monique Beaudoin, étudiante
Robert Blouin et Claude Morin, Éditions braille du Québec
Paul-Henri Buteau et Mme Marie-Cécile Leclerc, C.S.R.de
Chambly
Claude Châtelain, C.S.R. Jean-Talon
Adrien Filiatrault et Roland Galarneau, Converto-Braille

les membres du comité consultatif pour l'édition de 1984 Robert Blouin et Claude Morin, Éditions braille du Québec Jean-Eudes Cayouette, Claude Châtelain, Jacques Côté, Paul-André Lacasse et Eugène Poulin, C.S.R. Jean-Talon

> Pierrette Doyon, Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels Louiselle Dubé, Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec Marie-Cécile Leclerc, C.S.R. de Chambly Michel Régnaud, Converto-Braille

ainsi que les personnes suivantes Pauline Champoux-Lesage, Danièle Chaumont et Robert Michaud, Direction générale du développement Pédagogique Gilles Bolduc, Directeur de l'école Nazareth et Louis-Braille

Pour la version de 1996

Pierre Ferland, pour la conception et la coordination de la révision de 1996, Institut Nazareth et Louis-Braille
Carmen Fontaine, pour sa collaboration à la rédaction
Jean Galarneau, Traitement de texte, Converto-Braille
Mme Louiselle Dubé et M. Eugène Poulin pour leur participation aux travaux du sous-comité
Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires

Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires et Direction de la recherche institutionnelle et des relations professionnelles du ministère de l'Éducation, pour leur appui financier.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	xii
INTRODUCTION	xiv
PRINCIPES DE BASE 1. Description 2. Organisation 3. Interprétation 4. Texte technique et non technique 5. Code premier et code accessoire 6. Définitions	1 2 3 4 5
RÈGLE I - INDICATEURS BRAILLE §7. Concept des indicateurs braille	10 11
RÈGLE II - SIGNES ET SYMBOLES NUMÉRIQUES. \$10. Représentation des nombres arabes \$11. Virgule et signes décimaux \$12. Emploi de l'indicateur numérique \$13. Définition d'une énumération finie \$14. Cas où l'indicateur numérique n'est pas utilisé \$15. Grands nombres \$16. Représentation des nombres dans une base non décimale \$17. Les terminaisons ordinales \$18. Les terminaisons pluriels \$19. Nombres dans les diagrammes \$20. Nombres dans les tableaux \$21. Nombres en notation romaine \$22. Espacement entre les nombres	15 16 17 22 24 27 27 28 28 29 29
RÈGLE III - MAJUSCULES \$23. Emploi de l'indicateur de majuscule	32 32

RÈGLE	IV - ALPHABETS	34
§26.	Alphabets	40
§27.	Les indicateurs d'alphabet	41
§28.	Lettres uniques et combinaisons de lettres	42
§29.	Emploi de l'indicateur d'alphabet français	45
§30.	Cas où l'indicateur d'alphabet n'est pas utilisé	47
§31.	Autres observations concernant l'indicateur	
	d'alphabet français	50
§32.	Lettres dans les diagrammes	51
§33.	Lettres dans les tableaux	51
ਸ.12ਸੰਸ	V - TYPES DE CARACTÈRES	53
_	Les différents types de caractères	
_	Emploi des indicateurs de graphie avec les lettres, les	55
,55.	nombres et les expressions composées	54
§36.	Emploi des indicateur de début et de fin de graphie avec les	
	groupes de mots et les énoncés mathématiques	57
§37.	Cas où les indicateurs de graphie ne sont pas utilisés	60
§38.	Le caractère gras	61
PECTE	VI - SIGNES ET SYMBOLES DE PONCTUATION	62
,	Modes de ponctuation	
	Emploi de l'indicateur de ponctuation	
_	Cas où l'indicateur de ponctuation n'est pas utilisé	
_	Les terminaisons pluriels Deux-points	
,	-	
	Virgule	
	Tiret long	
_	Points de suspension	
,	Point d'exclamation	
948.	Trait d'union	73
RÈGLE	VII - SIGNES ET SYMBOLES DE RÉFÉRENCE	74
	Signes et symboles de référence	
§50.	Indicateur de référence générale	75
§51.	Espacement des symboles de référence	75
RÈGLE	VIII - ABRÉVIATIONS DE L'IMPRIMÉ	78
§52.	Abréviations de l'imprimé	78
,	Abréviations de l'imprimé en lettres majuscules	
_	Indicateur d'alphabet français et abréviations de l'imprimé .	
,	Abréviations de l'imprimé et ponctuation	
,	Abréviations braille et abréviations de l'imprimé	
	Espacement et abréviations de l'imprimé	
,51.	appacement to appeal actions at 1 mpt 1 mc	

§58.	IX - ABRÉVIATIONS BRAILLE Cas où les abréviations braille ne sont pas utilisées Emploi des abréviations braille	88
§60. §61.	X - OMISSIONS Symbole d'omission général	95 96
	XI - ANNULATION	
\$64. \$65. \$66. \$67. \$68. \$69. \$70. \$71. \$72.	<pre>XII - FRACTIONS Fractions simples Emploi des indicateurs de fraction simple Cas où les indicateurs de fraction simple ne sont pas utilisés Nombres fractionnaires Fractions complexes Emploi des indicateurs de fraction complexe Fractions hypercomplexes Emploi des indicateurs de fraction hypercomplexe Fractions indéfinies Disposition spatiale des fractions</pre>	102 103 104 105 105 106 106
\$74. \$75. \$76. \$77. \$78. \$79. \$80.	Nature des exposants et des indices Ordre des exposants et des indices Les indicateurs de niveau Position des indicateurs de niveau Exposants et indices à gauche Exposants et indices directement au-dessus ou au-dessous Indices numériques Virgule et point-virgule au niveau de l'indice et	113 113 113 114 117 118
	de l'exposant	
§84. §85. §86.	d'indice et d'exposant	124 129 133 134
9 87.	Primes ajoutées aux exposants ou indices	135

~		
REGLE X	IV - MODIFICATEURS	137
\$88. I	Modificateurs	139
§89. I	Expressions modifiées	139
§90. I	Modificateurs de degré supérieur	141
	Modificateurs simultanés	
,	Barres parallèles horizontales	
	Coefficient binôme	
	Expressions modifiées au niveau des exposants et des indices .	
	-	
	Modification par superposition	
	Modificateurs internes et les signes de forme	
	Arc	
§98. I	Flèches	146
∮99. I	Barre horizontale	148
§100.	Chevron	148
§101.	Point	149
,	Point évidé	
	Point d'interrogation	
_	Tilde	
)101.	111ue	130
RÈGLE X	V - RADICAUX	151
§105.	Radicaux simples	151
	Indice du radical	
,	Radicaux emboîtés	
7207.		
RÈGLE X	VI - FORMES	154
§108.	Formes de base	159
§109.	Autres formes	160
§110.	Formes remplies et hachurées	160
	Polygones	
	Forme à structure modifiée	
	Forme à modification interne	
	Forme modifiée par superposition	_
	Forme dessinée	
	Pluriel d'un signe de forme	
9117.	Espacement des symboles de forme	164
рёсте х	VII - NOMS DE FONCTION ET LEURS ABRÉVIATIONS	168
	Abréviations braille dans les noms de fonction et leurs	100
/110.	abréviations	169
(119	Indices numériques avec les noms de fonction et leurs	± 0 0
, <u></u> ,	abréviations	169
§ 120	Modificateurs avec les noms de fonction et leurs	
,	abréviations	169
§121.	Espacement des noms de fonction et leurs abréviations	

RÈGLE XVIII - SIGNES ET SYMBOLES DE GROUPEMENT	172
\$122. Symboles de groupement	173
\$123. Signes de groupement horizontaux	175
§124. Crochets en gras	175
§125. Demi-crochets	176
§126. Barres verticales	176
\$127. Symboles de la note du transcripteur	176
\$128. Emploi des symboles de groupement étendus	177
\$129. Cas où les symboles de groupement étendus ne sont pas utilisés	178
130. Espacement des symboles de groupement	179
RÈGLE XIX - SIGNES ET SYMBOLES D'OPÉRATION	180
\$131. Perluète	
\$132. Astérisque, croix, croix double, numéro (dièse), paragraphe	
section et étoile	
§133. Barre de fraction	183
§134. Intersection et union	183
\$135. Produit logique et somme logique	184
136. Moins suivi du plus, plus suivi du moins, moins ou plus,	
plus ou moins	184
§137. Multiplication	184
§138. Barre oblique	185
§139. Tilde	185
\$140. Espacement des symboles d'opération	185
RÈGLE XX - SIGNES ET SYMBOLES DE COMPARAISON	188
§141. Négation	196
9142. Flèches	197
§143. Identité	198
§144. Élément de	198
§145. Relation	198
§146. Tilde	198
§147. Barre verticale	199
\$148. Signes de comparaison modifiés	199
149. Signes de comparaison composés verticalement	199
150. Intersection, union, produit logique et somme logique	200
151. Signes de comparaison composés horizontalement	200
152. Signes de comparaison superposés	200
153. Espacement et symboles de comparaison	200
RÈGLE XXI - FLÈCHES	202
\$154. Forme contractée de la flèche pointant vers la droite	
\$155. Composantes d'une flèche	
\$156. Six étapes pour la construction de flèches	

Table des matières

81 ⊑ 7	Directions de flèches	206
	Hampes de flèches	
,	Caractère d'une flèche	
3160.	Pointes de flèches	209
ятоя́я	XXII - SIGNES ET SYMBOLES DIVERS	212
	Angström	
	Arobas	
	Chevron	
,	Cent, dollar, pourcentage et livre (sterling)	
_	Coches	
	D barré, h barré, lambda barré, R barré, dérivée partielle,	213
)100.	négation logique, ensembles infinis et puissance de	
	l'ensemble	216
§167.	Degré	
	Delta inversé	
§169.		
	Ensemble vide	
	Factorielle	
	Infini	
§173.		
	Prime	
	Quantificateurs	
,	Puisque, par conséquent	
	Marques de dénombrement	
	Barre verticale en gras	
) ± 10 •	Darre Verereare en grab	221
RÈGLE X	XXIII - INDICATEUR À USAGES MULTIPLES	222
§179.	Emploi de l'indicateur à usages multiples	222
DĒGIE V	XXIV - DISPOSITION SPATIALE	225
,	Addition et soustraction	
	Multiplication	
	Division	
,	Racine carrée	
	Division synthétique	
,	Déterminants et matrices	
§186.	±	
	Droites numériques	
\$188.	Arbre des facteurs	255
RÈGIE X	XXV - MISE EN PAGE	257
	Disposition spatiale	
	Notes du transcripteur	
	Technique de codage et légende	
	Expressions en évidence et expressions incluses	
, _ •		

Table des matières

	Expressions associées	
	Marges pour les parties narratives du texte	
	Marges et disposition linéaire des énoncés identifiés	
§196.	Marges et disposition spatiale des énoncés identifiés	274
§197.	Marges des énoncés identifiés, en disposition spatiale ou	
	linéaire, disposés sous forme de tableau	277
§198.	Mise en page des démonstrations formelles	
§199.	Rejets	282
§200.	Tableaux de distribution	289
	_	000
ANNEXE	A	293
ANNEXE	В	294
TNDEX		336

AVANT-PROPOS

En 1984, Richard Riel, directeur du matériel didactique au Ministère de l'Éducation du Québec, et suite à la première traduction en français du présent *Code*, écrivait en avant-propos de cette première édition:

« La présente publication est le résultat de l'effort conjugué de plusieurs spécialistes québécois pour procurer aux personnes handicapées visuelles et aux éducateurs un outil de notation mathématique et scientifique en braille qui soit fonctionnel et complet. De plus, cette version française du *Code Nemeth* devrait permettre aux usagers de se référer à des notations standardisées et faciliter la production de manuels et autres instruments nécessaires à l'apprentissage des sciences et de la mathématique.

Depuis de nombreuses années, les producteurs aussi bien que les enseignants soulignent la nécessité d'unifier les symboles et les règles devant servir à la transcription en braille des documents à caractère scientifique. La prolifération de nouveaux symboles dès l'école primaire, la détermination d'une liste de manuels de base par le Ministère, l'informatisation de la production braille, la prise en charge de la clientèle handicapée visuelle par le milieu d'origine et l'accroissement du nombre d'étudiants aveugles désireux de poursuivre des études post-secondaires sont autant de raisons qui militent en faveur d'une normalisation du langage dans la transcription en braille de nos manuels et ouvrages mathématiques et scientifiques. Aussi, le présent Code dépasse la simple préoccupation québécoise. Comme traduction et adaptation d'un ouvrage américain, il permet aux étudiants de niveau universitaire d'accéder à l'ensemble des connaissances scientifiques nord-américaines.

C'est pour ces raisons que le ministère de l'Éducation s'est associé aux Commissions scolaires régionales de Chambly et de Jean-Talon pour la réalisation de cet ouvrage. Le M.E.Q. a assuré le travail de traduction et d'adaptation; la C.S.R. de Chambly a assumé la publication proprement dite et la diffusion du document.

Il s'agit d'une édition de rodage. Nous nous attendons donc à ce que le lecteur attentif y trouve des erreurs ou des imprécisions, ou encore des notations contestables. Nous lui saurions gré de communiquer avec le soussigné à cet effet, ce qui permettra de préparer ultérieurement une édition plus définitive. »

En 1996, le milieu de l'enseignement aussi bien que celui de l'adaptation des ouvrages didactiques en braille, ayant souligné au Ministère la nécessité, après plus d'une décennie de mise à l'épreuve, de réviser et de compléter l'ouvrage d'alors, un souscomité du « Comité interministériel de concertation pour la normalisation du braille » a été mis sur pied afin de réaliser la ré-édition de 1996. Pierre Ferland, président du sous-comité et expert en braille, Eugène Poulin, technicien de braille, et Louiselle Dubé, professeure de mathématiques à l'École Jacques-Ouellette de Longueuil, ont recueilli auprès de leur milieu respectif les changements souhaités.

En l'an 2000, après plusieurs recommandations soumis au « Comité de normalisation du braille français en éducation » dirigé par la Direction générale de l'enseignement et de la recherche du Ministère de l'Éducation du Québec, une nouvelle révision s'impose. Sous la direction de Mme Huguette Landry, mandatée par le présent Comité, cette révision 2001 a été réalisée avec la collaboration d'un souscomité de consultation d'experts en braille mathématique composé de M. Jean-Eudes Cayouette, M. Russel Gagnon, et M. Eugène Poulin.

INTRODUCTION

Un « symbole mathématique » est défini dans ce Code comme étant « tout ce qui n'est pas un mot » (voir Définition %6). Vous trouverez des exemples de chacun des groupes de symboles mathématiques dans la colonne de gauche du tableau suivant; la colonne de droite donne certains exemples de « mots ». Pour mieux comprendre l'application des règles, qui s'appliquent aux « symboles mathématiques » ou aux « mots », quelques-unes sont présentées à la fin de chaque colonne de la page suivante.

Symboles mathématiques	
(tout ce qui n'est pas un mot)	Mots
Symboles numériques (Règle II) Ex.: 399, 5.6, 2,44. Alphabets (Règle IV) Ex.: x, y, z. (lettres uniques) II, IV. (chiffres romains) ab, ef. (combinaison de lettres)	Abréviations de l'imprimé (Règle VIII) Ex. : vol., qqch, p. Gramme: lettre seule) LASER (acronyme) PME (sigle) Types de caractères (Règle V) Ex. : les polygones réguliers Gramme: lettre seule) Ex. : les polygones réguliers
Types de caractères (Règle V) Ex.: 567 Symboles de référence (Règle VII) Ex.: *, \$	Omissions (Règle X) Ex.:, (lorsqu'ils remplacent un ou des mots)
Fractions (Règle XII) Ex.: $\frac{1}{2}$. \vdots	

Symboles mathématiques (tout ce qui n'est pas un mot)	Mots
Modificateurs (Règle XIV) Ex.: x	
Radicaux (Règle XV) Ex.: $\sqrt{144}$.	
Formes (Règle XVI) Ex.: O, \(\triangle \)	
Noms de fonction (Règle XVII) Ex.: log, sin.	
Symboles de groupement (Règle XVIII) Ex.: (), {}, []. :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: ::	
Symboles d'opération (Règle XIX) Ex. : +, -, ×, ÷. :::::::::::::::::::::::::::::::::::	
Symboles de comparaison (Règle XX) Ex.: =, >, <. :::::::::::::::::::::::::::::::::::	
Flèches (Règle XXI) Ex. : \rightarrow , \leftarrow .	
Symboles divers (Règle XXII) Ex. : @, \$, ∞. ::::::: :::::::::::::::::::::::::::	
Règles	Règles
Ponctuation mathématique (Règle VI) Ex.: Entre tout symbole mathématique et un signe de ponctuation, l'indicateur de ponctuation est requis. La virgule mathématique est utilisée.	Ponctuation littéraire (Règle VI) Ex. : Aucun indicateur de ponctuation requis. La virgule littéraire est utilisée.

Symboles mathématiques (tout ce qui n'est pas un mot) Mots Règles Règles Alphabets (Règle IV) Alphabets (Règle IV) Ex. : L'indicateur Ex. : L'indicateur d'alphabet est requis devant une lettre d'alphabet est requis unique, une combinaison de devant une abréviation de lettres minuscules correspondant à l'imprimé lorsqu'une lettre est seule, lorsqu'une suite une abréviation braille et devant des chiffres romains en lettres de lettres correspond à une minuscules. abréviation braille et lorsqu'une abréviation de Types de caractères (Règle V) l'imprimé inclut une lettre L'indicateur de graphie est ayant une valeur toujours suivi de l'indicateur abréviative en braille. numérique devant un nombre ; l'indicateur de graphie est Types de caractères (Règle V) toujours suivi de l'indicateur Chaque mot est précédé par d'alphabet devant une lettre unique l'indicateur de graphie et devant chacune des lettres d'une approprié pour une séquence combinaison de lettres. de trois mots et moins, constituée uniquement de Majuscules (Règle III) mots. Ex. : L'indicateur de majuscule simple est requis devant chacune Majuscules (Règle III) des lettres d'une combinaison de Ex. : L'indicateur de lettres majuscules. majuscule double est requis devant un mot entièrement en

lettres majuscules.

PRINCIPES DE BASE

§1. Description

- Le présent Code braille pour les mathématiques et les sciences a. offre un ensemble de symboles qui permet d'écrire et de lire des textes techniques en braille. Son principal objectif est d'aider le lecteur braille à avoir une connaissance aussi exacte que possible du texte imprimé. Lorsque le lecteur braille possède conception claire du texte imprimé, son champ communication avec ses professeurs, ses collègues, ses associés et l'univers en général, s'en trouve substantiellement élargi. Pour savoir si le Code transmet des informations précises dans sa transcription de l'imprimé au braille, on n'a qu'à faire la transcription inverse, soit celle du braille à l'imprimé. La corrélation qui existe entre le texte original et le texte obtenu à partir du braille est un indice de la précision du Code.
- b. On a pris grand soin d'établir une distinction entre signification d'un signe imprimé et le signe lui-même. Le nom d'un signe provient parfois de sa signification mathématique. Le signe « plus », la « virgule décimale » et le « signe du pourcentage » en sont des exemples. D'autres signes adoptent une appellation descriptive, comme la « flèche », la verticale » et la « barre oblique ». D'autres encore sont identifiés par notre façon de les décrire à haute voix, comme « est inférieur à », « est un sous-ensemble de » ou « est un élément de ». Quelques signes n'ont aucun nom particulier. Évidemment, la majorité des signes, en particulier ceux qu'on utilise aux niveaux plus élémentaires de la mathématique, possèdent une signification universellement reconnue et servent de point de départ à la notation utilisée dans les systèmes de mathématiques modernes. Cependant, aux niveaux plus avancés, les auteurs spécialisés ont de plus en plus tendance à attribuer à jusqu'à certains signes, considérés présent « conventionnels », une signification nouvelle et inusitée.
- c. Bien que le présent Code se veuille le plus exhaustif possible, aucun code ne peut prétendre être définitif. À cause de l'évolution rapide de la technique et des sciences, de nouveaux signes apparaissent constamment et ceux qui existaient voient leur signification modifiée. Aux endroits appropriés, on trouvera quelques règles et suggestions permettant de transcrire certains signes pour lesquels il n'existait jusqu'à présent aucune directive.

§2. Organisation

- a. Le Code tient compte à la fois des exigences du transcripteur et de celles du lecteur. Bien que les règles de l'ouvrage aient d'abord été rédigées pour aider le lecteur braille, elles n'en sont pas moins une aide appréciable pour le transcripteur qui doit les appliquer. Le problème de la transcription est intrinsèquement plus difficile que celui de la lecture. Alors que le transcripteur doit se remémorer instantanément les symboles spécifiques à employer ainsi que les règles qui les régissent, le lecteur, lui, n'a qu'à reconnaître les symboles et est très peu conscient des règles appliquées.
- Le présent ouvrage décrit un ensemble de règles. Lorsque cela b. est pertinent, on introduit chaque règle par une série de signes suivis de leurs symboles correspondants afin d'en faire un rapprochement rapide. L'ensemble des règles est subdivisé en sections numérotées et titrées. Chaque section inclut des règles, des explications et des exemples de leur application. Les exemples choisis sont suffisamment définitifs pour être imités en toute sûreté dans des situations semblables. Les clarifications entre parenthèses au-dessous des exemples ont d'expliciter les signes imprimés. Les but exemples proviennent surtout des notions fondamentales de la mathématique théorique. Certains scientifiques trouveront très peu d'exemples relatifs à leur spécialité particulière, mais cela n'empêche pas d'utiliser et d'appliquer avec rigueur, dans leur propre spécialité, les symboles, les règles et les constructions exposés dans le présent Code. En fin d'ouvrage, on trouvera un index des symboles braille. Les différentes entrées ont été classées selon l'ordre officiel des 63 symboles braille.
- c. Tout au cours de cet ouvrage, l'emploi du mot « signe » se réfère toujours à un caractère ou à une suite de caractères imprimés, tandis que le mot « symbole » signifie toujours un caractère ou une suite de caractères braille.
- d. Les expressions, mathématiques ou conventionnelles, qui sont souvent en caractère italique ou sous d'autres formes spéciales dans les manuels, apparaissent dans le présent texte en caractère régulier. Le caractère italique ou autres caractères spéciaux ne sont utilisés que lorsqu'ils sont requis pour illustrer une règle.

e. Bien qu'on puisse utiliser 40 caractères par ligne dans la transcription des ouvrages techniques, les exemples illustrés dans ce texte ont été raccourcis à cause de son format imprimé.

§3. Interprétation

Il est important d'adopter le présent *Code* dans toute sa rigueur et de ne pas en interpréter les règles et les principes, à moins que le *Code* n'en fasse mention explicite ou ne le suggère directement. On peut trouver arbitraire qu'un signe soit traité dans une section plutôt qu'une autre. Cependant, le transcripteur ou l'enseignant doit se conformer tant à la classification adoptée qu'aux règles exposées, quelles que soient par ailleurs son expérience ou sa compétence, pour atteindre les objectifs du *Code*.

Dans certains cas, on pourrait objecter que certaines formes sont beaucoup trop longues et l'on céderait facilement à la tentation de les abréger en utilisant un symbole de son cru. Encore une fois, on recommande au transcripteur de ne pas céder à cette tentation. En rédigeant le présent Code, les auteurs ont cherché à ce que les mêmes constructions véhiculent la même information au lecteur braille, qu'il soit au niveau primaire ou universitaire. De modifier les constructions exposées ici détruirait par conséquent l'uniformité visée. Pendant plusieurs décennies, certains signes étaient l'apanage exclusif des mathématiques de niveau collégial et universitaire : on les rencontre maintenant aux niveaux secondaire et primaire. Ainsi, signes d'opération de la théorie des telles ensembles, « l'union », « l'intersection » et « l'inclusion », qu'on ne voyait la première fois que dans les programmes de mathématiques collégiaux, sont maintenant d'usage courant en quatrième ou cinquième année du primaire, ou même avant. De plus, même aux niveaux primaire et secondaire, les mathématiques sont devenues beaucoup plus rigoureuses et, de nos jours, on va même jusqu'à indiquer les nuances d'une signification reconnue ou à souligner l'insistance par l'emploi de signes distincts en vue de représenter des acceptions similaires mais non équivalentes. Dans le même esprit, le Code offre des symboles correspondant aux divers signes imprimés. particulièrement, pour les mathématiques élémentaires, ce Code fait la distinction entre la « barre horizontale » de la division et la « barre oblique », entre le « point surélevé » pour la multiplication et le signe « x ». Les signes imprimés qui ont des significations distinctes sont donc représentés par des symboles braille distincts.

§4. Texte technique et non technique

- a. L'emploi du mot « non technique » n'implique que l'absence de notation mathématique ou scientifique. Un traité de droit ou de médecine peut être considéré comme technique dans sa sphère particulière mais, dans notre contexte, ce traité est non technique.
- Les traités de vulgarisation ou les manuels d'autres disciplines b. qui utilisent une terminologie et une notation mathématiques sont dits « partiellement techniques ». De tels ouvrages ont recours à des signes mathématiques à l'occasion. Dans ce genre d'ouvrages, les signes mathématiques doivent être transcrits en braille conventionnel. On privilégie cette façon de procéder quand il est manifeste que le lecteur n'aura pas à manipuler ces signes, soit pour résoudre des équations, soit pour faire des opérations. Quelquefois, cependant, il n'est pas pratique de remplacer un signe par un mot, surtout quand un arrangement de signes mathématiques ne possède pas d'équivalent grammatical. En de tels cas, le transcripteur utilise les symboles et observe les règles du Code en prévenant le lecteur braille de cette démarche. On doit inclure une liste des symboles braille utilisés au début de chaque volume braille.
- c. Sont dits « techniques » les ouvrages qui traitent de mathématiques, de statistiques, de physique ou de chimie. Dans de tels traités, on doit utilisé les symboles du Code et on observe les règles qui y sont énoncées. On utilise également ces mêmes symboles et on observe ces mêmes règles pour les ouvrages spécifiquement mathématiques. Dans tous les ouvrages techniques, le transcripteur indique au début de chaque volume, dans les notes du transcripteur, qu'il utilise le Code Nemeth, en précisant l'année d'adoption du Code. Mais même si on utilise le Code Nemeth, les pages de titre sont transcrites en braille conventionnel, sans avoir recours au Code Nemeth, sauf si l'on doit transcrire des expressions mathématiques.
- d. Pour tout ouvrage considéré comme « technique », « partiellement technique » ou « non technique », le transcripteur peut choisir d'utiliser le *Code Nemeth* comme code accessoire ou code premier (voir §5).
- e. Nous recommandons pour les ouvrages techniques, que les appareils à transcrire le braille soient réglés à 40 caractères par ligne et 25 lignes par page.

§5. Code premier et code accessoire

Au cours de la transcription d'un ouvrage complexe en braille, le transcripteur fait parfois appel à plus d'un code pour parvenir à exprimer toutes les réalités exprimées. Ainsi, certains passages d'un ouvrage peuvent nécessiter le recours au *Code* pour la notation informatique en braille, par exemple. C'est pour permettre ce genre d'interface entre les différents codes que les notions de code premier et de code accessoire ont été introduites.

Le code premier est celui qui régit les symboles alphanumériques, les symboles de ponctuation, les indicateurs de graphie, etc., ainsi que les règles de présentation pour les pages préliminaires (pages de titre, notes du transcripteur, symboles spéciaux, tables des matières, etc.) et pour la présentation générale des volumes (pagination, titres, niveaux de renfoncement et de rejet, etc.) dont le transcripteur a besoin pour réaliser une transcription fidèle au texte imprimé.

Toutes les règles du présent *Code* s'appliquent intégralement lorsque le *Code Nemeth* est le code premier; lorsqu'il est le code accessoire, les règles s'appliquent à l'intérieur des indicateurs de début et de fin de notation mathématique conçus à cet effet.

§6. Définitions

Voici la définition de certains termes en usage dans le présent *Code* .

- Abréviation braille: Un ou plusieurs caractères braille utilisés pour représenter deux ou plusieurs lettres d'un mot, un mot entier ou plusieurs mots d'un texte conventionnel.
- Abréviation de l'imprimé: Un ou plusieurs mots dont on a retranché certaines lettres (vol., Dr, qqch.); également, les unités de poids, de mesure, de température, de superficie, de volume, de temps, de notation dans le domaine de l'électricité et de la chimie (kg, km, NaCl); les acronymes (UNICEF, LASER), les sigles (PME, O.N.U), les initiales de noms de personnes, (J.-P.), de province ou pays (Qc, CDN), etc.
- Code Nemeth: Dans le présent ouvrage, le « Code pour la transcription en braille de la notation mathématique » se réfère parfois au « Code Nemeth ». Le Code Nemeth fut développé aux État-Unis vers les années cinquante par le professeur Abraham Nemeth.

- Combinaison de lettres: Deux ou plusieurs lettres qui ne représentent ni un mot, ni une abréviation de l'imprimé; par exemple: cd est parallèle à gh.
- Expression mathématique: Suite organisée ou non de deux signes mathématiques ou plus.
- Indicateur braille: Un ou plusieurs caractères braille, ne correspondant à aucun signe en imprimé, servant à définir ou à donner un sens aux symboles associés.
- Lettre seule: Une seule lettre qui représente un mot ou une abréviation de l'imprimé; par exemple: a, 0, y, g (gramme).
- Lettre unique: Une lettre de l'alphabet français qui ne représente ni un mot, ni une abréviation de l'imprimé; par exemple: l'axe des « x ».
- Notation mathématique : Ensemble des symboles braille nécessaire à la représentation d'une expression mathématique.
- Signe mathématique: Un ou plusieurs caractères imprimés servant à exprimer une réalité mathématique.
- Symbole mathématique : Un ou plusieurs caractères braille servant à représenter un signe mathématique ; il est défini dans le présent Code comme étant « tout ce qui n'est pas un mot » (voir tableau p. xiv).
- Texte conventionnel: Partie(s) d'un ouvrage où les règles et les symboles du « Code pour la transcription en braille de l'imprimé » suffisent pour exprimer toute la réalité du texte.
- Texte mathématique : Partie(s) d'un ouvrage nécessitant le recours à la notation mathématique.

RÈGLE I - INDICATEURS BRAILLE

Alphabet (Indicateurs d')	
allemand	: • • •
français (romain)	::
grec	
lettres courantes	: • : •
lettres alternatives	: : : :
hébraïque	:: ::
russe	· • · • · · • · · · · · · · · · · · · ·
Annulation (Indicateurs d')	
début	•
fin	•
Fin (Indicateur de)	• •
Flèches (en caractère gras)	:
Flèches (Indicateurs de direction)	
abaisse la pointe la plus proche de 45°	: •
élève la pointe la plus proche de 45°	: •
pointant vers le haut	• •
pointant vers le bas	• • • • • •
Forme (Indicateurs de)	
forme	• •
modification structurale	: • · •
modification interne de la forme	
forme remplie	: •
forme ombrée	: • : : : •
fin	•••
touche (d'un clavier ou d'une calculatrice)	•••

<u>Règle I - Indicateurs braille</u>

Fraction (Indicateurs de)	
simple	
début	: • : •
fin	•
complexe	
début	
fin	
hypercomplexe	
début	
fin	
partie fractionnaire d'un nombre fractionnaire	
début	· • • • · • · • · • · • · • · • · • · •
fin	
Graphie (Indicateurs de) pour les mots les lettres, les nombres et les expressions composées	
gras	· • · •
italique	· • · ·
sans empattement	· · · · • · · · · · · · · · · · · · · ·
script	· • · ·
soulignement	· • · • · • · • · • · • · • · • · • · •
Graphie (Indicateurs de) pour les groupes de mots et les énoncés mathématiques	
début de caractère gras	
début de caractère italique	
début de caractère souligné	
fin de caractère gras	
fin de caractère italique	:• :: ::

<u>Règle I - Indicateurs braille</u>

Majuscule (Indicateurs de) simple double	: . :: ::
Modification (Indicateurs de) à usages multiples	∷ •
directement au-dessus premier degré deuxième degré	•: •: •: •: •:
directement au-dessous premier degré deuxième degré fin superposition	••••
Niveau (Indicateurs de) base (ligne d'écriture) exposant exposant avec exposant exposant avec indice exposant avec exposant avec exposant exposant avec exposant avec indice exposant avec indice avec exposant exposant avec indice avec indice indice indice avec exposant indice avec exposant indice avec exposant avec indice indice avec indice avec exposant	
indice avec indice avec indice	

```
Niveau (Indicateurs au) de l'indice ou de l'exposant
                                                  début d'indice
                                                 fin d'indice
   début d'exposant
                                                  fin d'exposant
Notation mathématique (Indicateurs de)
                                                 début
                                                 fin
                                                 Numérique (Indicateur)
                                                 Ponctuation (Indicateur de)
Radical (Indicateurs de)
                                                 ::
    indice-du-radical
   ordre-du-radical
       premier radical intérieur
       deuxième radical intérieur
       troisième radical intérieur
                                                 fin
       premier radical intérieur
       deuxième radical intérieur
       troisième radical intérieur
                                                 Référence générale (Indicateur de)
Retenue (Indicateur de) pour l'addition
                                                 de longueur variable
Usages multiples (Indicateur à)
```

§7. Concept des indicateurs braille

Dans l'imprimé, on représente les expressions mathématiques au moyen de signes conventionnels parmi lesquels on peut citer les chiffres, les lettres minuscules et majuscules de plusieurs alphabets, leurs types de caractères irréguliers, les signes d'opération, de comparaison, de groupement, et plusieurs autres

signes. Chacun des signes a un sens bien défini et parfois lorsqu'ils sont regroupés, leur signification mathématique est communiquée soit par des niveaux au-dessus ou au-dessous d'une ligne d'écriture ou soit par une disposition au-dessus ou au-dessous d'une barre de fraction. Puisqu'il n'y a que soixante-trois caractères braille disponibles, soixante-quatre si on compte l'espace, ce *Code* a pour fonction de définir la manière d'utiliser ces symboles braille pour représenter tous ses signes.

Bien sûr, il est impossible d'établir une correspondance biunivoque entre les 63 caractères braille et les centaines de signes utilisés en mathématique moderne. De façon générale, il est difficile d'imiter en braille la disposition des signes de l'imprimé à différents niveaux d'une ligne d'écriture ou d'une barre de fraction. C'est pourquoi le présent Code se distingue en faisant appel à un système d'indicateurs braille. Chaque indicateur joue un rôle analogue à celui des symboles de composition (par exemple, la majuscule) du braille conventionnel. Les indicateurs braille et les symboles de composition n'équivalent à aucun signe en imprimé mais ils servent à définir où à donner un sens aux symboles braille associés. Le présent Code contient un grand nombre d'indicateurs braille, et même si le système braille est fondamentalement unidimensionnel, il possible, en utilisant ces indicateurs, de représenter différents types de caractères et d'alphabets qui, en imprimé, transmettent une information à "deux dimensions".

§8. Espacement des indicateurs braille

Aucune espace n'est requise entre l'indicateur braille et le symbole ou l'expression qui lui est associé. De plus, les indicateurs de ponctuation, de niveau, et de modification, affectent aussi bien le symbole ou l'expression qui suit ou qui précède ces indicateurs. Cependant, il existe spécialement des règles d'espacement quant aux indicateurs de graphie pour les mots, les groupes de mots et les énoncés mathématiques (voir \$36). Des exemples illustrant ces règles d'espacement se retrouvent tout au long du présent *Code*.

§9. Indicateurs de notation mathématique

Indicateur de début ::::
Indicateur de fin ::::

Les indicateurs de début et de fin de notation mathématique ont été adoptés par le présent *Code* pour permettre la transcription de passages occasionnels nécessitant l'emploi de la notation mathématique dans un ouvrage entier. Le transcripteur doit donc

déjà avoir fait le choix d'utiliser le *Code Nemeth* comme code accessoire (\$5). Dans un tel cas, toutes les notations mathématiques de l'ouvrage sont enserrées entre les indicateurs de début et de fin de notation mathématique. Le transcripteur dispose de trois modes d'utilisation des indicateurs de notation mathématique:

- a. Dans le cas où la transcription d'un passage en notation mathématique nécessite plus de deux pages braille, le transcripteur peut choisir le mode d'utilisation multipage des indicateurs de notation mathématique. Les modalités suivantes s'appliquent alors:
 - i) L'indicateur de début de notation mathématique est centré seul sur une ligne et débute n'importe où sur la première page; il est précédé et suivi d'une ligne en blanc et, par conséquent, il respecte les règles de mise en page des titres centrés. Sur la même page, il est suivi d'au moins deux lignes de la notation mathématique qu'il amorce;
 - ii) L'indicateur de début de notation mathématique est également centré au haut de chacune des pages suivantes nécessaires à la transcription du passage en cours. Tout titre courant déjà utilisé dans le cadre de la transcription de l'ouvrage est alors interrompu pour la durée de l'emploi des indicateurs de notation mathématique en mode multipage, et il reprend sur la page qui suit l'introduction de l'indicateur de fin de notation mathématique;
 - iii) Les règles de présentation et d'encodage du présent Code régissent toute transcription qui suit l'indicateur de début de notation mathématique en mode multipage (voir \$9.d);
 - iv) L'indicateur de fin de notation mathématique est également centré seul sur une ligne et se termine n'importe où sur la dernière page; il est précédé et suivi d'une ligne en blanc et, par conséquent, il respecte les règles de mise en page des titres centrés. Sur la même page, il est accompagné d'au moins deux lignes de la notation mathématique qu'il termine.
- b. Dans le cas où la transcription d'une notation mathématique nécessite moins de deux pages braille mais s'étend sur plusieurs lignes, le transcripteur peut choisir le mode d'utilisation multiligne des indicateurs de notation mathématique. Les modalités suivantes s'appliquent alors:

- i) L'indicateur de début de notation mathématique est précédé d'une ligne en blanc et débute à la marge, quel que soit le niveau de renfoncement du texte qui précède; aucune autre information n'est placée sur cette ligne et la notation mathématique proprement dite débute sur la ligne suivante. Sur la même page, l'indicateur de début de notation mathématique est accompagné d'au moins deux lignes de la notation mathématique qu'il amorce;
 - ii) Les règles de présentation et d'encodage du présent Code régissent toute transcription qui suit l'indicateur de début de notation mathématique en mode multiligne (voir §9.d). Le titre courant, s'il y a lieu, est maintenu et soumis aux règles du code premier;
 - iii) L'indicateur de fin de notation mathématique débute à la marge sur une nouvelle ligne et est suivi d'une ligne en blanc; aucune autre information n'est placée sur cette ligne et la notation mathématique proprement dite se termine sur la ligne précédente. Sur la même page, l'indicateur de fin de notation mathématique est accompagné d'au moins deux lignes de la notation mathématique qu'il termine.
- c. Dans le cas où la transcription en notation mathématique se limite à la représentation d'expressions mathématiques intégrées à un texte conventionnel, le transcripteur peut choisir le mode d'utilisation intégré des indicateurs de notation mathématique. Les modalités suivantes s'appliquent alors:
 - i) L'indicateur de début de notation mathématique est placé immédiatement devant la notation mathématique qu'il amorce. Il est normalement précédé d'une espace, mais aussi parfois d'une ponctuation ou d'un symbole de groupement qui ne fait pas partie de l'expression mathématique. Le transcripteur doit décider si oui ou non une ponctuation ou un symbole de groupement appartient à l'expression mathématique. En cas de doute, les symboles de ponctuation ou de groupement sont considérés comme faisant partie de l'expression mathématique et transcrits conformément aux règles du présent Code;
 - ii) Après l'introduction de l'indicateur de début de notation mathématique en mode intégré, les règles du présent Code régissent l'encodage, tandis que celles du code premier régissent la disposition (voir 9.d);
 - iii) L'indicateur de fin de notation mathématique est placé immédiatement après le dernier symbole braille

de l'expression mathématique en cours. Il élimine la nécessité d'utiliser l'indicateur de ponctuation et, comme il équivaut à une espace aux fins du présent *Code*, il met fin à l'effet de tout indicateur de niveau sans nécessiter l'indicateur de la ligne de base. Il est normalement suivi d'une espace, ou parfois d'un symbole de ponctuation ou de groupement n'appartenant pas à l'expression mathématique en cours.

d. À l'intérieur des indicateurs de notation mathématique, toutes les règles du présent *Code* s'appliquent.

RÈGLE II - SIGNES ET SYMBOLES NUMÉRIQUES

```
Indicateur numérique

Chiffres arabes (Code Nemeth)

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

:: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: ::

Signes décimaux

système américain

système international

Virgule (mathématique)

système américain (à l'intérieur

d'un nombre)

;
```

§10. Représentation des nombres arabes

- a. Il existe deux façons de représenter les chiffres : celle du braille conventionnel, qui a recours aux lettres de « a » à « j » et celle du Code Nemeth qui utilise la configuration des mêmes lettres, mais occupant la partie inférieure de la cellule braille.
- b. Lorsqu'un texte est transcrit selon les règles du Code Nemeth, les folios de la copie braille et de l'imprimé, les nombres en page de titre et les chiffres qui suivent l'indicateur de changement de page, sont transcrits en braille conventionnel. Il en est ainsi pour les nombres lorsqu'on a recours à la technique de codage (\$191). Dans tous les autres cas, incluant les pages de la table des matières, des préfaces, des introductions, des références, des notes en bas de page, des index et des bibliographies, les nombres sont transcrits selon les règles du Code Nemeth.

§11. Virgule et signes décimaux

- a. Le transcripteur doit se montrer vigilant quant aux différents usages des signes de la virgule et du point décimal. Bien qu'en imprimé, les signes de la virgule décimale en SI et du point décimal en SA diffèrent, cette différence n'est pas retenue dans la transcription braille. Le transcripteur doit cependant en aviser le lecteur par une note du transcripteur au début de l'ouvrage.
- b. La virgule du système américain (SA) à l'intérieur d'un nombre, utilisée pour séparer des tranches de trois chiffres, est considérée comme un symbole numérique. Cette virgule est soumise aux règles de la transcription des nombres. Cependant, il faut noter qu'au système international (SI), les tranches de trois chiffres sont séparées par une espace.
 - (1) 1,478 (en SA, la virgule à l'intérieur d'un nombre est un symbole numérique et non un symbole de ponctuation)

 - (4) 100, 200, 300 (la virgule est un symbole de ponctuation et non un symbole numérique)
- c. Dans les systèmes américain et international, le point décimal et la virgule décimale sont considérés comme symboles numériques seulement s'ils sont associés à un nombre. Le symbole d'omission n'est pas un symbole numérique. Lorsque le

point	déc:	imal	est	un	syml	oole	numéri	.que,	il	est	soumis	aux	règles
d€	la	tran	scri	pti	on d	es r	nombres	(§12)					

- (1) 0,35 (la virgule décimale est un symbole numérique)

- (5) .1+.2 = .____ (les deux premiers points décimaux sont des symboles numériques et l'indicateur numérique est requis avant le premier point décimal)
- d. Dans la transcription des en-têtes numérotés, on doit utiliser le symbole du point décimal.
 - (1) Chapitre 2.2.5

 - (3) Figure 2.1.

§12. Emploi de l'indicateur numérique

L'indicateur numérique est utilisé pour introduire un ou plusieurs symboles numériques sans espace entre eux dans les conditions suivantes :

- a. au début d'une ligne braille ou après une espace, et de même qu'après le symbole « moins » qui débute une ligne braille ou qui est précédé d'une espace; pour les exceptions, voir la \$14;
 - (1) 27

```
(2) Il y avait 7 balles.
                  (3) \quad 1 + x + y = 0
  (1 plus x plus y égale 0)
(4) y = 2 \sin x
  (y égale 2 sinus x)
                 (5) sin 1
(6) \sin^2 2x
                  (sinus carré 2x)
(7) .333 ... 3 ...
  (le point décimal associé à un nombre est un symbole
  numérique)
(8) \log_{10} 2
                 (logarithme de 2 en base 10)
                  (9) ∠1
  (angle 1)
                 (10) (x = 0)
  (parenthèse, x égale 0, parenthèse)
(11) 11
                    •• •• •• ••
                   fraction simple
   1 + 3
                      (12) \quad \frac{4+5}{3+4}
                     fraction complexe
                      .....
```

(13)
$$\frac{(1-x)\frac{d}{dx}(2x) - 2x\frac{d}{dx}(1-x)}{(1-x)^2} + (\frac{2x}{1-x})^2$$

(fraction hypercomplexe)

- b. après un signe de ponctuation ou après un signe « moins » précédé d'un signe de ponctuation; cependant porter une attention particulière au trait d'union (voir f ci-après);
 - (1) « 3 chiens »
 - (2) Probabilité 0
 - (3) "0,5
 - (4) "-4

(5)	2:30	
(3)	4.30	

- c. après le symbole de groupement d'ouverture qui amorce un déterminant ou une matrice, de même qu'après le symbole « moins » précédé de ce même symbole de groupement;
- d. après le symbole de section, de paragraphe, de dièse ou d'astérisque, de même qu'après l'indicateur de référence générale ou tout autre symbole de référence;

 - (2) 3 # 4 (3 dièse 4)

 - (4) voir page 15¹. (1 suit l'indicateur de référence générale; dans l'imprimé, le 1 est en exposant.)
 - (5) †3 (croix 3)

e.	e. après tout indicateur de graphie; entre un type de caract irrégulier et le passage au caractère régulier à l'intéri d'un nombre; et après l'indicateur de modification interne la forme.					
	(1)	3 (3 en italique)	:• :• ::			
	(2)	0 (zéro en gras)	:::::::::::::::::::::::::::::::::::::::			
	(3)	0,3 (trois dixièmes en ital	ique)			
	(4)	2, 6 (deux et six dixièmes;	six dixièmes est en g	ras)		
	(5)	2 (2 en script)				
	(6)	43 56 (les deux premiers chif en caractère régulier)	fres en gras et les d	eux derniers		
	(7)	- (5)	** ** : ** : ** : **			
		(5 à l'intérieur d'un c	ercle)			
	(8)	5				
		(5 à l'intérieur d'un c	arré)			
	(9)	27 <u>5</u> 3 (le 5 est souligné)				
f.		ès un trait d'union lo éviation ou un signe do d;				
	(1)	correspondance 1-à-1		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		

- (4) bombardier B-49
- (5) U-238
- (6) (287? -212 av. J.-C.)
- g. après l'utilisation du symbole d'ouverture de la note du transcripteur.

§13. Définition d'une énumération finie

Dans le cadre du présent *Code*, une énumération finie répond aux critères suivants :

- i) elle débute et se termine par un signe de groupement; ceux-ci ne doivent pas nécessairement être de même nature;
- ii) elle ne contient pas de mot, d'abréviation, ni de terminaison ordinale;
- iii) le nom d'une fonction, l'abréviation du nom d'une fonction ou le signe de forme, ainsi que les signes qui les suivent, sont considérés comme un seul élément;
- iv) les points de suspension et tout autre symbole
 d'omission peuvent en faire partie;
- v) elle ne contient aucun signe de comparaison;
- vi) elle contient deux éléments ou plus qui sont séparés exclusivement par une virgule; aucun autre signe de ponctuation n'en fait partie (sauf ceux énumérés en iv) et l'espace n'est pas le seul moyen de séparer les éléments.

- (1) 1, i, -1, -i (cette énumération n'est pas finie à cause de i)
- (2) (a, b] (cette énumération est finie parce qu'elle respecte tous les critères énumérés ci-dessus)
- (3) $\left(\frac{1}{4}, \frac{1}{2} + x, \frac{3}{4} + x^2\right)$

(cette énumération est finie parce qu'elle respecte tous les critères énumérés ci-dessus)

- (6) $(1^{er}, 2^{e}, 3^{e})$ (cette énumération n'est pas finie à cause de ii)

(un angle de 1 degré, le sinus de 1 degré; cette énumération respecte tous les critères énumérés cidessus)

(cette énumération respecte tous les critères énumérés ci-dessus)

(10) (x = 1, 2, ..., 10)

(cette énumération n'est pas finie à cause de v)

(11) (a = 1, b = 2, c = -4)

(cette énumération n'est pas finie à cause de v)

- (12) (u, v; x, y) (cette énumération n'est pas finie à cause de vi)

§14. Cas où l'indicateur numérique n'est pas utilisé

L'indicateur numérique n'est pas utilisé précédant un symbole numérique dans les cas suivants:

- a. Avant un élément appartenant à une énumération finie telle que définie à la \$13, même si cet élément est reporté sur une autre ligne; cependant, si cet élément est un nombre en caractère irrégulier, il requiert l'indicateur numérique.
 - (1) [0, 1]
 - (2) (-1, -2, -3)
 - (3) (1 + h, 2 + k, 0)
 - (4) (0, -1, ±2)
 - (5) (2 sin 30°, 3 cos 60°)

(l'indicateur numérique est requis avant les nombres 30 et 60 parce qu'ils ne sont pas au début de leur élément respectif)

(l'indicateur numérique n'est pas requis avant le nombre 10 même si ce dernier débute une nouvelle ligne)

- b. Lorsqu'une addition, une soustraction, une multiplication, une division, ou un système d'équations sont alignés et disposés en colonnes.

(une addition disposée en colonnes)

(une multiplication disposée en colonnes)

(une division disposée en colonnes)

(l'alignement d'un système de trois équations)

c.	Après une	espace,	si	elle	sert	à	diviser	un	nombre	en	tranche
	de trois	chiffres.									

(1) $\pi = 3.141 \ 592 \ 653 \dots$

d. Lorsqu'un trait d'union suit un nombre, une lettre ou toute autre expression mathématique.

(1) 65-75

(3) Lisez la section A-12.

e. Dans tous les cas qui ne sont pas couverts à la \$12 et \$14.

 $(1) \quad \mathbf{x}^2 \qquad \qquad \vdots \quad \vdots \quad \vdots \quad \vdots$

 $(2) \quad \frac{3}{x} \qquad \qquad \vdots \quad \vdots \quad \vdots \quad \vdots$

(3) r5 (reste 5, dans une division)

(5) x - 5

(6) 2 × 4

 (8) 6 + (8 + 7).
(à l'intérieur des indicateurs de notation mathématique)

§15. Grands nombres

Les grands nombres, qui ne peuvent être transcrits sur une seule ligne braille, sont divisés par un trait d'union après une tranche de trois chiffres. Sur la ligne suivante, la suite du nombre est amorcée par l'indicateur numérique.

§16. Représentation des nombres dans une base non décimale

- a. Dans les systèmes de numération autre qu'en base 10, une des techniques consiste à utiliser des lettres minuscules ou majuscules en plus des dix chiffres arabes. Lorsque cette technique est utilisée, le transcripteur se sert uniquement de lettres minuscules en braille. En imprimé, lorsque des lettres majuscules sont utilisées, le transcripteur doit le signaler dans une note du transcripteur.
- b. Une autre technique consiste à utiliser certains signes courants ou arbitraires pour ajouter un supplément aux dix chiffres arabes. Quelquefois, les auteurs prêtent un nom à ces signes. Par exemple , X (dek) représente 10, tandis que \mathcal{E} (el) représente 11. Dans ce cas, le transcripteur doit choisir un symbole unique pour représenter ces signes, de préférence une lettre de l'alphabet français. Pour tout symbole n'ayant pas d'équivalent dans le présent *Code*, sa

- c. signification doit être signalée dans une note du transcripteur.
 - (1) 13**XE**7

(un nombre en base 12 dans laquelle \mathbf{X} (dek) représente 10 et \mathbf{E} (el), 11; dans ce cas, le transcripteur attribue \mathbf{X} à \mathbf{X} (dek) et \mathbf{E} à \mathbf{E} (el))

- c. Une autre technique consiste à faire appel à des signes arbitraires excluant les chiffres arabes. Dans ce cas, le transcripteur doit suivre la directive b. ci-dessus.
 - (1) @%\$

 (un nombre en base trois ayant trois chiffres; dans ce cas, le transcripteur utilise :: pour représenter @, :: pour représenter % et :: pour représenter \$)
- d. Les symboles uniques utilisés pour représenter les chiffres d'un système de numération non décimale sont considérés comme des symboles numériques et sont donc soumis aux règles de la transcription des symboles numériques (\$10 à \$12)
 - (1) t2e4 (un nombre en base 12 où « t » et « e » sont minuscules)
 - (2) 3t,t8 (un nombre en base 12 constitué d'une virgule décimale entre le deuxième et le troisième chiffre; la lettre « t » est minuscule)
 - (3) FA9 B7C, OA (un nombre en base 16 constitué d'une espace après la première tranche de trois chiffres et d'une virgule décimale; les lettres « F », « A », « B » et « C » sont en majuscule)
- **§17.** Les terminaisons ordinales (voir §58.e)
- §18. Les terminaisons plurielles (voir §42)

§19. Nombres dans les diagrammes

L'indicateur numérique est utilisé dans les diagrammes contenant des étiquettes numériques sauf dans le cas d'une droite numérique où l'indicateur numérique est omis (§187). L'agrandissement de certains diagrammes est parfois nécessaire pour insérer l'indicateur numérique.

§ 20. Nombres dans les tableaux

L'indicateur numérique est utilisé dans les en-têtes d'un tableau mais il est omis dans le corps d'un tableau exclusivement constitué de nombres. Par contre, il est utilisé dans le corps d'un tableau composé à la fois de mots, de nombres, de lettres ou de tout autre symbole mathématique. Les déterminants et les matrices ne sont pas des tableaux. Le signe « moins » n'est pas un symbole numérique, et lorsqu'il est présent dans le corps d'un tableau, il faut utiliser l'indicateur numérique.

§ 21. Nombres en notation romaine

- a. Un nombre en notation romaine majuscule est précédé de l'indicateur de majuscule simple lorsqu'il s'agit d'une seule lettre, et de l'indicateur de majuscule double, lorsqu'il s'agit de plusieurs lettres. Pour l'emploi de l'indicateur d'alphabet français et des chiffres romains, voir \$31.b.
 - (1) I, II, III, IV, V.

(2) Pour écrire les nombres en notation romaine, on emploie les lettres I, V, X, L, C, D et M.

- (3) VII + V = XII
- (4) (I + II) + III = I + (II + III)

	(5)) II'	:
		(un nombre en notation romaine exposant)	e ayant le signe prime (') en
	(6)) \overline{M} (M avec barre au-dessus)	
	(7)) V = 5, L = 50. ∷ ∷ ∷ ∷ ∷ ∷ ∷ ∷ ∷ ∷ ∷ ∷ ∷ ∷ ∷ ∷ ∷ ∷ ∷	. : . ::
	(8)	Lisez les chapitres I-V et XI	
	(9)) 1. !! !! !!	
		,	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
		(II)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	(10))) 1. !! !! !!	
		ɪ. ::::i::::	(** : * * * * * * * * * * * * * * * * *
		II. ∷•∷	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
b.	lett unic	nombre en notation romaine, c tres minuscules, est consi ique ». Ces nombres sont sou indicateur d'alphabet français	déré comme « une lettre mis aux règles d'usage de
	(1)) i, ii, iii, iv, v.	
	(2)	Voir les pages v et vi.	
	(3)	¶a, §i et §ii.	
	(4)) vi + iv = x	

- (5) i = 1, v = 5, et x = 10.
- (6) Lisez les pages i-v et xi-xv.
- (7) 1. (i) (ii) (iii) (iii) (iii)
- c. S'il y a doute sur la nature d'une combinaison de lettres, il est préférable de ne pas les considérer comme une notation romaine.

 - (2) mix (ce contexte ne nous permet pas de déterminer si « mix » est un nombre en notation romaine)
- d. Voir la \$40(iii), pour la ponctuation des nombres en notation romaine.

§ 22. Espacement entre les nombres

Il est nécessaire de conserver les espaces à l'intérieur d'un nombre lorsqu'il est divisé en tranche de trois chiffres ou lorsqu'il est disposé en colonne afin de maintenir l'alignement. (Voir les exemples de la \$14.b et c).

RÈGLE III — MAJUSCULES

§23. Emploi de l'indicateur de majuscule

- a. L'indicateur de majuscule est utilisé pour tous les alphabets de la règle IV, sauf pour l'alphabet hébreu qui ne possède pas de lettre majuscule. L'indicateur précède la lettre affectée.
 - (1) U :::::

(lettre majuscule allemande « ah »)

- (2) Γ :::::
 (lettre majuscule grecque gamma)
- b. Voir \$21.a pour l'emploi des majuscules dans les nombres en notation romaine.
- c. Voir \$53 pour l'emploi des majuscules dans les abréviations de l'imprimé.

§ 24. Cas où l'indicateur de majuscule n'est pas utilisé

L'indicateur de majuscule n'est pas utilisé lorsque dans l'imprimé une lettre minuscule débute une phrase.

(1) x est un nombre entre 2 et 3.

(2) III + V

§25. Effet de l'indicateur de majuscule

a. L'indicateur de majuscule simple n'affecte que la lettre qui le suit. Lorsqu'il est nécessaire que chacune des lettres d'une suite soit indiquée en majuscule, chaque lettre est précédée de l'indicateur de majuscule.

```
(1) \triangle ABC
                      (triangle ABC)
```

L'indicateur de majuscule double affecte toutes les lettres des nombres en notation romaine et des abréviations de l'imprimé qui le suivent; cependant l'effet de l'indicateur se termine avant tout symbole autre qu'une lettre.

```
(1) LL.D.
```

- c. L'indicateur de majuscule double affecte toutes les lettres d'un mot qui le suit, mais son effet se termine à une espace ou à un signe de ponctuation.
- (1) LES NOMBRES NATURELS
- (2) Voir la section PROBLÈMES à la fin du module.

RÈGLE IV — ALPHABETS

Indicateurs d'alphabet lettres de l'alphabet français (romain) lettres de l'alphabet allemand lettres de l'alphabet grec lettres courantes lettres de formes alternatives lettres de l'alphabet hébreu lettres de l'alphabet russe (cyrillique) (Pour la combinaison des indicateurs de majuscule,

d'alphabet et de graphie, voir l'Annexe A.)

L'alphabet français (romain)

Lettres minuscules	Lettres majuscules	Script minuscule	Script majuscule	Majuscules sans empattement	Équivalent braille
a	А	\boldsymbol{a}	\mathscr{A}	Α	•::
b	В	6.	B	В	• :
С	С	c	\mathscr{C}	С	••
d	D	ď	Ď	D	••
е	E	e	E	E	• · : •
f	F	f	F	F	••
g	G	g	\mathscr{G}	G	••

L'alphabet français (romain)

Lettres minuscules	Lettres majuscules	Script minuscule	Script majuscule	Majuscules sans empattement	Équivalent braille
h	Н	h	H	Н	•••
i	I	i		1	•• •:
j	J	j	J	J	••
k	K	k	.W	K	•:
1	L	1	L	L	• · • · • ·
m	M	m	$\widetilde{\mathscr{M}}$	M	••
n	N	n	N	N	•••
0	0	0	O	0	• :
р	P	p	P	Р	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
q	Q	q	Q R T	Q	••
r	R	p	R	R	• •
s	S	<u>s</u>	. G	S	· • • : • :
t	Т	t	T	Т	• •
u	U	u	911	U	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
v	V	v	W	V	• · • · • •
W	W	w	\mathscr{W}	W	· • • • • •
X	X	\boldsymbol{x}	T.	X	••
y	Y	y z	Ũſ	Υ	• •
Z	Z	ž	Z	Z	• •

L'alphabet allemand

Nom des lettres	Lettres minuscules	Lettres majuscules	Script minuscule	Script majuscule	Équivalent braille
ah	α	U	w	(1)	•:
beh	ъ	\mathfrak{B}	l	U L	•:
tseh	c	C	N	~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~	••
deh	b	Ð	g	20	•••
eh	е	Œ	se de	4	• •
eff	F	\mathfrak{F}	1	20 6 F	••
gheh	ġ	(S)	y	9	••
hah	ħ	\mathfrak{D}	1	J. G	• •
ee	i	3	i	J	••
yaht	i	I I	j	J J	:
kah	ť	${\mathfrak R}$	P	Â.	• :
ell	ľ	\mathfrak{L}	l.	L	• •
em	m	M	k W V	& L M	••
en	n	\mathfrak{N}	w	H	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
oh	O	Ø	10	0	• •
peh	þ	\mathfrak{P}	y	P	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
koo	q	Ð.	y	q	•••
err	r	R	K	\mathcal{R}	• •
ess	S	S	100 8	7	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
teh	t	T	<i>A</i>	r N	•••
00	u	u	ñ	er	• ·
fao	v	\mathfrak{V}	19	20	• ·
veh	to	\mathfrak{W}	ANN NO BY	20	• •
iks	£	X Y	6	${\mathcal X}$	••
ypsilon	ŋ	\mathfrak{P}	y	y 3	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
tset	3	8	8	3	•••

L'alphabet grec (conventionnel)

Nom des lettres	Lettres minuscules	Lettres majuscules	Script minuscule	Script majuscule	Équivalent braille
alpha	α	A	a b	\mathcal{A}	•:
bêta	β	В	B	B	• : • :
gamma	γ	Γ	1	9	••
delta	δ	Δ	8	9	•• ••
epsilon	3	Е	É	E	• : : •
zêta	ς	Z	1	をはそうそれれ	• ·
êta	η	Н	n	H	• · : •
thêta	θ	Θ	n g u s u	2	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
iota	ι	I	U	Y	:• •:
kappa	κ	K	N	H	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
lambda	λ	Λ	А	\mathcal{A}	• · • · • ·
mu	μ	M	μ	M	••
nu	ν	N	N	\mathscr{N}	•••
xi	ξ	Ξ	7	$\boldsymbol{\mathcal{Z}}$	••
omicron	O	O	0	0	• : • • •
pi	π	П	Ø	\mathcal{H}	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
rhô	ρ	P	P	F	• •
sigma	σ	Σ	σ	£	· • • · • ·
tau	τ	T	2	T	• •
upsilon	υ	Y	v	V	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
phi	ф	Φ	F	Ø	••
chi	χ	X	α	\mathcal{X}	••
psi	Ψ	Ψ	X Y	36	:
ôméga	ω	Ω	40	W	• •

L'alphabet Hébreu

L'alphabet hébreu ne possède pas de lettre majuscule.

Nom des lettres	Lettres courantes	Script	Équivalent braille
aleph	8	lc	•:
veth	ב	ີລ	• •
gimel	ı	٨	•••
daleth	Î	Ğ	••
heh	п	lc で く で の ! う り	•:
vav	1	ĺ	••
zayin	ĭ	3	• ·
chetz	Π	n	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
teth	ರ	6	
yod	•	1	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
chaph	כ	2	• :
lamed	ン り	l	:
mem	a	r L	••
nun	1	٦	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
samekh	מ	0	•
ayin	ע	8	•••
feh	פ	อั	•••
tsadi	Z	3	••
koph	P	0 80 30 7	••
resh	ግ		• •
sin	ש	ë	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
thaw	ת	v	••

L'alphabet russe

L'alphabet russe est parfois dit cyrillique.

Nom des lettres	Lettres minuscules	Lettres majuscules	Script minuscule	Script majuscule	Équivalent braille
ah	\mathbf{a}	A	\boldsymbol{a}	4	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
beh	б	Б	o	F	•:
veh	В	В		$\widetilde{\mathscr{B}}$	••
gheh	r	Γ	ĭ	$\widetilde{\mathscr{T}}$	••
deh	д	Д	в 9 э е ж	BTDEM?	• • · • · ·
yeh	е	\mathbf{E}	e	$\tilde{\mathcal{E}}$	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
zheh	ж	Ж		M	• •
zeh	3	3	3 ou 3	3	• :
ee	И	И	u	9/	••
kah	к	К	κ	\mathcal{H}	•:
ell	Л	Л	ı	1	• •
em	M	M	\mathcal{M}	M H	• • · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
en	H	H	H	\mathcal{H}	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
oh	0	$\tilde{0}$	0	Õ	• •
peh	Π	II	n	О П С Т	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
err	p	P	ρ	P	• :
ess	c	\mathbf{C}	c	\mathcal{C}	· • • · • ·
teh	${f T}$	${f T}$	m	${\it III}$	• •
00	У	У	y	\mathcal{Y}	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
eff	ф	Φ	P	D X Y	• • • : • :
khah	x	X	\dot{x}	\mathscr{Z}	• :
tseh	Ц	Ц	4	$\widetilde{\mathscr{U}}$	••
cheh	Ч	Ч	r	\mathring{v}	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
shah	ш	Ш	ш	9//	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
shchah	щ	Щ	щ	$\widetilde{\mathscr{U}}$	••
yerih	Ы	Ы	ω	- 7	· • · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

L'alphabet russe

Nom des lettres	Lettres minuscules	Lettres majuscules	Script minuscule	Script majuscule	Équivalent braille
eh	Э	Э	3	9	:• •:•
yu	ю	Ю	ю	\mathcal{H}	• •
yah	я	Я	\mathcal{A}	\mathcal{G}	•••

§ 26. Alphabets

- a. Le présent *Code* traite de cinq alphabets: français, allemand, grec, hébreu et russe. Les lettres de l'alphabet français sont dites *romaines* et celles de l'alphabet russe, *cyrilliques*.
- b. Certaines lettres minuscules de l'alphabet grec possèdent une forme alternative. Voici les plus fréquentes.

Nom des lettres	Signes	Équivalent braille
alpha	ø	:• :• ::
bêta	E	
thêta	S	
sigma	\$: : : : : :
phi	$\boldsymbol{\varphi}$: : : : : :

Lorsque la forme alternative est utilisée exclusivement dans un ouvrage, on lui substitue la forme courante; cette substitution doit être signalée dans une note du transcripteur. La forme alternative est utilisée seulement lorsque l'auteur veut exprimer une distinction entre la forme alternative et la forme courante d'une même lettre.

c. Certaines lettres grecques désuètes sont encore utilisées dans certains manuels. Voici les plus fréquentes :

Nom des lettres	Signes	Équivalent braille
stigma	5	· • · • · · •
vau	F	· • • · · · · · · · · · · · · · · · · ·
koph (ou qoph)	$q_{ou} Q$	· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
sampi	\mathcal{D}	· • • • · · · · · · · · · · · · · · · ·

§ 27. Les indicateurs d'alphabet

- a. À l'exception de l'indicateur d'alphabet français, on utilise l'indicateur d'alphabet approprié pour identifier à quel alphabet appartient chaque lettre. Si une lettre est minuscule, l'indicateur d'alphabet précède immédiatement la lettre; si une lettre est majuscule, l'indicateur d'alphabet précède immédiatement l'indicateur de majuscule.
 - (1) α : \bullet : : \bullet : : \bullet : : \bullet : :
 - (2) Σ (lettre grecque sigma majuscule)
 - (3) π (lettre grecque pi minuscule)
 - (4) (forme alternative de la lettre grecque phi minuscule)
 - (5) (lettre grecque stigma désuète)
 - (6) **q** ::::: (lettre allemande ah minuscule)
 - (7) **A** :::::: (lettre allemande ah majuscule)

	**	•
(8)	8	
(0)	- • 0	

(lettre hébraïque aleph, indice zéro)

(9) **a** :: :: ::

(lettre russe minuscule ah)

(10) **A** :: :: :: ::

(lettre russe majuscule ah)

- b. L'indicateur d'alphabet affecte une seule lettre. Il doit être utilisé devant chaque lettre d'une suite de lettres. Cependant, l'indicateur d'alphabet français affecte une lettre, une combinaison de plusieurs lettres minuscules correspondant à une abréviation braille (\$28), ou un nombre en notation romaine minuscule.
 - (1) αβ

(lettre grecque alpha minuscule suivie de la lettre grecque bêta minuscule)

(2) $\mathfrak{A}_{\alpha} + \mathfrak{B}_{\beta}$

(lettre allemande ah majuscule suivie de la lettre grecque alpha minuscule plus la lettre allemande beh majuscule suivie de la lettre grecque bêta minuscule)

(3) ab est parallèle à cd

§ 28. Lettres uniques et combinaisons de lettres (voir § 29)

- a. Dans le présent *Code*, une « lettre unique » répond aux critères suivants:
 - i) la lettre doit appartenir à l'alphabet français;
 - (1) a correspond à α et D correspond à Δ .

(« a » et « D » sont des lettres uniques; α et Δ n'en sont pas.)

- ii) la lettre unique est en caractère régulier ;
- (1) X est un vecteur et x est un scalaire.

(« X » n'est pas une lettre unique mais « x » en est une)

- iii) la lettre unique ne doit pas être altérée;

(aucune de ces lettres n'est une lettre unique)

- (1) $1 L = 1000 cm^3$

(L (litre) n'est pas considéré comme une lettre unique)

(2) Il y a a comme variable...

(les mots « y » et « a » ne sont pas des lettres
uniques ; le dernier « a » est une lettre unique)

- v) en imprimé, la lettre est précédée d'une espace, ou d'un ou plusieurs signes de ponctuation; si cette espace n'est pas indiquée en braille, la lettre n'est pas une lettre unique; que les signes de ponctuation soient précédés ou non d'une espace, est hors de propos; un symbole de groupement n'est pas un signe de ponctuation;

(dans cet exemple, les trois premières lettres sont des lettres uniques ; la quatrième n'en est pas une)

(2) x + y
 (« y » n'est pas une lettre unique puisqu'elle n'est pas
 précédée d'une espace ou d'un signe de ponctuation)

- vi) en imprimé, la lettre est suivie d'une espace, ou d'un ou plusieurs signes de ponctuation; si cette espace n'est pas indiquée en braille, la lettre n'est pas une lettre unique; que les signes de ponctuation soient suivis ou non d'une espace, est hors de propos; un symbole de groupement n'est pas un signe de ponctuation.
- (2) A cos b ou Acos b
 (« A » n'est pas une lettre unique puisqu'elle n'est pas
 suivie d'une espace en braille)
- (3) x + y
 (« x » n'est pas une lettre unique parce qu'elle n'est
 pas suivie d'une espace ou d'un signe de ponctuation)
- b. Une combinaison de lettres, plus particulièrement, celle qui se réfère à une abréviation braille doit répondre aux critères suivants:
 - i) la combinaison des lettres doit correspondre à une abréviation braille;
 - ii) toutes ses lettres sont minuscules ;
 - iii) elle répond aux exigences de la \$28.a, ii à vi ci-dessus.
 - (1) cd est parallèle à gh.

(« cd » correspond à une abréviation braille et non « gh »)

(2) AB est perpendiculaire à CD.

(AB et CD ne sont pas des lettres minuscules (selon ii)

(3) 7 jrs = 1 sem. (« jrs et sem. » ne sont pas considérés comme des combinaisons de lettres; ce sont des abréviations de l'imprimé (§28.a.iv)

§ 29. Emploi de l'indicateur d'alphabet français

Sous réserve des conditions de la §30, l'indicateur d'alphabet français est utilisé dans les cas suivants :

- a. devant toute lettre minuscule ou majuscule de l'alphabet français affectée d'un type de caractère irrégulier;

 - (3) ef

(e minuscule en script suivi de f minuscule en script)

- b. devant toute lettre unique ou une combinaison de lettres minuscules correspondant à une abréviation braille à moins qu'une autre règle du *Code* l'interdit spécifiquement.
 - (1) L'intersection de ab et cd est O.

 - (4) x est l'abscisse à l'origine

 - (6) n-ième

(7) Exercices A-F (8) Exercice 1-a (9) Les axes X, Y et Z. (10) **✓** a : : : : (11)ab **** (12) 1. а. b. (13) Si n_1 , n_2 , sont... (14) "x" = "y" (15) (p est un entier positif) (« p » suit le symbole de groupement d'ouverture; si les parenthèses étaient supprimées, l'indicateur d'alphabet français serait requis devant la lettre « p ») (16) (p et q) (« p et q » sont accolés aux symboles de groupement; l'indicateur d'alphabet français serait requis si les parenthèses étaient supprimées) (17) (1, m, n, sont des sous-ensembles de U) (« l » et « U » sont accolés aux symboles de groupement; ces deux lettres exigeraient l'indicateur d'alphabet français si les parenthèses étaient supprimées)

(18) (x est l'abscisse à l'origine)

(la lettre « x » exigerait l'indicateur d'alphabet français si les parenthèses étaient supprimées)

- (19) (ab et cd) (ces combinaisons de lettres correspondant à une abréviation braille exigeraient l'indicateur d'alphabet français si les parenthèses étaient supprimées)

- c. Pour l'emploi de l'indicateur d'alphabet français avec les abréviations de l'imprimé, voir §54.
- d. D'autres situations exigeant l'emploi de l'indicateur d'alphabet français sont traitées à la §31.

§30. Cas où l'indicateur d'alphabet n'est pas utilisé

Dans les cas suivants, les lettres uniques ou les combinaisons de lettres, ne requièrent pas l'indicateur d'alphabet français.

- a. devant une lettre unique ou une combinaison de lettres qui suit le nom d'une fonction ou de son abréviation;

 - (2) arc ab :: :: :: ::
 - (3) $e^{\sin x}$
- b. devant une lettre unique ou une combinaison de lettres suivant un signe de forme; devant une lettre unique ou une combinaison de lettres précédant un signe de forme et lorsque ce signe représente également un signe d'omission;
 - (1) ∠ a :: ::

(2) \triangle unt

(3) x y

..

(la forme du carré est un signe d'omission)

c. devant une lettre ou une combinaison de deux ou plusieurs lettres d'un déterminant ou d'une matrice;

(1) a b c d e f g h i

 $\begin{pmatrix}
\frac{d}{du} & \frac{d}{dv} \\
\frac{d}{dx} & \frac{d}{dy}
\end{pmatrix}$

d. devant une lettre unique ou une combinaison de lettres à l'intérieur d'une énumération finie (voir \$13);

(1) (0, a, 1, b, 2)

(2) {a, b, c, d}

(3) (ab, cd, ef)

(4) (a, 2x, b)

e. devant une lettre unique ou une combinaison de lettres si elles précèdent ou suivent un signe de comparaison;

(1) Si a = b, alors ac = bc.

(2) a = b, mais $c \neq b$.

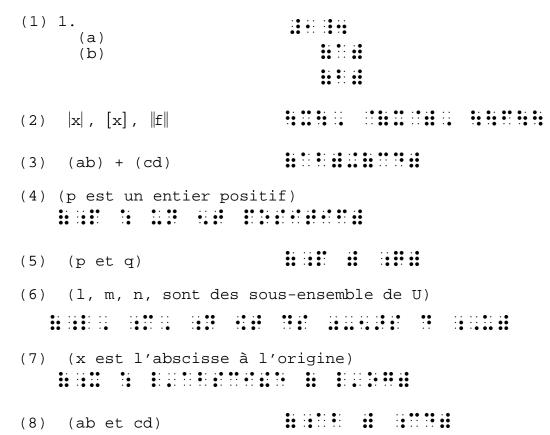
(3) 30% de N = 63..... (4) "x = v"(5) Dans x = 5, x est la variable. (6) Pour certaines valeurs de s, d = st. (8) i = 1, 2, ..., n (9) $n:v \rightarrow r$ $(10) e \times e = e^2$ (11) p:r = q:sdevant une lettre ou une suite de lettres qui ne sont pas définies comme étant « une lettre unique » ou « une combinaison de lettres», dans les cas non traités spécifiquement aux \$\frac{1}{29} - 31, et \$\frac{5}{54}; (1) x + y = -a(2) par et ABC (3) x% (4) a cos B (5) m \angle b (6) Si n, n_1 , n_2 , sont...

(7)	s	ABC et A'B'C'	sont semblables.		
				••••	

g. pour d'autres cas où l'indicateur d'alphabet français n'est pas requis, voir §31.

§ 31. Autres observations concernant l'indicateur d'alphabet français

a. L'indicateur d'alphabet français n'est pas requis lorsqu'une lettre ou une combinaison de lettres de l'alphabet français, non espacées et en caractère régulier, sont en contact direct à la fois avec un symbole de groupement d'ouverture et de fermeture. Par contre, si une lettre ou une combinaison de lettres sans espace sont en contact avec seulement l'ouverture ou la fermeture du symbole de groupement, l'indicateur d'alphabet français est ou n'est pas requis (voir \$29 et \$30). Toutefois l'indicateur d'alphabet français n'est pas requis si le symbole de groupement est affecté d'un prime, d'un exposant ou d'un indice.



(9) {x | x possède les propriétés de R}

(« tel que » étant un signe de comparaison, « x » ne requiert pas l'indicateur d'alphabet français)

- (10) ("x = y")
- (11) Résous pour x (x > y).
- (12) (j = 1, 2, ..., n)
- (14) $s]_a^b$ (le crochet de fermeture a un exposant et un indice ; l'indicateur d'alphabet français n'est pas requis à « s »)
- b. Un nombre ayant une ou plusieurs lettres minuscules romaines est considéré comme une lettre unique et doit suivre les règles énoncées aux sections \$29 à \$31. Un nombre avec une lettre majuscule romaine est soumis aux mêmes règles. Un nombre avec plusieurs lettres majuscules romaines ne requiert pas l'indicateur d'alphabet français.

§ 32. Lettres dans les diagrammes

Lorsqu'une lettre minuscule de l'alphabet français en caractère régulier est utilisée comme étiquette dans un diagramme, elle requiert l'indicateur d'alphabet français. Cependant, l'indicateur est omis si la lettre est majuscule.

§33. Lettres dans les tableaux

Les lettres utilisées dans les entrées ou les en-têtes d'un tableau, doivent respecter les règles des \$\fomath{9}29-31\$ concernant l'usage de l'indicateur d'alphabet français.

(1)	х	У	· · •• · • •	· · • • · · · · · · · · · · · · · · · ·
	-4 -3	-1 3	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	-4 -3 -1	11		: : : : : : : : : : : : : : : : : : : :

RÈGLE V - TYPES DE CARACTÈRES

Indicateurs de graphie pour les mots, les lettres, les nombres et les expressions composées

```
caractère gras

caractère italique

caractère sans empattement

caractère script

caractère souligné
```

Indicateurs de graphie pour les groupes de mots et les énoncés mathématiques.

```
début de caractère gras

début de caractère italique

début de caractère souligné

fin de caractère gras

fin de caractère italique

fin de caractère souligné
```

(Pour la combinaison des indicateurs de majuscule, d'alphabet, et de graphie, se référer à l'annexe A.)

§ 34. Les différents types de caractères

La présente règle traite de six types de caractères : le caractère régulier ; les caractères irréguliers soit le gras, l'italique, le script, le caractère sans empattement (et sans obit), et le caractère souligné. Sauf pour le caractère régulier, les types de caractères irréguliers sont signalés par l'indicateur de graphie approprié. (Voir \$23 pour le traitement du caractère majuscule.)

Règle V - Types de caractères

§ 35. Emploi des indicateurs de graphie avec les lettres, les nombres et les expressions composées

a.	Sous réserve	des	règles	de	la	§37,	pour	signa	ler	le	type	de
	caractère d	d'une	lett:	re,	i	.1	faut	touj	ours		utili	ser
	l'indicateur	de	graphi	e a	appr	opri	é sui	vi d	'un	in	dicate	eur
	d'alphabet.											

- (1) a :•:•:•:

 (lettre française « a » minuscule en italique)
- (2) A :• :• :• :: (lettre française « a » majuscule en italique)
- (4) a :: :: :: (lettre française « a » minuscule en gras)

- (7) **a** :::::: (lettre allemande « ah » minuscule en gras)

- (11) (1ettre allemande « ah » minuscule en script)

Règle V - Types de caractères

(13) h ∷∷∷∷∷ (lettre française « h » minuscule sans empattement)

(15) abcd (« a » est en caractère régulier, « b », en italique, « c », en gras et « d », en script)

- b. Sous réserve de la \$37, l'indicateur de graphie approprié est utilisé pour désigner le type de caractère d'un nombre; l'indicateur de graphie est toujours suivi de l'indicateur numérique devant un nombre. En imprimé, lorsqu'un nombre contient plusieurs chiffres et qu'il est affecté du même type de caractère, l'indicateur de graphie et l'indicateur numérique sont placés devant le premier chiffre seulement. Par contre, si un nombre contient plusieurs chiffres et qu'il est affecté de différents types de caractères, l'indicateur de graphie et l'indicateur numérique précèdent chacun des chiffres ayant un nouveau type de caractère. Lorsqu'il y a retour au caractère régulier, seul l'indicateur numérique est requis.
 - (1) **0** (0 est en gras)
 - (2) 2 (2 est en script)
 - (3) **345** (345 est en gras)
 - (4) 3,5 (3,5 est en italique)
 - (5) 345 (3 est en italique, 4, en gras et 5, en script)
 - (6) **4**35 (4 est en gras, 3 et 5, en caractère régulier)

Règle V - Types de caractères

(7) <u>37</u> (37 est souligné)

(8) 7<u>3</u>2 (3 est souligné)

- (9) **9**<u>512</u> (9 est en gras et 512, souligné)
- c. Sous réserve de la \$37, toute expression composée d'un nombre relié par un trait d'union à un mot ou à une abréviation de l'imprimé et entièrement du même type de caractère, requiert l'indicateur de graphie approprié au début du nombre seulement. Si le mot ou l'abréviation revient au caractère régulier, on le signale en insérant, avant le trait d'union, le symbole de fin du braille conventionnel :... (points 6, 3). Si le mot ou l'abréviation qui suit le trait d'union est affecté d'un autre type de caractère, on utilise l'indicateur de graphie approprié devant ce mot ou cette abréviation.
 - (1) 45-ohm (toute l'expression est en italique)
 - (2) **45-pieds** (toute l'expression est en gras)

 - (4) 45-ohm (45 est en italique et ohm est en gras)
- d. L'indicateur de graphie n'affecte que la lettre qui le suit. Par conséquent, sauf pour le caractère régulier, l'indicateur de graphie approprié est utilisé devant chacune des lettres d'une série. L'effet de l'indicateur de graphie suivi de chiffres seulement se termine par une espace, par l'indicateur numérique ou par tout autre symbole non numérique. L'effet de l'indicateur de graphie affecte entièrement une expression composée à moins qu'elle se termine par le symbole de fin du braille conventionnel ::: (points 6, 3) ou par tout autre indicateur de graphie.

- (1) le triangle ABC (* abc * est en majuscule et en caractère gras)
- (2) $\underline{25}x^2 + \underline{15}x \underline{10} = 0$

(les nombres 25, 15 et 10 sont soulignés ; x est un symbole non numérique)

(3) **25x**

§ 36. Emploi des indicateurs de début et de fin de graphie avec les groupes de mots et les énoncés mathématiques

- a. Tout énoncé mathématique identifié par les mots « théorème, définition, axiome, lemme, » etc., et affecté d'un caractère irrégulier est signalé comme suit:
 - i) l'étiquette (théorème, définition, etc.) est transcrite uniquement et entièrement en lettres majuscules et le texte de l'énoncé, affecté uniformément du même type de caractère dans l'imprimé, est précédé et suivi des indicateurs de début et de fin de graphie appropriés. Une espace doit séparer le texte et les indicateurs de début et de fin de graphie;
 - ii) lorsqu'une portion de texte d'un caractère irrégulier, autre que des lettres ou des formules constituant une expression mathématique, est intégrée dans le texte de l'énoncé affecté lui-même d'un différent type de caractère irrégulier, cette portion de texte doit être transcrite selon les procédures décrites ci-dessus en utilisant les indicateurs de début et de fin de graphie appropriés. S'il est nécessaire d'utiliser deux indicateurs de début et de fin de graphie consécutifs, il n'y a aucune espace entre eux.
 - (1) **Théorème 15**. Un triangle est isocèle si les angles de la base sont congrus.

(dans l'imprimé, « théorème 15 » est en gras et seule la première lettre de « théorème » est en majuscule)

(2) Définition : x + yi = a + bi, si et seulement si x = a et y = b.

(dans l'imprimé, « Définition » est en gras et seule sa première lettre est en majuscule)

(3) **Définition.** Nous disons que z_0 est **zéro de l'ordre n** du polynôme f(z) si et seulement si...

(dans l'imprimé, « Définition » est en gras et seule sa première lettre est en majuscule)

(4) Définition. Un <u>ensemble</u> dont les éléments sont en correspondance biunivoque avec les **nombres** naturels est appelé ensemble dénombrable.

(dans l'imprimé, « Définition » est en italique et seule sa première lettre est en majuscule)

b. Sous réserve de la \$37, pour une séquence de trois mots et moins, constituée uniquement de mots, en caractère italique, gras ou souligné, chaque mot est précédé par l'indicateur d'italique :, de caractère gras : ou de caractère souligné : ; sous réserve de la \$35, si un seul de ces mots représente une lettre, un nombre ou tout autre symbole mathématique, alors on utilise les indicateurs de début et de fin de graphie appropriés, conformément aux règles de la \$36.a. Les indicateurs de début et de fin de graphie s'appliquent aussi dans le cas d'un groupe de quatre éléments et plus d'un énoncé non identifié en caractère irrégulier,

qui commence ou se termine par un mot, un nombre, une lettre, ou tout autre symbole ou expression mathématique.

(plus de quatre éléments en caractère italique qui se termine par un symbole mathématique)

(3) P.G.C.D. signifie le *Plus Grand Commun Diviseur*.

(quatre mots en caractère italique)

(4) Les opérations ordinaires d'addition et de multiplication sont associatives dans l'ensemble des nombres réels.

(plus de quatre mots en caractère gras)

(plus de quatre éléments en caractère italique)

(6) Mesure les cercles

(trois mots, constitués uniquement de « mots », en caractère gras)

(7) Le triangle ABC.

(trois éléments en caractère italique ; « ABC » est un symbole mathématique)

(8) Trouve le périmètre du rectangle.

(un seul mot en caractère italique)

(9) <u>La longueur de la base et la hauteur sont identiques</u>.

(plus de quatre mots soulignés)

(10) Les 10 gagnants

(trois éléments soulignés; 10 est un symbole mathématique)

§ 37. Cas ou les indicateurs de graphie ne sont pas utilisés

Les indicateurs de graphie ne sont pas utilisés dans les cas suivants :

- a. lorsqu'une lettre ou un nombre sont imprimés en caractère régulier.
- b. lorsqu'un texte, conventionnel ou mathématique, est affecté d'un caractère irrégulier et qu'il n'a aucune signification mathématique. Fréquemment, on imprime en caractère italique les lettres de toutes les formules tout au long d'un ouvrage. Cette pratique n'est pas retenue en braille à moins que l'auteur veuille exprimer pour la même lettre, soit en caractère italique ou régulier, deux significations différentes. Enfin, un différent type de caractère utilisé dans le seul but d'attirer l'attention du lecteur est ignoré dans la transcription.

§ 38. Le caractère gras

- a. Certains signes d'opération ou de comparaison sont imprimés en caractère gras, et conformément à la technique du présent Code, le symbole composé des points 4-5-6 précède le symbole correspondant. Cette technique est appliquée exclusivement à des signes spécifiques mentionnés aux sections appropriées dans ce Code. Dans ces cas, le symbole composé des points 4-5-6 fait partie intégrante du symbole spécifique associé et n'est pas considéré comme un indicateur de graphie du caractère gras. Cette technique est utilisé seulement lorsqu'on veut exprimer une distinction entre le caractère régulier et le caractère gras du même signe ayant une signification mathématique. Le symbole composé des points 4-5-6 sert également à indiquer des formes hachurées, noircies ou teintées (voir \$110).
- b. En imprimé, le caractère gras identifiant des lettres comme vecteurs est retenu dans la transcription. Lorsque tout vecteur est identifié à la fois par le caractère gras et par une flèche uniforme, cette flèche est omise dans la transcription. Par contre, si la présence des flèches en imprimé est décrite par l'auteur sous forme d'annotation précise, la transcription des flèches est retenue et il faut alors le signaler par une note du transcripteur.
 - (1) $\overline{A'B'}$ (vecteur avec flèche en caractère régulier)

RÈGLE VI - SIGNES ET SYMBOLES DE PONCTUATION

Indicateur de ponctuation		:
Signes de ponctuation		
apostrophe	1	: :
deux-points	:	••
guillemets		
simple ouvert	"	••
simple fermé	"	••
français ouvert	«	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
français fermé	*	••••
point	•	••
points de suspension		• • • •
point d'exclamation	!	•••
point d'interrogation	?	• • •
point-virgule	;	• •
en exposant ou en indice	;	· • · • · • • ·
tirets		
court		
long		
trait d'union	_	: : • •
craic a dilitori	_	

virgules

conventionnelle ,

mathématique ,

en exposant ou en indice ,

§ 39. Modes de ponctuation

Puisque les nombres sont représentés en braille par des symboles inférieurs, et que ces symboles représentent aussi des symboles de ponctuation, il est nécessaire d'établir des règles afin d'éviter toute confusion entre ces symboles. Le présent *Code* utilise deux modes de ponctuation: le mode conventionnel et le mode mathématique.

§40. Emploi de l'indicateur de ponctuation

Sous réserve de la \$41, l'indicateur de ponctuation est utilisé après tout symbole mathématique suivi d'un symbole de ponctuation, à l'exception de la virgule. Dans les cas qui suivent, on considère ce mode de ponctuation comme mathématique :

i) après tout indicateur braille sauf l'indicateur de fin de notation mathématique ;

$$(1) \quad \frac{1}{2}, \quad \frac{3}{4}.$$

- (2) vélocité. (barre sur « vélocité »)
- ii) après tout symbole numérique régi par le Code Nemeth ;
- (1) 0.
- (2) "49"
- iii) après tout nombre en notation romaine ;

(1) I, II, III. iv) après un tiret ou les points de suspension dans un contexte mathématique ; s'il y a doute sur la nature du contexte, il faut utiliser l'indicateur de ponctuation ; (1) 24 = 6 + ____. (2) 1, 3, v) après un symbole de référence ; (1) note*. vi) après le symbole général d'omission ; vii) après une lettre unique ; (1) a, b, c. viii) après une suite de lettres dans laquelle chaque lettre possède sa propre identité, pourvu qu'une telle suite ne soit pas une abréviation de l'imprimé; (1) \triangle ABC. ix) après une terminaison ordinale ; (1) 1 er, 2 e, 3 e.

x) après tout mot ou abréviation de l'imprimé qui n'est pas sur la ligne de base, en autant que le signe de ponctuation qui suit soit sur la ligne de base;

(1) 13 _{sept} .	
(xi) après toute expression	n modifiée ;
(1) $\stackrel{-}{x}$.	•• • · · • · • · • · • · • · • · • · •
xii) après le symbole du ra	adical;
(1) "√" signifie la "racir	ne carrée"
xiii) après tout symbole forme, d'opération ou d	de forme ou de modification de de comparaison ;
(1) "	
(2) Le signe « + » est emp	ployé pour l'addition.
« = », ou « > ».	s réels au moyen des signes « < »,
xiv) après tout symbole de	groupement en braille ou dessiné ;
(1) ("8").	
(2) (PPCM).	** :: :: ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** *
xv) après tout nom de fonc soit dans un contexte m	tion, abrégé ou non, pourvu que ce nathématique ;
(1) "sin" et "cos" sont des	

xvi) après tout symbole div	ers énuméré à la r	ègle XXII ;
(1)	100%.		
xvi:	i) après une virgule, supposant que ces signe qu'ils occupent n'exist dessus s'appliquerait.	s soient supprimés	et que l'espace
(1)	0,"		
(2)	(—"1")		
§ 41. C	as où l'indicateur de po	nctuation n'est pa	s utilisé
énuméré	ateur de ponctuation s ci-dessous. Dans ces c tion conventionnel;	n'est pas requis irconstances, il s	s dans les cas s'agit du mode de
i)	au début d'une ligne br	aille ou après une	espace ;
(1)	« 24 est un nombre à :: :: : : : : : : : : : : : : : : :		
(2)	′ 49		
ii)	après tout symbole numé conventionnel;	rique transcrit en	braille
	Copyright 1970. (renseignement en page		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
iii) après un tiret ou les contexte conventionnel		on dans un
(1)	Les quatre opérations d ———————————————————————————————————		

- (2) Cinq et trois font...
- iv) après un mot ou une abréviation de l'imprimé, pourvu que le signe de ponctuation soit au même niveau que le mot ou l'abréviation;
- (1) e.g.
- (2) p. 27.
- (4) mi./min.
- (5) {mer., jeu., ven.}
- (6) $\triangle_{\text{Polygone réq.}}$
- (7) 2 litres.
- (8) ("trois")
- (9) 5 francs.
- (10) x-abscisse à l'origine.
- (12) vitesse × temps.
- v) après le nom d'une fonction non abrégé dans un contexte conventionnel;

(1)	Les principales fonctions trigonomètriques sont le « sinus », la « tangente » et la « sécante ».
vi)	avant une virgule, un trait d'union, un tiret ou les points de suspension ;
(1)	0, 1, 2
(2)	(1), (2), (3).
(3)	{Pièces de un cent, pièces de cinq cents,, pièces de vingt-cinq cents}
(4)	Réédition, 1970, par (renseignement en page titre)
(5)	Exercices 30-40.
(6)	Uni-, bi-, tridimensionnel.
(7)	65 — 75
	Utilise la notation binaire — n'emploie que des « 0 » et des « 1 ».
vii) avant tout symbole d'une suite de symboles de ponctuation, sauf le premier qui requiert l'indicateur de ponctuation.
(1)	Probabilité — « 0 ».
(2)	0."

§ 42. Les terminaisons plurielles

Parfois le choix entre le singulier et le pluriel d'un mot est indiqué par un « s » entre parenthèses « (s) » (voir \$116 pour le pluriel des signes de forme).

- (1) \(\sigma \) 1 et 2

§43. Deux-points

Les deux-points ne sont pas systématiquement suivis d'une espace comme c'est l'usage en braille conventionnel.

- (1) 3:30
- (2) f:(x, y)

§44. Virgule

- a. La virgule utilisée comme signe de ponctuation en mode de ponctuation mathématique, se nomme « virgule mathématique ». En d'autres circonstances, la virgule conventionnelle est utilisée.
 - (1) 1, 3, 5 et 7

- (6) (x,y)
 (en imprimé, il n'y a pas d'espace après la virgule ; en
 braille une espace est requise)
- b. Aucune espace n'est requise après la virgule à l'intérieur d'un nombre, qui le sépare en tranche de trois chiffres, sauf s'il s'agit d'aligner des chiffres en colonne.
 - (1) 1,000,000
 - (2) 947, 147, 592 millions mille unités

§45. Tiret long

Le tiret long est précédé et suivi d'une espace. Cependant, aucune espace n'est requise entre le tiret long et l'un des symboles énumérés ci-dessous pourvu que ces symboles lui soient associés.

- i) les symboles de ponctuation autre que le trait d'union ;
- ii) les indicateurs braille ;
- iii) les symboles de groupement ;
- iv) les symboles de décimale, dollar, cent, livre sterling, prime et pourcentage.
- (1) L'inverse de —— est la multiplication.
- (3) L'addition est l'antonyme de ——.

(l'ouverture et la fermeture des signes de groupement sont associées aux tirets respectifs)

- (7) 2 \(\big + 3 \(\big = \ldots \) (le signe de cent est associ\(\big \) au tiret)

- (10) Une masse de 3 grammes et une de 5 grammes peuvent être remplacées par une masse de $-\!-\!-\!-\!-\!-$ grammes.

- (11) 4% = 0, —— (la virgule décimale est associée au tiret)
- (12) 12' = ——" (le signe « seconde » est associé au tiret)

§ 46. Points de suspension

a. En imprimé, une série de points peuvent représenter l'omission d'un terme, d'une entrée ou d'une ligne. Cette série de points est représentée en braille par les points de suspension (::::::).

(1) 1, 3, 5, ..., 15.

(2) Marie, Sylvie,

(3) $a, ar, ar^2,$

.....

- b. Les points de suspension sont soumis aux mêmes règles d'espacement que le tiret long. Voir la \$45.
 - (1) x + y + (le point est associé aux points de suspension)

(la virgule est associée aux points de suspension)

(l'indicateur de la ligne de base est associé aux points de suspension)

(l'ouverture et la fermeture des symboles de groupement sont associées aux différents points de suspension)

(5) 12 ¢ + 14 ¢ = ...¢

(le symbole de « cent » est associé aux points de suspension)

§ 47. Point d'exclamation

Dans l'imprimé, le point d'exclamation est représenté par le même signe que celui du factoriel. Dans la plupart des cas, le contexte est suffisamment clair pour faire la distinction entre les deux signes et éviter toute ambiguïté.

§48. Trait d'union

Dans l'imprimé, le trait d'union et le signe moins sont identiques. Comme les symboles braille correspondants coïncident également, un minimum de discernement est requis par le transcripteur. Il faut laisser une espace entre le trait d'union et le tiret adjacent.

RÈGLE VII SIGNES ET SYMBOLES DE RÉFÉRENCE

Indicateur de référence générale		· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Astérisque	*	· • · • · • · · · · · · · · · · · · · ·
Croix		
simple	†	· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
double	†	· • · • • • • • • • • • • • • • • • • •
Étoile	☆	••••
Signe de paragraphe	Я	·• · · • • · · · · · · · · · · · · · ·
Signes de section		
simple	§	
double	§ §	

§49. Signes et symboles de référence

Certains de ces signes sont utilisés comme signe d'opération et dans ce cas, ils sont soumis aux règles régissant les signes d'opération (Règle XIX). Lorsqu'un de ces symboles sert de référence, la position d'exposant est ignorée dans la transcription.

Si un signe de référence en imprimé n'existe pas dans le présent <code>Code</code>, tels que « fléchettes, dessins, etc., » le transcripteur choisit un symbole braille approprié et le signale par une note du transcripteur. Que ce soit un symbole de référence existant dans le présent <code>Code</code> ou un nouveau symbole conçu par le transcripteur, ces symboles sont soumis aux règles qui régissent les signes et symboles de référence.

Règle VII - Signes et symboles de référence

(1) Un recueil de chant* est...

```
....
```

(l'astérisque est un signe de référence et sa position en exposant est ignorée)

§50. Indicateur de référence générale

Lorsqu'une note en bas de page est signalée par un nombre, généralement en exposant et sans autre signe de référence, l'indicateur de référence générale précède ce nombre et sa position d'exposant en imprimé est ignorée dans la transcription.

(1) Trouvez l'indice du radical.

(dans l'imprimé, le 1 en exposant qui suit le mot « indice », indique une note en bas de page)

§51. Espacement des symboles de référence

- a. Tout symbole de référence, se rapportant à un mot ou à une expression mathématique, qui signale une annotation particulière ou une note en bas de page, est séparé de ce mot ou de cette expression par une espace. Cependant, si ce symbole de référence n'est lié à aucun mot ou expression, sa position relative dans le texte est respectée et il est séparé d'une espace de chaque côté. Toutefois, lorsqu'un symbole de ponctuation se rapporte à un tel symbole de référence, il n'y a aucune espace entre les deux.
 - (1) *Nombres irrationnels...

(dans l'imprimé, l'astérisque précède le mot « nombre » sans espace)

Règle VII - Signes et symboles de référence

b.

	Nombres* irrationnels		
	(dans l'imprimé, l'a « nombre » sans espa	astérisque suit le mot ace)	
. ,	* Nombres irration		
е	(dans l'imprimé, l'asté et il est séparé d'une ensembles.*	-	>
	(dans l'imprimé, l'asté n'est pas associé à l'a	érisque suit un point mais le poi astérisque)	int
(5)	ensemble*.		
		érisque suit le mot « ensemble » est associé à l'astérisque)	
les of pas unest a symbol ou un	croix et l'indicateur une note en bas de pa accolé à la lettre ou a ole de référence, qui	e de la \$49, lorsque l'astérisque de référence générale ne signale ge ou une annotation particuliès au nombre auquel il se réfère. To signale une annotation particulies, est séparé par une espace du la serie de	ent re, out ère
(1)	§1, ¶a		
(2)	Un recueil de chant 1	est	
		l » est en exposant après le mot e réfère à une note en bas de pag	ge)
		::::::::::::::::::::::::::::::::::::::	
		::::::::::::::::::::::::::::::::::::::	<u>a</u>

Règle VII - Signes et symboles de référence

- (5) 1.*

 (l'astérisque suit le point et identifie le numéro du problème pour une étude plus approfondie)
- (6) *Pour un crédit additionnel.

(note en bas de page)

c. En braille, la disposition en retrait des notes en bas de page est soumise aux règles énoncées dans le Code « Braille Formats-Principles of Print to Braille Transcription 1997 ».

RÈGLE VIII - ABRÉVIATIONS DE L'IMPRIMÉ

§52. Abréviations de l'imprimé

- a. Les abréviations de l'imprimé s'écrivent toujours en braille intégral. En général, elles appartiennent à l'une des catégories suivantes:
 - i) les abréviations conventionnelles universellement reconnues dans un dictionnaire ;

- (4) p. ex. (par exemple)
- (6) oct., nov., déc.
- (7) N.D.L.R.
- (8) 110 ouest, 110^e av.
- ii) les abréviations désignant les unités de poids, de mesure, de température, de superficie, de volume, de temps, de notation dans le domaine de l'électricité et de la chimie;
- (1) 1 m
- (2) C signifie Celsius

(3)	980 g	10 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 1
(4)	1000 km	
(5)	1 lm	
(6)	25 m ²	
(7)	100 km/h	
(8)	1800 r.p.m.	
(9)	6 A (ampères)	
(10)	NaCl	:: ** *: :: ** *:
iii)	les sigles et les acro	nymes;
(1)	FORTRAN	
(2)	ASCAP	:: :: •: •: •: •: •: •: •: •: •: •: •: •
(3)	O.N.U.	
iv)	les initiales de perso	nnes ou de lieux géographiques ;
(1)	J'ai rencontré M. M. e	t M. N.
(2)	JP. Ferland	
(3)	Vancouver, CB.	
v)	les initiales d'établi d'organisations, etc.	
(1)	RCA	

- (3) Les industries A & B inc.
- vi) les abréviations propres à certaines disciplines ou à
 certains livres ;
- (2) T.U.
- (3) cac :::::::

- vii) les abréviations formées des lettres initiales ou principales d'un mot, d'un groupe de mots, ou d'un nom;
- (1) Man. (signifie « Manitoba »)
- (2) n angles dt. (dt. signifie « droits »)

- (5) b-d (signifie « bandes dessinées »)
- viii) les abréviations créées dans les en-têtes et les rangées d'un tableau.

RALLYE 1995 Fiche personnelle

DATE	NOM du cycliste participant	NOMBRE de kilomètres parcourus	NOMBRE d'heures accumulées	Ville visitée

```
• • • •
• • • • •
     : • : • : •
  : • : • : •
    :: :: ::
   : : : : : :
    :: :: ::
     :::::::
```

- b. Lorsqu'une lettre ou une série de lettres ne représentent pas un mot ou un groupe de mots, elles ne sont pas considérées comme une abréviation et doivent être transcrites selon d'autres règles du présent Code (voir \$\mathbb{9}28-29)\$. L'abréviation du nom d'une fonction, les numéros de modèle et de série, etc., ne sont pas des abréviations. Lorsqu'il y a doute sur la nature d'une lettre ou d'une suite de lettres, elles sont traitées comme si elles n'étaient pas une abréviation.

- (2) Les groupes sanguins sont A, B, AB, et O.
- (3) sin x
- (4) Numéro de série GE96F12.

§53. Abréviations de l'imprimé en lettres majuscules

Toute abréviation de l'imprimé en lettres majuscules, est précédée de l'indicateur de majuscule simple si elle est composée d'une seule lettre ou de l'indicateur de majuscule double si elle est composée d'une série de lettres.

§54. Indicateur d'alphabet français et abréviations de l'imprimé

- a. L'indicateur d'alphabet français est utilisé devant toute abréviation de l'imprimé, lorsqu'une lettre est seule, lorsqu'une suite de lettres correspond à une abréviation braille, et lorsqu'une abréviation de l'imprimé inclut une lettre ayant une valeur abréviative en braille. L'indicateur d'alphabet français est utilisé même lorsque l'abréviation de l'imprimé est précédée ou suivie de symboles de groupement, d'un indicateur braille, d'une barre de fraction, du trait d'union, de la barre oblique et des indicateurs de notation mathématique. Cependant, l'indicateur d'alphabet n'est pas requis aux abréviations créées dans un tableau (\$52a(viii).
 - (1) 10 g + 10 g = 20 g

(4) lat. 30° 20' N

(5) 1 = 1000 cc

(6) (m)

(l'indicateur d'alphabet français est requis même avec les parenthèses)

(7) $\prod_{m=1}^{\infty} m^2 = 100 \text{ cm}^2$

(l'indicateur d'alphabet français est requis même si l'abréviation est affectée d'un exposant)

(l'indicateur d'alphabet français est requis, même avec l'indicateur de fraction et la barre de fraction)

(9) E/S signifie « Entrée/Sortie ».

(l'indicateur d'alphabet français est requis même si l'abréviation est suivie ou précédée d'une barre oblique)

(10) 100° C. = 212° F.

(11) Est-ce que « apr. J.-C. » correspond à « A.D. » ?

(12) Masse at. (l'indicateur d'alphabet français est requis puisque « at. » correspond à une abréviation braille)

(13) 1 km = 1000 m (* km * inclut une lettre ayant une valeur abréviative braille et « m * est une lettre seule)

- (14) 100 km = ? mi.
- (15) 7 jrs = 1 sem. (entre indicateurs de notation mathématique (90.d))
- b. En chimie, on emploie l'indicateur d'alphabet français devant les symboles d'éléments chimiques employés seuls qui ne sont pas affectés d'un exposant ou d'un indice.

 - (2) L'eau est composée de 2 atomes de H et d'un atome de O.

§55. Abréviations de l'imprimé et ponctuation

Le mode de ponctuation conventionnelle (littéraire) est utilisé avec les abréviations de l'imprimé, pourvu que les signes de ponctuation soient au même niveau que les abréviations (§39-41).

- (1) i.e.,
- (2) (e.g., ...)
- (3) 9 c.
- (4) 25 c., 10 c. et 5 c.
- (5) $\triangle_{\text{polygone rég.}}$
- (6) Mer, jeu, ven.
- (8) Voir le chap. IV, (p. 27).

- (9) Référez-vous au Vol. I, pp. 30-35.
- (10) 108 km/h = 30 m/s.

§56. Abréviations braille et abréviations de l'imprimé

Les abréviations de l'imprimé s'écrivent toujours en braille intégral. (voir §52-55 et §58). En voici d'autres exemples :

- (2) 23 min.
- (4) Lisez le chap. V.
- (5) {Man., Ont., Qué.}
- (6) {lun., mar., mer.}
- (7) x min.
- (8) 6 min./360 s.
- $(9) \quad \frac{1 \text{ h}}{60 \text{ min}}$
- (10) 6 min/360 sec
- (11) S_{somme part.}

§ 57. Espacement et abréviations de l'imprimé

- a. Aucune espace n'est requise entre une abréviation de l'imprimé et un signe de ponctuation, une barre oblique, un symbole de groupement, un indicateur, et une barre de fraction, lorsqu'ils sont associés à l'abréviation. De plus, on respecte l'usage de l'imprimé lorsqu'il n'y a pas d'espace entre deux composantes d'une abréviation. Dans tous les autres cas, il y a une espace de chaque côté de l'abréviation.
 - (1) 108 km/h = 30 m/s
 - (2) $(3cm)^2 = 9 cm^2$
 - (3) $\sqrt{60 \text{ cm}}$
 - $(4) \qquad \frac{1 \text{ h}}{60 \text{ min}}$
 - (5) A polygone rég.
 - (6) 1800 r.p.m.
 - (7) 42 p.p.m.
 - (8) 100 cm = 1 m
 - (9) $Q_1 = U_1 p.e.$
 - (10) 6 m 50 cm
 - (11) Un rectangle de h cm de longueur sur k cm de hauteur.
 - (12) 4 m 60 cm 45 mm

- (13) N 35° 0
- (14) (2x 3y) km. (les parenthèses ne sont pas associées à l'abréviation « km » ; l'abréviation est donc précédée d'une espace)
- (16) 25 bar. de pét. (25 barils de pétrole)

RÈGLE IX - ABRÉVIATIONS BRAILLE

§58. Cas où les abréviations braille ne sont pas utilisées

- a. Les abréviations braille ne sont pas utilisées dans un mot ou une partie d'un mot, lorsqu'elles sont en contact avec les cas énumérés ci-dessous. Aucune abréviation braille ne peut également être utilisée avant ou après l'espace précédée ou suivie d'un signe de comparaison, et même s'il y a rejet d'une ligne braille à une autre. Dans le cas d'une expression reliée par un trait d'union, seule la partie de l'expression, en contact avec un élément énuméré ci-dessous, doit se soumettre à la règle.
 - i) tout indicateur braille autre que l'indicateur de majuscule et l'indicateur d'italique;

(1) 13_{sept}

(2) vélocité

(3)

(l'image de drapeaux en imprimé)

(4) (un)

(6) $\frac{\text{distance}}{\text{temps}} = \text{vitesse}$

ii) tout symbole numérique en notation Nemeth ; (1) $\cos \left[2 \operatorname{Arc} \csc \left(-\frac{29}{21} \right) \right]$ iii) un symbole d'omission ; (1) dix ? quatre = six iv) une lettre unique ; (1) a arc $\sin x + b$ arc $\tan y$ toute combinaison de lettres dans laquelle chacune a une v) identité distincte ; (1) xy sin z vi) tout symbole de modification ; (1) Chaleur vii) un symbole du radical ; (1) $\sqrt{\text{quatre}}$ viii) tout symbole d'opération ; (1) Neuf - sept = deux (2) Quantité/m³ (3) 10 parties/aire

	$\frac{\text{distance}}{\text{temps}} = \text{vitesse}$	
	(5) Sept + trois :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: ::	
	(6) les gens qui voyagent en autocar/les gens qui voyagent en voiture	
	ix) tout symbole de comparaison, même s'il y a une espace entre ce symbole et le mot ou la partie de mot.	
	(1) 1 heure = 60 minutes	
	(2) posons $3x = 1e$ nombre $1e$ plus grand	
	(3) sept - trois = quatre	
	(4) Copie et remplace ☐ par = ou ≠ pour rendre l'énoncé vrai.	
	(5) une = ajoutée à une = donne une =.	
b.	Une abréviation braille n'est jamais utilisée dans le non abrégé d'une fonction. L'abréviation braille n'est par utilisée dans le nom intégral d'une fonction lorsqu'il apparaît dans un contexte mathématique. Le mot arc, est particulier, n'est pas abrégé lorsqu'il précède ou sui immédiatement un symbole mathématique, avec ou sans espace.	s 1 n
	(1) sin x	

- (2) sécante x + sécante y : x
- (5) Arc Sécante x
- (6) L'arc ACB est un arc majeur.
- c. Les abréviations braille représentées par un seul symbole supérieur ou inférieur (bien, se, son, tous, dès, en, puis, été, etc.) et les abréviations « ch » et « oi », sont transcrites en braille intégral lorsqu'elles sont accolées à un symbole de groupement d'ouverture ou de fermeture, qu'elles soient en lettres majuscules, en caractère régulier ou irrégulier. Cette règle s'applique même lorsqu'un symbole de ponctuation est placé entre le symbole de groupement et les abréviations braille énumérées ci-dessus.
 - (1) (et, de plus)
 - (2) (qui est)

 - (4) Le x (dans l'exemple ci-dessus) représente un nombre entier.
 - (5) (Bien sûr)
 - (6) (chiens et chats)
 - (7) (oiseau et oiselet)

	(8) (« Ce n'est pas la réponse. »)
	(9) (« en outre, x ≠ 0 »)
	(10) (« Bien plus! »)
	(11) (Le match)
	(12) (C'est la loi.)
d.	Une abréviation braille est évitée si elle peut être confondue avec une expression mathématique;
	(1) ,,, plus
	(2) Ce C = 100.
	(3) $a = x$, mais $x \neq c$. $\vdots \vdots \vdots \vdots \vdots \vdots \vdots \vdots \vdots \vdots $
	(4) Nous voyons que c = d.
	(5) Cet angle est <i>dans</i> une position
	(« dans » en italique peut être confondu avec la lettre grecque $\boldsymbol{\theta}$)
e.	L'abréviation braille « er » de la terminaison du nombre ordinal «premier» (1 er) doit être évitée. La terminaison d'un nombre ordinal composée d'une seule lettre suit l'usage de l'imprimé.
	(1) 1 ^{er} , 2 ^e ,, n ^e ::::::::::::::::::::::::::::::::::::
	(2) $2n^{i\hat{e}me}$

<u>Règle IX - Abréviations braille</u>

f.	en		<pre>» au début d'un mot, qu'elle soit u majuscules, ou en caractère e.</pre>
	(1)	Chapitre	
	(2)		• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	(3)	chose	•• •• •• •• •• •• •• •• •• •• •• ••
§ 59 .	. Em	ploi des abréviations b	raille
		erve de la section §58, lisées dans les cas suv	les abréviations braille doivent ants :
	(1)	1 année-lumière	
	(2)	non p	
		primaire, binaire,	
	(4)	Solde à $\frac{1}{2}$ -prix	
	(5)	9 grammes	
	(6)	Hydrogène-3	
		(vitesse) × (temps) =	
		énergie = masse × (vit	esse de la lumière) ²
		(Les gens en voiture)/	(100 enfants)

(10) Le segment fg figure une droite.

....

Règle IX - Abréviations braille

- (11) L'abréviation pour « tangente » est « tan ».
- (12) {Canadiens, Français, Espagnols}

RÈGLE X - OMISSIONS

Symbole d'omission

§60. Symbole d'omission général

En imprimé, un grand nombre de signes est utilisé pour indiquer l'omission d'éléments mathématiques ou conventionnels. Le symbole d'omission général est utilisé pour représenter une omission de l'imprimé désignée par le point d'interrogation seul ou en combinaison avec des traits d'union ou un tiret. Une espace peut également désigner une omission en imprimé. On utilise alors le même nombre de symboles d'omission généraux qu'il y a de signes d'omission dans l'imprimé. Lorsque le tiret est indiqué comme signe d'omission en imprimé, on utilise le symbole du tiret long en braille. Si l'imprimé fait usage d'un signe d'omission qui n'est pas prévu par le présent Code, il est soit dessiné ou désigné par un nouveau symbole braille. Dans tous les autres cas, le symbole d'omission doit correspondre au signe d'omission de l'imprimé sauf dans une disposition spatiale. (voir \$61).

- (2) 108 cm = ? m ? cm.

(le signe d'omission dans l'imprimé est un point d'interrogation)

- (4) ? + ? = 10 (le signe d'omission dans l'imprimé est un point d'interrogation)

- (5) 7 ? = 5 (le signe d'omission dans l'imprimé est représenté par un tiret sous le point d'interrogation)

(les signes d'omission sont représentés par des espaces dans l'imprimé)

- (9) Cinq × —— = quinze

(un tiret est indiqué dans l'imprimé)

(les points de suspension sont indiqués dans l'imprimé)

- (11) Le renard brun... (les points de suspension sont indiqués dans l'imprimé)

§61. Omissions dans la disposition spatiale

Dans toute disposition spatiale, seulement le symbole d'omission général est utilisé; on ne tient pas compte du signe d'omission représenté en imprimé. De plus, le nombre de symboles d'omission

Règle X - Omissions

généraux qui doit être utilisé en braille est le même qu'en imprimé.

(1) 40 +70 ???

(des points d'interrogation sont indiqués dans l'imprimé)

(2) 642 -??? 453

(des points d'interrogation sont indiqués dans l'imprimé)

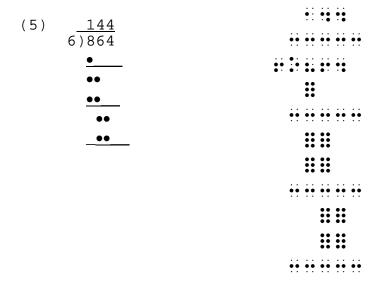
(3) 300 +500 ?

(un point d'interrogation est indiqué dans l'imprimé)

(4) 651 <u>×252</u> •••2 •••2 •••2 •••2

(une série de points sont indiqués dans l'imprimé)

Règle X - Omissions



(des points sont indiqués dans l'imprimé)

§62. Espacement des symboles d'omission

Le symbole d'omission général est espacé de la même manière que l'élément qu'il remplace. Les autres symboles d'omission (tiret, points de suspension, etc.) doivent être conformes aux règles d'espacement pour ces symboles.

RÈGLE XI - ANNULATION

Indicateurs d'annulation

début :

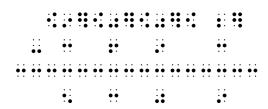
§63. Indicateurs d'annulation

L'indicateur d'annulation sert à signaler quelle partie d'une expression mathématique a été annulée dans l'imprimé. L'annulation en braille exige une disposition spatiale pour toute fraction, partie de fraction, ou pour tout élément individuel, contenant une annulation en imprimé.

(3)
$$\frac{(x+y)}{(x+y)(y+z)} = \frac{1}{y+z}$$

Règle XI - Annulations

9	0	0	2	
-3	6	9	3_	
5	3	0	9	



$$(5) \frac{\cancel{x}\cancel{y}}{\cancel{x}\cancel{y}z}$$

RÈGLE XII - FRACTIONS

Indicateurs de fraction		
simple		
début	: • : •	
fin	•	
complexe		
début		
fin		
hypercomplexe		
début	: : : : :	
fin	:: :: ::	
partie fractionnaire d'un nombre fractionnaire		
début	· • • • · • · • · • · •	
fin	· • · • · • · •	
Barres de fraction		
barre employée avec l'indicateur de fraction simple		
barre oblique /		
barre horizontale	•	
barre employée avec la partie fractionnaire d'un nombre fractionnaire		
barre oblique /	: • · • · • · ·	
barre horizontale	• :	

barre employée avec l'indicateur
de fraction complexe

barre oblique /

barre horizontale ____

barre employée avec l'indicateur
de fraction hypercomplexe

barre horizontale ____

barre employée dans la
disposition spatiale

barre horizontale ____

barre horizontale ____

(longueur variable)

§64. Fractions simples

Dans le présent *Code* une fraction est dite simple lorsque son numérateur et son dénominateur ne contiennent pas de fraction, sauf une fraction en indice ou en exposant.

§65. Emploi des indicateurs de fraction simple

a. Les indicateurs de fraction simple servent à encadrer toute fraction simple dont le numérateur et le dénominateur sont séparés par une barre horizontale dans l'imprimé. Seule la fraction d'un nombre fractionnaire fait exception à cette règle.

 $(1) \quad \frac{1}{3} \quad \vdots \quad \vdots \quad \vdots \quad \vdots$

 $(2) \quad x^{\frac{1}{2}} \qquad \qquad \vdots \quad \vdots \quad \vdots \quad \vdots \quad \vdots$

 $(3) \quad \frac{a+b}{c}$

(5) vitesse =
$$\frac{\text{distance}}{\text{temps}}$$

b. Les indicateurs de fraction simple servent à encadrer toute fraction simple dont le numérateur et le dénominateur sont séparés par une barre oblique dans l'imprimé, et lorsque ces deux composantes sont placées à des hauteurs variées de chaque côté de la barre oblique, ou sont imprimées en caractère de dimension différente du contexte mathématique en cours.

(dans l'imprimé, le numérateur est placé près de l'extrémité supérieure de la barre oblique et le dénominateur, près de l'extrémité inférieure)

(2) 3 x/y
(dans l'imprimé, le 3, x, et y, sont à la même hauteur, mais le x et le y sont en caractère plus petit que celui du 3)

§66. Cas où les indicateurs de fraction simple ne sont pas utilisés

a. Les indicateurs de fraction simple ne sont pas utilisés dans la partie fractionnaire d'un nombre fractionnaire.

$$(1) \quad 4\frac{3}{8}$$

b. Les indicateurs de fraction simple ne sont pas utilisés pour encadrer une fraction dont le numérateur et le dénominateur sont séparés par une barre oblique dans l'imprimé, et lorsque les deux composantes sont placées à la même hauteur de chaque côté de la barre oblique ou sont imprimées en caractère de même dimension que le contexte mathématique en cours. Quelquefois, les composantes de chaque côté de la barre oblique, ne sont pas définies comme étant les termes d'une fraction. Même lorsqu'elles le sont, le transcripteur ne peut pas toujours déterminer avec certitude le début ou la fin de la fraction. Dans ce cas, il vaut mieux éviter d'utiliser les

indicateurs de fraction et laisser au lecteur braille le soin d'évaluer la situation à l'aide des mêmes renseignements fournis au lecteur voyant.

- (4) $x^{1/2}/7$... (dans l'imprimé, le 1 et le 2 sont au même niveau et le x et le 7 sont au même niveau; chaque pair de signes est en caractère régulier par rapport à leur niveau respectif)

§ 67. Nombres fractionnaires

Aux fins du présent *Code*, un nombre fractionnaire est une expression amorcée par un nombre entier suivi d'une fraction simple (habituellement en caractère plus petit) dont le numérateur et le dénominateur sont aussi des nombres entiers. La barre de cette fraction simple peut être horizontale ou oblique

dans l'imprimé. Les indicateurs du nombre fractionnaire encadrent la partie fractionnaire du nombre fractionnaire. Une expression contenant une lettre n'est pas un nombre fractionnaire, même si elle emprunte une forme identique à celle du nombre fractionnaire.

- $(1) \quad 4\frac{3}{8}$
- (2) 4 3/8
- (3) x³/₈
 (x n'est pas un nombre entier donc ceci n'est pas un nombre fractionnaire; dans l'imprimé, la fraction est en caractère plus petit que celui du « x »)
- (4) x_{3/8}
 (x n'est pas un nombre entier donc ceci n'est pas un
 nombre fractionnaire ; dans l'imprimé, la fraction est en
 caractère plus petit que celui du « x »)
- (5) 3_{1/y} (y n'est pas un nombre entier donc ceci n'est pas un nombre fractionnaire; dans l'imprimé, la fraction est en caractère plus petit que celui du « 3 »)

§ 68. Fractions complexes

Une fraction est dite complexe lorsqu'elle comporte au moins une fraction simple soit au numérateur, au dénominateur, ou les deux. Toutefois, une fraction n'est pas complexe lorsqu'elle contient que des fractions simples en exposant ou en indice.

§69. Emploi des indicateurs de fraction complexe

Les indicateurs de fraction complexe sont utilisés pour encadrer les fractions dites complexes.

$$(1) \quad \frac{\frac{3}{8}}{5}$$

$$(2) \quad \frac{1/2}{2\frac{2}{3}}$$

$$(6) \quad \frac{1}{2} \left/ \frac{3}{4} \right.$$

§ 70. Fractions hypercomplexes

Une fraction est dite hypercomplexe lorsqu'elle comporte au moins une fraction complexe, soit au numérateur, au dénominateur, ou les deux. Toutefois, une fraction n'est pas hypercomplexe lorsqu'elle contient que des fractions complexes en exposant ou en indice.

§ 71. Emploi des indicateurs de fraction hypercomplexe

a. Les indicateurs de fraction hypercomplexe sont utilisés pour encadrer les fractions dites hypercomplexes. La disposition linéaire à l'intérieur d'une disposition spatiale est préférable à une disposition entièrement linéaire ou entièrement spatiale.

$$(1) \quad \frac{\frac{1\frac{1}{4}}{1\frac{3}{5}}}{5}$$

(méthode linéaire à l'intérieur d'une disposition spatiale)

$$(2) \frac{\frac{(1-x)\frac{d}{dx}(2x)-2x\frac{d}{dx}(1-x)}{(1-x)^2}}{1+\left(\frac{2x}{1-x}\right)^2}$$

(méthode linéaire à l'intérieur d'une disposition spatiale)

(3)
$$\frac{\frac{(1-x)\frac{d}{dx}(2x)-2x\frac{d}{dx}(1-x)}{(1-x)^2}}{1+\left(\frac{2x}{1-x}\right)^2}$$

(illustration d'une fraction hypercomplexe sous forme de disposition spatiale uniquement)

$$\begin{array}{c} (4) & \frac{(1-x)\frac{d}{dx}(2x)-2x\frac{d}{dx}(1-x)}{(1-x)^2} \\ & \frac{1}{1} + \left(\frac{2x}{1-x}\right)^2 \end{array}$$

(illustration de la fraction hypercomplexe de l'exemple
(3) sous forme de disposition linéaire uniquement)

b. Les fractions hypercomplexes de niveau supérieur peuvent être transcrites au moyen de la méthode illustrée en a. Il suffit d'utiliser le symbole composé du point 6 ;, le nombre de fois requis, devant les indicateurs de fraction et la barre de fraction correspondante.

§72. Fractions indéfinies

Une fraction est dite indéfinie lorsque chaque dénominateur, sauf peut-être le dernier, est la somme d'un nombre entier et d'une fraction. Ce genre de fraction exige une disposition spatiale dans laquelle chaque barre de fraction en braille, a une longueur proportionnelle à celle de l'imprimé. Aucun indicateur de fraction n'est utilisé pour ce genre de fraction indéfinie.

§73. Disposition spatiale des fractions

a. Lorsqu'une fraction est transcrite sous sa forme spatiale, tous les indicateurs de fraction sont requis, sauf pour la fraction indéfinie. De plus, chaque barre de fraction doit être de la même longueur que la plus longue expression et chaque autre expression de la fraction doit être centré proportionnellement à sa barre de fraction. Si une expression est trop longue pour être centrée sur une seule ligne, chaque rejet, appliqué selon les règles, est centré

proportionnellement à la barre à laquelle l'expression entière est associée.

b. Lorsqu'il n'y a pas de contrainte, la disposition linéaire est préférable dans le cas des fractions sauf pour les fractions indéfinies. Toutefois, lorsque la notation fractionnaire est présentée pour la première fois au lecteur braille, notamment au niveau primaire ou lors d'un besoin spécifique, on peut avoir recours à la disposition spatiale.

$$\begin{array}{ccc} (2) & \frac{x}{y} \\ & \vdots & \vdots \\ & \vdots & \vdots \\ & \vdots & \vdots \\ \end{array}$$

$$(4) \quad \frac{1000 \text{ m}}{1 \text{ km}} \frac{60 \text{ km}}{1 \text{ h}} \frac{1 \text{ h}}{60 \text{ min}} \frac{1 \text{ min}}{60 \text{ s}} = \frac{16,67 \text{ m}}{1 \text{ s}} = 16,67 \text{ m/s}$$

c. Pour les annulations dans une disposition spatiale, voir \$63.

- d. Pour la disposition spatiale des fractions hypercomplexes, voir §71.
- e. Pour la disposition spatiale des fractions indéfinies, voir \$72.

RÈGLE XIII - EXPOSANTS ET INDICES

Indicateurs de niveau

de la ligne de base	: •
exposant	: •
exposant avec exposant	: : : : :
exposant avec indice	· • · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
exposant avec exposant avec exposant	
exposant avec exposant avec indice	
exposant avec indice avec exposant	
exposant avec indice avec indice	
indice	: • •
indice avec exposant	
indice avec indice	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
indice avec exposant avec exposant	
indice avec exposant avec indice	
indice avec indice avec exposant	
indice avec indice avec indice	:::::::::::::::::::::::::::::::::::::::

Indicateurs de début et de fin au premier niveau de l'exposant ou de l'indice

début d'indice	
fin d'indice	
début d'exposant	
fin d'exposant	: • • • • • • • • • • • • • • • • • • •

Contraction pour la virgule et l'espace facultative au niveau de l'exposant ou de l'indice

Contraction pour le point-virgule et l'espace facultative au niveau de l'exposant ou de l'indice

§74. Nature des exposants et des indices

C'est une des caractéristiques des expressions mathématiques d'employer des signes, généralement en caractère plus petit, disposés plus bas ou plus haut que la « ligne de base ». Tout signe élevé plus haut que la ligne de base se nomme « exposant »;

tout signe abaissé plus bas que la ligne de base se nomme « indice ».

Toute expression entière en exposant ou en indice est transcrite en braille sans indicateur, mais sa position sera signalée par une note du transcripteur.

- (1) Dans x², le ² est un exposant.

§75. Ordre des exposants et des indices

L'exposant ou l'indice peut lui-même être affecté d'un exposant ou d'un indice. Ces derniers se réfèrent à un indice ou à un exposant de second niveau, alors que les premiers se réfèrent à un exposant ou à un indice de premier niveau. À leur tour un exposant ou un indice de second niveau peuvent être affectés d'un exposant ou d'un indice à un troisième niveau. Bien qu'en théorie, il soit possible d'avoir un exposant ou un indice de niveau supérieur à trois, en pratique cette situation est plutôt rare.

§ 76. Les indicateurs de niveau

Un indicateur de niveau, autre que l'indicateur de la ligne de base, identifie les symboles qui le suivent comme étant en exposant ou en indice. L'indicateur de la ligne de base identifie les symboles qui le suivent comme étant des signes sur la ligne de base. La position élevée ou abaissée spécifiée par un

indicateur de niveau, est toujours conditionnelle à la ligne de base.

§77. Position des indicateurs de niveau

a. L'effet de l'indicateur de niveau avec une composante (l^{er} niveau) a pour but de diriger l'attention du lecteur vers le haut ou vers le bas de la ligne de base et cette composante est d'abord formée de l'indicateur d'exposant ou d'indice.

 $(1) x^2$ (x au carré) $(2) y^{3}$ (y au cube) (3) x*(x exposant astérisque) $(4) x^{-2}$ (x exposant moins 2) (5) x_a (x indice a) $(6) x_{-2}$

(x indice moins 2)

- b. L'effet de l'indicateur de niveau avec deux composantes (l^{er} et 2^e niveau) peut être décrit de la manière suivante:
 - i) La première composante dirige le lecteur vers le haut ou vers le bas de la ligne de base, et cette composante est d'abord formée de l'indicateur d'exposant ou d'indice;
 - ii) la seconde composante dirige le lecteur vers le haut ou vers le bas de la ligne de base et cette seconde composante est d'abord formée de l'indicateur de niveau de la première composante (i) auquel on ajoute l'indicateur d'exposant ou d'indice.

- (1) $n^{x^{y}}$ (« n » a un exposant « x »; cet exposant a un exposant « y »)
- (2) x^{na}
 (« x » a un exposant « n »; cet exposant a un indice
 « a »)
- (3) x_{n^a} (« x » a un indice « n »; cet indice a un exposant « a »)
- (4) n_{x_y} (« n » a un indice « x »; cet indice a un indice « y »)
- c. L'effet de l'indicateur de niveau avec trois composantes $(1^{er},\ 2^e$ et 3^e niveau) peut être décrit de la manière suivante:
 - i) La première composante dirige le lecteur vers le haut ou vers le bas de la ligne de base, et cette composante est d'abord formée de l'indicateur d'exposant ou d'indice;
 - ii) la seconde composante dirige le lecteur vers le haut ou vers le bas de la ligne de base et cette seconde composante est d'abord formée de l'indicateur de niveau de la première composante (i) auquel on ajoute l'indicateur d'exposant ou d'indice;
 - iii) la troisième composante dirige le lecteur vers le haut ou vers le bas de la ligne de base et cette troisième composante est d'abord formée des indicateurs de niveau de la seconde composante (ii) auquel on ajoute l'indicateur d'exposant ou d'indice.
 - (1) $n^{x^{y^{z}}}$ (« n » a un exposant « x »; cet exposant a un exposant « y »; cet exposant a un exposant « z »)
 - (2) n^{xyz²}
 (les points de suspension indiquent qu'il y a des exposants à des niveaux supérieurs; en imprimé, les points sont imprimés en diagonale)

- (5) n xaj
 (« n » a un exposant « x »; cet exposant a un indice
 « a »; cet exposant-indice a un indice « j »)
- (6) $x_{a^{r^n}}$ (« x » a un indice « a »; cet indice a un exposant « r »; cet indice-exposant a un exposant « n »)
- (7) $x_{a^{n}b}$ (* x » a un indice « a »; cet indice a un exposant « n »; cet indice-exposant a un indice « b »)
- (8) x_{p_am}
 (« x » a un indice « p » ;cet indice a un indice « a » ;
 cet indice-indice a un exposant « m »)
- (9) $n_{x_{y_z}}$ (« n » a un indice « x » ; cet indice a un indice « y » ; cet indice-indice a un indice « z »)
- (10) $n_{x_{y_z}}$.

(les points de suspension indiquent qu'il y a des indices à des niveaux supérieurs ; en imprimé, les points sont imprimés en diagonale)

d. L'effet de l'indicateur de niveau avec plus de trois composantes peut être décrit de la même manière suggérée avec les niveaux d'indicateur de deux ou trois composantes.

§ 78. Exposants et indices à gauche

Un exposant ou un indice sont disposés aussi bien à gauche ou à droite du signe auquel ils sont associés. Par conséquent, les mots « gauche » ou « droit » seront utilisés avec les mots « exposant » ou « indice » pour indiquer leur position exacte.

Un exposant ou un indice, à gauche ou à droite, sont tout simplement disposés, en conservant horizontalement la position respective de l'exposant ou de l'indice et du signe auquel ils sont associés. Chacun doit être précédé par le niveau d'indicateur approprié.

Les exposants ou les indices à gauche de troisième niveau ou plus, quoique très peu courant, sont traités comme le démontre les exemples suivants:

- (2) x (« x » a un exposant « moins » à gauche)
- (3) $_{x}n$ (« n » a un indice « x » à gauche)
- (5) 10 4 (* 10 » a un exposant « 4 »; cet exposant a un exposant « moins » à gauche)

- (9) an x
 (« x » a un indice « n » à gauche; cet indice a un
 exposant « a » à gauche)

§ 79. Exposants et indices directement au-dessus ou au-dessous

Un exposant ou un indice qui est directement au-dessus ou audessous du signe auquel il est associé, se nomme un « modificateur » (voir Règle XIV).

§80. Indices numériques

L'indicateur d'indice n'est pas requis pour signaler un indice numérique lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- i) l'indice numérique est placé à droite;
- ii) l'indice numérique est de premier niveau;
- iii) le signe auquel est associé l'indice numérique est un nom de fonction abrégé ou une lettre ayant son identité propre; dans ce dernier cas, la lettre doit représenter un nombre en base 10; cette lettre peut appartenir à n'importe quel alphabet et être affectée de n'importe quel type de caractère irrégulier; elle peut aussi être modifiée par une ou plusieurs primes ou d'un exposant. Dans le cas d'une formule chimique de deux

lettres, l'abréviation est traitée comme une seule lettre;

- iv) l'indice est composé exclusivement de symboles numériques qui ne doivent pas, eux-mêmes, portés d'exposants ou d'indices.
- (1) x₁
 (x indice 1; l'indicateur d'indice n'est pas requis parce
 que les conditions i à iv sont remplies)
- (2) x_{11} (x indice 11; l'indicateur d'indice n'est pas requis parce que les conditions i à iv sont remplies)
- (3) **1**(lettre allemande « ah » majuscule indice 1;
 l'indicateur d'indice n'est pas requis parce que les
 conditions i à iv sont remplies)
- (4) x'₁ ∷ ∷ ∷ ∷ (x prime indice 1; l'indicateur d'indice n'est pas requis parce que les conditions i à iv sont remplies)
- (5) x₂"
 (x double prime indice 2; l'indicateur d'indice n'est
 pas requis parce que les conditions i à iv sont remplies)
- (6) 3x (x indice 3 à gauche; l'indicateur d'indice est requis parce que la condition i n'est pas remplie)
- (7) x_{i1}
 (x a un indice i; cet indice a un indice 1;
 l'indicateur d'indice est requis parce que la condition
 ii n'est pas remplie)
- (8) $\log_2 x$ (log en base 2 de x; l'indicateur d'indice n'est pas requis parce que les conditions i à iv sont remplies)

(9) 12₇

(12 indice 7 ou 12 en base 7; l'indicateur d'indice est requis parce que la condition iii n'est pas remplie)

(10) (CO₃)₂

(le radical carbonate employé deux fois ; l'indicateur d'indice est requis avant le 2 parce que la condition iii n'est pas remplie)

(carbonate de sodium ; l'indicateur d'indice n'est pas requis parce que les conditions i à iv sont remplies)

(12) sept₃

(sept indice 3; l'indicateur d'indice est requis parce que la condition iii n'est pas remplie)

(x a un indice 1; cet indice a un indice j;
l'indicateur d'indice est requis parce que la condition
iv n'est pas remplie)

(14) x_n

(x a un indice 2; cet indice a un exposant n;
l'indicateur d'indice est requis parce que la condition
iv n'est pas remplie)

(15) x_{2'}

(x a un indice 2 prime ; l'indicateur d'indice est requis parce que la condition iv n'est pas remplie)

 $(16) \quad \mathbf{x}_{2+k} \qquad \vdots \quad \vdots \quad \vdots \quad \vdots$

(x a un indice 2 plus k; l'indicateur d'indice est requis parce que la condition iv n'est pas remplie)

(x a un indice 1/2; l'indicateur d'indice est requis parce que la condition iv n'est pas remplie)

(x a un indice 3 à gauche et un indice 1 à droite; l'indicateur d'indice est requis devant $\ll 3$ » parce que la condition i n'est pas remplie)

(A a un indice x1; l'indicateur d'indice est requis parce que la condition iv n'est pas remplie)

(x a un indice 10 000; l'indicateur d'indice n'est pas requis parce que les conditions i à iv sont remplies)

 $(21) \quad \mathbf{x}_{1.2} \qquad \qquad \vdots \quad \vdots \quad \vdots \quad \vdots$

(x a un indice 1,2; l'indicateur d'indice n'est pas requis parce que les conditions i à iv sont remplies)

 $(22) \quad \mathbf{x}_{0.6} \qquad \cdots \qquad \cdots$

(x a un indice 0,6; l'indicateur d'indice n'est pas requis parce que les conditions i à iv sont remplies)

(la sommation de zéro à n de a indice k; l'indicateur d'indice n'est pas requis parce que les conditions i à iv sont remplies)

(24) $\Pi_0^n a_k$

(le produit de zéro à n de a indice k; l'indicateur d'indice n'est pas requis parce que les conditions i à iv sont remplies)

(A et F représentent des chiffres en base 16; l'indicateur d'indice est requis parce que la condition iii n'est pas remplie)

(26) $\int_0^{\sqrt{1-x^2}} f(x) dx$

(l'intégrale de zéro à racine carrée de $1-x^2$ de f de x dx; l'indicateur d'indice est requis parce que la condition iii n'est pas remplie)

§81. Virgule et point-virgule au niveau de l'indice et de l'exposant

Dans une expression, les composantes d'un indice ou d'un exposant sont parfois séparées par une virgule ou un point-virgule suivis d'une espace facultative. Dans ce cas, on remplace la « virgule » ou le « point-virgule » et l'espace facultative respectivement par les symboles « . et . . Cependant, on ne peut pas utiliser ces symboles pour remplacer la virgule ou le point-virgule et l'espace dans une notation sur la ligne de base.

- (2) x_(a,b)
 (dans l'imprimé, la virgule n'est pas suivie d'une
 espace)
- (3) $x_{1,2}$... (dans l'imprimé, la virgule est suivie d'une espace)
- (4) $P_{n_{x,y}}$ (dans l'imprimé, la virgule est suivie d'une espace)
- (6) $-t_{\alpha;n-1}$ (dans l'imprimé, le point-virgule est suivi d'une espace)
- (7) (x, y) (la virgule et l'espace sur la ligne de base entre les éléments ne peuvent pas être contractées)

§82. Indicateurs de début et de fin au premier niveau d'indice et d'exposant

Lorsque des expressions mathématiques contiennent des expressions complexes en indice ou en exposant, on peut choisir d'utiliser les indicateurs de début et de fin d'indice ou d'exposant pour enserrer la portion de l'expression complexe placée à un niveau autre que la ligne de base. Les modalités suivantes doivent alors être respectées. Cette adaptation doit être signalée par une note du transcripteur.

i) Les indicateurs de début et de fin d'indice ou d'exposant sont requis uniquement lorsqu'une expression complexe en indice ou en exposant comporte elle-même au moins un deuxième niveau d'exposant ou d'indice;

(1)
$$\int_0^{\sqrt{1-x^2}} f(x) dx$$

(l'expression complexe en exposant comporte un deuxième niveau d'exposant)

- ii) L'expression complexe en indice ou en exposant comportant au moins un 2^e niveau d'indice ou d'exposant est précédée de l'indicateur de début d'indice ou d'exposant correspondant à la position de l'expression et se termine par l'indicateur de fin d'indice ou d'exposant;

(l'expression complexe en indice comporte un deuxième niveau d'indice et les indicateurs de début et de fin d'indice utilisés correspondent à la position de l'expression en indice)

- iii) L'expression complexe en indice ou en exposant, qui se trouve à l'intérieur des indicateurs de début et de fin d'indice ou d'exposant, est transcrite comme si le tout se retrouvait sur la ligne de base et peut contenir des indicateurs de niveau. S'il y a lieu, l'indicateur de fin d'indice ou d'exposant est suivi de l'indicateur de la ligne de base.

(il y a des indices à l'intérieur des indicateurs de début et de fin d'indice)

§83. Situations qui déterminent les changements de niveau

Les symboles et les situations énumérés ci-dessous déterminent les changements de niveau de la façon suivante:

a. Un indicateur de niveau met fin à l'effet de l'indicateur d'un niveau précédent et amorce le niveau indiqué par le nouvel indicateur; dans le cas du niveau de la ligne de base, seulement l'indicateur de la ligne de base est admissible.

début et de fin d'exposant)

(l'indicateur d'exposant met fin au niveau de la ligne de base précédent et amorce le niveau de l'exposant; l'indicateur de la ligne de base met fin au niveau de l'exposant précédent et amorce le niveau de la ligne de base)

(l'indicateur d'indice met fin au niveau de la ligne de base précédent et amorce le niveau de l'indice; l'indicateur de la ligne de base met fin au niveau de l'indice précédent et amorce le niveau de la ligne de base; l'indicateur d'exposant met fin au niveau de la ligne de base précédent et amorce le niveau de l'exposant)

(l'indicateur d'exposant met fin au niveau de la ligne de base précédent et amorce le premier niveau d'exposant; l'indicateur d'exposant-exposant du second niveau met fin au premier niveau d'exposant précédent et amorce le deuxième niveau d'exposant; l'indicateur de la ligne de base met fin au deuxième niveau d'exposant précédent et amorce le niveau de la ligne de base)

- b. L'indicateur de ponctuation et la virgule de ponctuation mathématique mettent fin à l'effet de tout indicateur de niveau précédent et amorce le niveau de la ligne de base ; la virgule mathématique à l'intérieur d'un nombre et la virgule au niveau de l'indice ou de l'exposant maintiennent le niveau en cours)
 - (1) x². (le point est au niveau de la ligne de base)

 - (4) x_{i.i}

(la virgule et l'espace facultative au niveau de l'indice maintiennent le niveau de l'indice en cours)

(5) $P_{n_1,n_2,...}$ (les virgules et les espaces facultatives au niveau de l'indice, maintiennent le niveau en cours)

- c. L'espace ou le rejet à une nouvelle ligne braille, suivis par du texte conventionnel ou mathématique non associé, terminent l'effet de tout indicateur de niveau précédent et amorcent le niveau de la ligne de base. Toutefois, s'il y a une espace entre deux parties d'une abréviation ou de mots, en indice ou en exposant, chaque partie doit être amorcée par l'indicateur de niveau approprié.

 - (3) 6,696 × 10⁸ km/h

(l'espace avant le texte met fin au niveau d'exposant précédent et amorce le niveau de la ligne de base)

- (4) (x² y²)
 (deux éléments d'une matrice qui ne sont pas reliés ;
 l'espace met fin au niveau d'exposant précédent et
 amorce le niveau de la ligne de base)
- (5) $\triangle_{\text{polyg. rég.}}$ (l'indicateur de niveau est requis devant chaque abréviation parce que les deux sont au niveau de l'indice)
- (6) \triangle polygone régulier

(l'indicateur de niveau est requis devant chaque mot parce que les deux sont au niveau de l'indice)

d. L'espace qui suit un symbole de forme, un nom de fonction abrégé, un nom de fonction non abrégé, pourvu que ce dernier soit utilisé dans un contexte mathématique, maintient le niveau en cours; cependant, si ces éléments sont affectés

d'un exposant ou d'un indice, l'espace qui suit cet exposant ou indice rétablit le niveau en vigueur antérieurement.

- (2) sin x (l'espace maintient le niveau de la ligne de base du sinus)

- e. L'espace qui divise un nombre en tranche de trois chiffres, maintient le niveau en cours ;

(1) e^{3.141} 592 653 5

- f. L'espace, qui précède ou qui suit les points de suspension ou le tiret long, maintient l'effet de l'indicateur de niveau précédent; cependant, l'espace suivie du texte conventionnel, du texte mathématique non associé, ou d'un signe de comparaison, rétablit le niveau de la ligne de base.

(les deux espaces maintiennent le niveau d'exposant)

- (2) $s_1 \dots s_n$ (les deux espaces maintiennent par déduction le niveau de la ligne de base)
- (3) 10^{3+} est égale à 10^{5} .

(l'espace avant le tiret maintient le niveau d'exposant ; l'espace qui suit le tiret met fin au niveau d'exposant et amorce le niveau de la ligne de base)

(l'espace avant le tiret maintient le niveau d'exposant précédent tandis que l'espace qui suit le tiret met fin au niveau d'exposant précédent et amorce le niveau de la ligne de base)

- g. L'espace ou le rejet à une nouvelle ligne braille, avant un symbole de comparaison, met fin à l'indicateur de niveau précédent et amorce le niveau de la ligne de base; l'espace après un symbole de comparaison maintient le niveau précédent déjà existant.
 - (1) $x^2 + y^2 + z^2 = r^2$... (l'espace qui précède le symbole d'égalité met fin au niveau d'exposant précédent et amorce le niveau de la ligne de base; l'espace qui suit le symbole d'égalité maintient le niveau de la ligne de base)

(l'espace qui précède le symbole « plus petit que » met fin au niveau d'exposant précédent et amorce le niveau de la ligne de base ; l'espace après le symbole « plus petit que » maintient le niveau de la ligne de base)

- (3) q logq a = a (l'espace qui précède le symbole d'égalité met fin au niveau d'exposant précédent et amorce le niveau de la ligne de base; l'espace après le symbole d'égalité maintient le niveau de la ligne de base)

(l'indicateur d'indice avant le symbole d'égalité maintient ce symbole au niveau de l'indice; l'espace après le symbole d'égalité maintient le niveau de l'indice en cours)

(5) $(1-\sin^2 x)^2 = \cos^4 x$

(le rejet à la nouvelle ligne braille avant le symbole d'égalité met fin au niveau d'exposant précédent et amorce le niveau de la ligne de base)

h. Tout symbole ou situation autre que ceux énumérés de a. à g. ci-dessus maintiennent l'effet du niveau déjà en cours.

§84. Emploi des indicateurs de niveau

a. L'indicateur de niveau est requis devant tout indicateur braille ou symbole de groupement chaque fois que ces symboles sont associés à un niveau autre que celui en cours.

(l'indicateur de fin du radical est associé à la ligne de base ; l'indicateur de la ligne de base est donc requis)

(2) $e^{\sqrt{x^2+y^2}}$

(l'indicateur de fin du radical est associé au premier niveau d'exposant ; l'indicateur d'exposant est donc requis)

(l'indicateur de fin de la fraction simple est associé à la ligne de base ; l'indicateur de la ligne de base est donc requis)

$$(4) \quad \frac{d\left(\frac{x}{y}\right)}{1 + \left(\frac{x}{y}\right)^2}$$

(l'indicateur de fin de la fraction complexe est associé à la ligne de base ; l'indicateur de la ligne de base est donc requis)

(l'indicateur de modification directement au-dessus est associé à la ligne de base ; l'indicateur de la ligne de base est donc requis)

- (1es indicateurs de début et de fin d'annulation sont associés à la ligne de base; l'indicateur de la ligne de base est donc requis)

(la parenthèse fermée est associée à la ligne de base ; l'indicateur de la ligne de base est donc requis)

 $(8) \quad \mathbf{x}^{(\mathbf{m}^n)}$

(la parenthèse fermée est associée au premier niveau d'exposant ; l'indicateur d'exposant est donc requis)

b. L'indicateur d'exposant est requis pour rétablir le niveau d'exposant lorsque deux exposants se suivent, l'un s'appliquant à l'expression qui le précède et l'autre à l'expression qui le suit. De même, l'indicateur d'indice est requis pour rétablir le niveau d'indice lorsque deux indices se suivent, l'un s'appliquant à l'expression qui le précède et l'autre à l'expression qui le suit. L'indicateur d'exposant ou d'indice sont réintroduits devant une expression modifiée placée à l'intérieur d'une expression en

exposant ou en indice, pourvu que l'indicateur à usages multiples soit également utilisé.

- (1) p^{b c}q

(l'indicateur d'indice après le symbole de l'addition est réintroduit avant l'indicateur à usages multiples)

- c. L'indicateur de niveau approprié est requis devant chacune des parties d'une abréviation ou de mots qui sont à un niveau autre que la ligne de base.
 - (1) \triangle polygone régulier

- (2) a^{n+n+n...m fois}
- d. Lorsque des espaces sont utilisées dans le but d'aligner des éléments, les indicateurs de niveau doivent être utilisés comme si ces espaces n'existaient pas.

(1)
$$2x^{3} - x^{2} + x + 1$$
$$3x^{3} + 4x^{2} - 10x + 7$$
$$5x^{2} + 12$$
$$-2x^{3} - 6x$$

$$3x^3 + 8x^2 - 15x + 20$$

e. L'indicateur de niveau approprié est utilisé devant tout symbole ou situation qui nécessite un changement de niveau, en autant que ce changement ne soit pas affecté par l'une des conditions de la \$83.

(1)
$$\int_{u=a}^{u=a} \frac{1}{u} = \frac{1}{u$$

(l'indicateur d'indice avant le symbole d'égalité maintient ce symbole au niveau de l'indice ; autrement, il serait au niveau de la ligne de base)

(les indicateurs d'indice et d'exposant, avant les deux premiers symboles d'égalité, indiquent qu'ils demeurent respectivement au niveau de l'indice et de l'exposant tandis que l'espace avant le dernier symbole d'égalité indique qu'il est au niveau de la ligne de base)

(l'indicateur de la ligne de base indique que les points de suspension sont au niveau de la ligne de base)

(6)
$$(1 - \sin^2 x)^2 \cos^2 x$$

(dans cet exemple, on suppose qu'il y a eu rejet de l'expression à une autre ligne braille à l'endroit indiqué; l'indicateur de la ligne de base au début de la deuxième ligne braille indique que le « cos » est placé au niveau de la ligne de base; autrement, « cos » aurait maintenu le niveau d'exposant amorcé par la ligne précédente)

§85. Cas où l'indicateur de niveau n'est pas requis

- a. L'indicateur de la ligne de base n'est pas nécessaire après un indice numérique, lorsqu'au départ aucun indicateur d'indice n'a été utilisé.

(l'indicateur de la ligne de base n'est pas requis avant le symbole de l'addition)

(l'indicateur de la ligne de base n'est pas requis après ces indices numériques)

- b. L'indicateur de la ligne de base avant un symbole de groupement étendu de fermeture n'est pas requis s'il y a une ou plusieurs espaces entre ce symbole de groupement et son contenu précédent ou si le contenu précédent ne constitue pas la fin d'une expression.
- c. L'indicateur de niveau n'est pas requis devant un symbole de groupement de fermeture dessiné.

d. L'indicateur de niveau n'est pas nécessaire pour changer le niveau si tout symbole ou situation spécifiés à la \(\)83 ont déjà effectués le changement au niveau désiré.

§86. Exposants et indices simultanés et non-simultanés

- a. Lorsqu'une expression affectée d'un exposant et d'un indice dits « simultanés », c'est-à-dire disposés directement l'un au dessus de l'autre, l'indice est indiqué en premier même lorsque l'indice est numérique et qu'il ne requiert pas l'indicateur d'indice. Toutefois, si l'expression est affectée d'un ou de plusieurs primes, les règles de la \(\frac{9}{87} \) s'appliquent.
- b. Lorsqu'une expression affectée d'un exposant et d'un indice sont dits « non-simultanés », c'est-à-dire disposés indirectement l'un au-dessus de l'autre, la disposition horizontale de ces symboles doit être retenue. Cependant, l'indicateur de base doit être inséré avant le changement à l'autre niveau.

 - (3) abx (l'indice « b » à gauche est plus près de « x » que ne l'est l'exposant « a » à gauche)

(l'exposant « a » à gauche est plus près de « x » que ne l'est l'indice « b » à gauche)

(l'indice est plus près de « x » que ne l'est l'exposant)

(l'indice est plus près de « x prime » que ne l'est l'exposant)

§87. Primes ajoutées aux exposants ou indices

a. Le symbole de prime (') n'est jamais précédé de l'indicateur d'exposant.

(1) x'

b. Dans une expression en exposant ou en indice affectée d'une ou plusieurs primes, la (les) prime(s) est indiquée en premier lieu. Cependant, lorsque la (les) prime(s) se situe après l'exposant ou l'indice, elle conserve la position de l'imprimé.

 $(2) \quad x'^2 \qquad \qquad \vdots \quad \vdots \quad \vdots \quad \vdots$

(5) x'*

- c. Pour les autres emplois du symbole de prime, voir \$174.

RÈGLE XIV - MODIFICATEURS

Indicateurs de modification		
directement au-dessus		
premier degré		•:
deuxième degré		• • • •
directement au-dessous		
premier degré		••
deuxième degré		•• ••
à usages multiples		∷ •
en superposition		:• ::
de fin		• •
Modificateurs		
arcs		
convexe		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
concave)	•
barres		
horizontale		• · · •
verticale		• •
chevrons		
vers le haut	^	· • • · · · · · · · · · · · · · · · · ·
vers le bas	V	· • • • · · · · · · · · · · · · · · · ·
vers la gauche	<	: • • · · · · · · · · · · · · · · · · ·
vers la droite	>	: • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
flèches		
pointant vers la gauche et vers la droite	\longleftrightarrow	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
pointant vers la gauche	\leftarrow	•• •• •• ••
pointant vers la gauche et fermée à droite	\leftarrow	
pointant vers la droite		
contractée	\rightarrow	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
non-contractée	\rightarrow	•• •.

	fermée aux deux extrémités		•• • · · · · • · · · · · · · · · · · ·
	fermée à gauche (sans pointe)		•• •· ·· ·· ·· ·· ·· ·· ·· ·· ·· ·· ·· ·
	refinee a gadene (bans poince)	•	•••••••
	pointant vers la droite et fermée à gauche	\rightarrow	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	fermée à droite (sans pointe)		•• •• •• ••
	ouverte aux deux extrémités	 0	•• •• •• •• ••
	ouverte à gauche (sans pointe)		•• •• •• ••
	pointant vers la droite et ouverte à gauche	\hookrightarrow	** : : : : : : : : : : : : : : : : : :
	pointant vers la gauche et ouverte à droite	\leftarrow	•• •• •• •• •• •• •• •• •• •• •• •• ••
	ouverte à droite (sans pointe)	- ∘	•• ·· ·· ·• •· ·· ·· ·· ·· ·· ·· ·· ·· ·
Point		•	• · · · · •
Point é	widé	0	· • • · · · · · · · · · · · · · · · · ·
		?	
Point d	'interrogation		
Tildes			
all	ongé	~~	
sim	ple	~	· • • · · · • · · · · • · · · · •
	_	_	• • •
Triangl	e (équilatéral)	\triangle	· -

§88. Modificateurs

Un modificateur est un exposant ou un indice qui est placé directement au-dessus ou au-dessous du signe auquel il est associé. Les modificateurs les plus courants sont énumérés au début de la présente règle mais les autres modificateurs doivent être traités de la même manière.

§89. Expressions modifiées

- a. Les composantes d'une expression modifiée sont présentées en cinq étapes dans l'ordre suivant:
 - i) l'indicateur à usages multiples ;
 - ii) l'expression à modifier ;
 - iii) l'indicateur
 directement au-dessus

ou

directement au-dessous;

- iv) le modificateur;
- v) l'indicateur de fin.

Ces cinq étapes ne peuvent être séparées entre elles par un rejet à une nouvelle ligne braille. L'indicateur de fin affecte seulement l'expression modifiée; il n'affecte pas le niveau où se fait la modification.

- (1) \underline{x} (x avec barre au-dessous)
- (2) $\frac{}{x + y}$ (x plus y, avec barre au-dessus)
- (3) $\lim_{x\to 0} f(x)$ (la limite de f de x quand x tend vers 0)

- (4) x^2 (x au carré, avec barre au-dessus)
- (5) $\overline{x'}$ (x prime, avec barre au-dessus)
- (6) $\overline{x_1}$ (x indice 1, avec barre au-dessus)
- b. Lorsqu'une expression modifiée est composée d'un chiffre ou d'une lettre, minuscule ou majuscule, appartenant à n'importe quel alphabet, affectés ou non d'un caractère irrégulier et lorsque le modificateur est une barre horizontale placée directement au-dessus, le chiffre ou la lettre suivis uniquement de la barre sert à exprimer une modification. Cette forme contractée de l'expression est utilisée chaque fois que c'est applicable. Cependant, si la modification inclut un indice, un exposant ou un prime, on doit utiliser les cinq étapes décrites en a. ci-dessus. La règle des cinq étapes peut être appliquée simultanément aux formes contractées sans risque de confusion.
 - (1) \bar{x} (x avec barre au-dessus)
 - (2) x + y $\vdots \vdots \vdots \vdots \vdots$ (x avec barre au-dessus plus y avec barre au-dessus)

 - (5) x^{-2} (x avec barre au-dessus, au carré)
 - (6) x' (x avec barre au-dessus, prime)

- - (x avec barre au-dessus, indice 1)
- (9) $\overline{\mathbf{z}}$ (Z majuscule, en gras, avec barre au-dessus)
- (10) 3,54 (3,54 avec barre au-dessus de 4 ou 3,5 période 4)
- (11) (aA + bB) (a avec barre au-dessus, fois majuscule A en gras, plus b avec barre au-dessus, fois majuscule B en gras, le tout avec barre au-dessus)
- (12) A_{x}^{-} (A indice x avec barre au-dessus)
- (14) e^{ax} $\vdots \vdots \vdots \vdots \vdots \vdots$ (e exposant a, fois x avec barre au-dessus)

§ 90. Modificateurs de degré supérieur

a. Le modificateur du deuxième degré est précédé de l'indicateur du deuxième degré directement au-dessus ou directement au-dessous. Il en est de même pour l'indicateur du troisième degré. Cependant, l'indicateur de fin n'est utilisé qu'une seule fois après le dernier symbole du modificateur.

(1)
$$\frac{a=3}{x+y}$$
 (1) $\frac{a=3}{x+y}$ (x plus y avec barre au-dessus, et a égale 3 au-dessus de cette barre)

(x plus y avec barre au-dessous, a égale 3 au-dessous de cette barre, b égale 2 au-dessous de a égale 3)

- b. Un modificateur supérieur au troisième degré est traité de la même manière qu'en a. ci-dessus.
- c. Un modificateur, pour être à un degré supérieur au premier, doit être associé à la même expression déjà affectée d'un degré inférieur. Ainsi dans l'exemple (11) de la \$89.b, la longue barre n'est pas un modificateur du deuxième degré parce qu'aucun modificateur du premier degré est associé avec la même expression que la longue barre.

91. Modificateurs simultanés

Lorsqu'une expression mathématique est simultanément modifiée audessus et au-dessous, le modificateur au-dessous est indiqué en premier lieu. Cependant, l'indicateur de fin n'est utilisé qu'une seule fois après le dernier symbole du modificateur. Si les modificateurs sont d'un degré supérieur au premier, les règles de la 90 s'appliquent.

(x plus y, avec barre au-dessous et barre au-dessus)

(2)
$$\sum_{n=1}^{\infty} \frac{1}{2^n} = 1$$

(lettre grecque sigma majuscule, n égale 1 au-dessous, et le signe de l'infini au-dessus)

$$(3) \frac{b=2}{x+y}$$

(x plus y avec barre au-dessous, et a égale 3 au-dessous de cette barre; barre au-dessus de x + y et b égale 2 au-dessus de cette barre)

$$(4) \qquad \lambda^2 \sum_{y=0}^{\infty}$$

(lambda au carré, fois sigma majuscule, y égale 0 audessous de sigma et le signe de l'infini au-dessus)

§92. Barres parallèles horizontales

Les barres parallèles horizontales ne doivent pas être confondues avec le signe d'égalité ou le signe d'identité lorsqu'elles sont placées au-dessus ou au-dessous d'une expression mathématique autre qu'un signe de comparaison. De plus, si chaque barre est plus éloignée de l'expression mathématique modifiée, elle ne doit pas être considérée comme un modificateur de deuxième ou troisième degré; la double ou triple barre doit être considérée comme un seul modificateur.

(x avec double barre horizontale au-dessus)

(x avec double barre horizontale au-dessous et au-dessus)

(x avec double barre horizontale au-dessous et une barre horizontale au-dessus)

(x avec triple barre horizontale au-dessous)

§93. Coefficient binôme

Les deux termes constituant le coefficient binôme sont séparés par l'indicateur « directement au-dessous ». L'expression qui suit la parenthèse ouverte et qui précède l'indicateur "directement au-dessous" correspond au terme supérieur du coefficient binôme; l'expression qui suit cet indicateur et qui précède la parenthèse fermée correspond au terme inférieur du coefficient binôme.

(coefficient binôme ayant n comme terme supérieur et k comme terme inférieur)

(coefficient binôme ayant g indice j comme terme supérieur et a indice j comme terme inférieur)

§ 94. Expressions modifiées au niveau des exposants et des indices

L'indicateur à usages multiples est précédé de l'indicateur de niveau approprié lorsqu'une expression modifiée constitue une partie ou la totalité d'un exposant ou d'un indice à droite. C'est automatiquement le cas si l'expression modifiée est au tout début de l'exposant ou de l'indice. Mais, l'indicateur de niveau approprié doit être rétabli lorsque l'expression modifiée est à l'intérieur de l'exposant ou de l'indice. Il n'y a pas lieu de rétablir l'indicateur de niveau approprié si on a utilisé la forme contractée de l'expression modifiée puisque l'indicateur à usages multiples n'est pas présent.

(1)
$$A_{\tilde{x}}$$
 (A indice x avec tilde au-dessus)

(A indice x avec tilde au-dessus, plus indice y avec tilde au-dessus; le niveau d'indice après le signe plus doit être rétabli avant l'indicateur à usages multiples)

(A indice x avec barre au-dessus, plus indice y avec barre au-dessus)

§95. Modification par superposition

Lorsqu'un signe modifie un autre signe par superposition, la hiérarchie suivante, par ordre décroissant, sert de guide pour déterminer lequel est le signe de base et lequel est le signe superposée.

- i) le signe de l'intégrale (∫);
- ii) les signes d'opération ;
- iii) les barres horizontales et verticales
- iv) les signes de forme ;
- v) les signes de comparaison ;
- vi) les autres signes.

Un signe appartenant à une catégorie inférieure dans la liste est considéré comme superposé au signe appartenant à la catégorie supérieure dans la liste. La superposition est transcrite selon les règles. Si deux signes appartiennent à la même catégorie, la superposition est représentée dans un ordre ou dans l'autre, pourvu que le même ordre soit retenu tout au long de la transcription. Les composantes d'un signe composé par superposition doivent être réunies par l'indicateur de superposition et transcrites sans espace et sans rejet à une nouvelle ligne braille. L'indicateur de fin est inséré après la deuxième composante. (Voir les exemples supplémentaires dans la liste au début de la règle XX « Signes de comparaison en superposition » et \$152)

- (1) (signe de l'intégrale avec rectangle en superposition)
- (2) (barre horizontale avec carré en superposition)
- (3) (point à l'intérieur d'un signe d'égalité)

- (4) (signe d'égalité avec signe d'inclusion en superposition)
- (5) (signe d'inclusion avec signe d'égalité en superposition)
- (6) (angle avec arc en superposition)

§ 96. Modificateurs internes et les signes de forme (voir \$113)

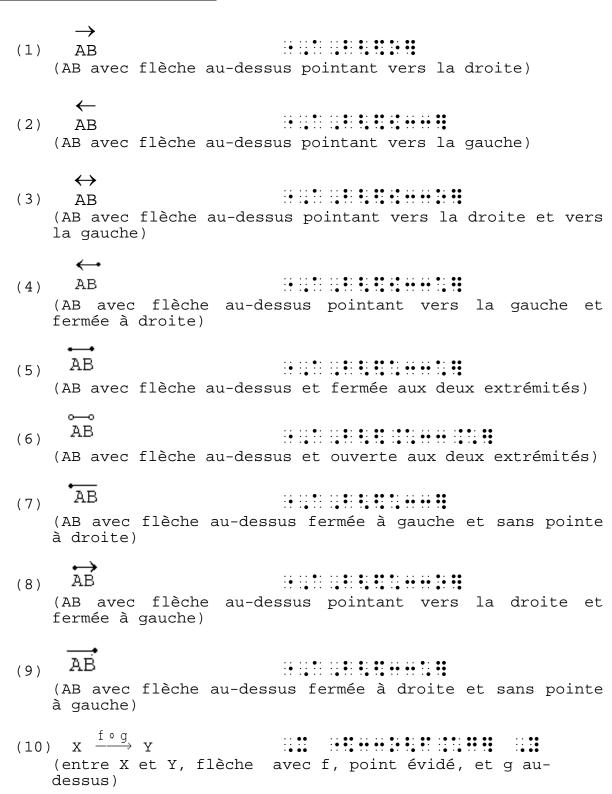
997. Arc

- (4) AB avec arc concave au-dessous)

§98. Flèches

Toute flèche placée directement au-dessus ou directement audessous d'un signe de comparaison n'est pas considérée comme un modificateur. Dans ce cas, elle fait partie intégrante du signe de comparaison composé verticalement.

Toute flèche, constituée en elle-même, pointant vers la droite, à hampe simple de longueur moyenne et de caractère régulier, qui possède une barbelure complète et ne fait pas partie d'une expression complexe ou d'un modificateur composé, est transcrite dans sa forme contractée. Cependant, elle est transcrite dans sa forme intégrale (non contractée) si elle est de caractère irrégulier, ne possède pas une barbelure complète ou une hampe de longueur moyenne, et elle fait partie d'un modificateur composé ou est elle-même modifiée.



§99. Barre horizontale

- a. La barre horizontale n'est pas un modificateur lorsqu'elle est placée directement au-dessus ou directement au-dessous d'un signe de comparaison (voir \$149). Lorsque la barre horizontale est elle-même modifiée d'un point placé au-dessous ou d'un chevron placé directement au-dessus ou directement au-dessous, cette combinaison forme un signe de comparaison modifié (voir \$148). Lorsque la barre horizontale est elle-même modifiée d'un point au-dessus, la combinaison constitue un signe d'opération.
- b. La barre horizontale sert souvent à indiquer la répétition d'un ou de plusieurs chiffres d'une fraction périodique; elle est placée au-dessus du ou des chiffres qui se répètent.
 - (1) 0, 3 (zéro virgule décimale 3, avec barre au-dessus du 3)

 - (3) 3,5729 (3,5729, avec barre au-dessus de 29)
- c. La barre horizontale n'est pas un modificateur lorsqu'elle est placée au-dessus ou au-dessous du signe d'intégrale et du nom de fonction "limite" abrégé ou non abrégé (voir \$173 et \$120).

§100. Chevron

- (1) x̂ (x avec chevron au-dessus pointant vers le haut)
- (3) X (x avec chevron au-dessous pointant vers le bas)

§101. Point

- a. Le point placé au-dessus d'un ou plusieurs chiffres d'une fraction périodique indique la répétition de décimales illimitées. En braille, on utilise cependant qu'un seul point comme modificateur.
 - (1) 0,3 (zéro virgule décimale 3, avec un point au-dessus de 3)
 - (2) 0,135 (zéro virgule décimale 135, avec un point au-dessus de 1, 3 et 5)
 - (3) 0,135 (zéro virgule décimale 135, avec un point au-dessus de 5)
- b. En théorie, il n'y a aucune limite au nombre de points placés au-dessus ou au-dessous d'une seule expression mathématique; en pratique, le nombre de points n'est pas plus de trois. Toutefois, la transcription porte autant de points qu'il y en a dans l'imprimé, sauf dans le cas d'une fraction périodique comme en a. ci-dessus.
 - (1) \ddot{x} (x avec deux points au-dessus)
 - (2) \ddot{x} (x avec trois points au-dessus)
 - (3) **
 (x avec deux points au-dessous)

<u>Règle XIV - Modificateurs</u>

§102. Point évidé

§103. Point d'interrogation

§104. Tilde

Le tilde, normal ou allongé, placé directement au-dessus ou audessous d'un signe de comparaison n'est pas un modificateur. Dans ce cas, il devient une composante du signe de comparaison composé verticalement (voir \$149). Lorsque le tilde, normal ou allongé, est lui-même modifié d'un point ou d'un chevron placé directement au-dessus ou au-dessous, il constitue alors un signe de comparaison modifié (voir \$148).

RÈGLE XV - RADICAUX

Radi	cal	(racine	carrée)		$\sqrt{}$::	
Indi	cate	urs de r	adical				
	indi	ce-du-ra	dical			•:	
]	deuxième	lical radical intér radical inté ne radical int	rieur			
§105. Radicaux simples							
La r	acin	e carrée	est le radic	al le	plus c	communément utili	isé.
	déte	rmine l		'effet	du r	une barre horizon adical, la trans untes:	
	i)	le symb	ole du radica	1 ;	: • • •		

radicant);

 $(1) \sqrt{2}$

 $(2) \quad \sqrt{x + y}$

 $(3) \sqrt{x^2 + 1}$

 $(4) \quad \sqrt{x^2 + y^2}$

iii) l'indicateur de fin.

ii) l'expression à laquelle le radical s'applique (le

..

Règle XV - Radicaux

(5)
$$\sqrt{\frac{x}{y}}$$

$$(6) \quad 3\sqrt{a} \qquad \qquad \vdots \quad \vdots \quad \vdots \quad \vdots$$

b. Lorsque le signe de la racine carrée n'a pas de radicant ou de barre horizontale étendue, par exemple lorsqu'on veut signaler le signe du radical de l'imprimé, l'indicateur de fin est omis.

(2)
$$\sqrt{(x+y)}$$
 (aucune barre horizontale étendue dans l'imprimé)

§106. Indice du radical

Les indices à l'exception de 2 requièrent un indice spécifique. La transcription d'un tel radical doit respecter les trois étapes suivantes:

- i) l'indicateur d'indice-du-radical;
- ii) l'indice du radical;
- iii) les trois étapes de la \$105.a.

$$(1) \quad \sqrt[3]{2}$$

$$(3) \quad \sqrt[n]{a} \qquad \qquad \vdots \quad \vdots \quad \vdots \quad \vdots$$

$$(4) \qquad {}^{m+n}\sqrt{p+q} \qquad \qquad \vdots \qquad \vdots \qquad \vdots \qquad \vdots \qquad \vdots \qquad \vdots$$

§107. Radicaux emboîtés

Occasionnellement, les radicaux sont emboîtés l'un dans l'autre. Le premier radical intérieur est à un ordre premier, le deuxième radical intérieur est à l'ordre second, et ainsi de suite.

Dans ces cas, l'indicateur d'ordre-du-radical (points 4-6 in séré devant le symbole du radical et devant l'indicateur de fin associé autant de fois qu'il est nécessaire d'indiquer l'ordre du radical. Par contre, si l'un des radicaux intérieurs est associé à un indice du radical, le nombre d'indicateurs d'ordre-du-radical approprié est placé avant l'indicateur d'indice-du-radical plutôt qu'avant le symbole du radical lui-même. Les indicateurs d'ordre-du-radical permettent au lecteur de suivre l'ordre du radical à laquelle il est associé.

(racine carrée de la somme de trois termes ; le premier est x, le deuxième est la racine carrée de x plus y, et le troisième est z)

(2)
$$\sqrt[3]{x^2 + \sqrt[3]{x^2 + y^2} + y^2}$$

(racine cubique de la somme de x au carré, la racine cubique de x au carré plus y au carré, et y au carré)

(racine carrée de la racine cubique de x égale la racine cubique de la racine carrée de x)

(trois radicaux emboîtés ; le radical extérieur contient x plus les radicaux intérieurs; le premier radical intérieur contient y plus le deuxième radical intérieur et le deuxième radical intérieur contient z)

RÈGLE XVI - FORMES

	••
	:•
	: •
	::
	• •
_	• • •
	•• • •
$\overline{}$	•• ••
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
□ ○ ◊	
○	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
○×	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
○×	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	∠

<u>Règle XVI - Formes</u>

flèches

pointant vers la gauche	\leftarrow	•• •• •• ••
pointant vers la droite		
contractée	\rightarrow	• • • · · · · · · · · · · · · · · · · ·
non contractée	\rightarrow	•• •• ••
pointant vers le bas	\downarrow	•• •• •• ••
pointant vers le haut	\uparrow	• • • • • • •
hexagones		
irrégulier	0	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
régulier	\bigcirc	•• ••
losanges	\square_{ou}	•• ••
	\Box	
parallélogramme		••••
pentagones		
irrégulier	\Diamond	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
régulier	\bigcirc	••••
perpendiculaire	Т	••••
non perpendiculaire	<u>L</u>	: :: ::
quadrilatère	\triangle	••••
rectangle		• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
trapèze	\triangle	• • • · · · · · · · · · · · · · · · · ·
triangles inversé	∇	: : ::
régulier (équilatéral)	$\stackrel{\vee}{\triangle}$	••••

Règle XVI - Formes

Formes à modification interne

flèche supérieure

pointant vers la

angles arc à l'intérieur de 6 l'angle flèche dans le sens des aiquilles d'une montre à l'intérieur de l'angle flèche dans le sens / r contraire des aiguilles d'une montre à l'intérieur de l'angle carrés carré avec ses diagonales carré avec un point à l'intérieur carré avec une barre horizontale à l'intérieur carré avec une barre verticale à l'intérieur carré avec une diagonale descendante de la gauche vers la droite carré avec une diagonale descendante de la droite vers la gauche cercles flèche pointant vers la droite à l'intérieur du cercle flèche pointant vers la gauche à l'intérieur du cercle

Règle XVI - Formes droite et flèche inférieure pointant vers la gauche à l'intérieur du cercle flèche supérieure pointant vers la gauche et flèche inférieure pointant vers la droite à l'intérieur du cercle flèche pointant vers le haut à l'intérieur du cercle flèche pointant vers le bas à l'intérieur du cercle flèche de gauche pointant vers le haut suivie d'une flèche pointant vers le bas à l'intérieur du cercle flèche de gauche pointant vers le bas suivie d'une flèche pointant vers le haut à l'intérieur du cercle signe de la

multiplication à l'intérieur du cercle

(X)

point à l'intérieur du cercle

signe de la soustraction à l'intérieur du cercle

•• •• •• •• •• •• •• •• •• •• ••

signe de l'addition à l'intérieur du cercle (+)

•• •• •• •• •• •• •• •• •• •• •• ••

Formes à structure modifiée

angles

angles adjacents



Règle XVI - Formes angles alternes externes angles alternes internes angles complémentaires angles correspondants angle droit angles extérieurs angles intérieurs angle obtus angles opposés par le sommet angle plat angles supplémentaires triangles triangle acutangle triangle isocèle triangle obtusangle triangle rectangle

§108. Formes de base

triangle scalène

La forme est habituellement l'image réduite ou le diagramme de l'objet que le signe représente.

Une forme est représentée par une lettre, un nombre, ou même une configuration de points qui décrivent cette forme. L'indicateur de forme doit précéder le symbole de forme. Un symbole de forme est utilisé seulement pour représenter le signe correspondant à

<u>Règle XVI - Formes</u>

la forme et ne peut être représenté par un mot ou un groupe de mots identifiant ce signe de forme.

(1)

(2)

(3)

(4)

(5) ∠

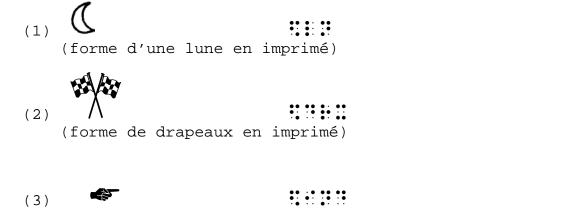
(6) →

(7) ^{X□} :: :: :: :: ::

Règle XVI - Formes

§109. Autres formes

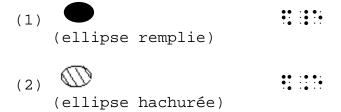
Les signes de forme qui n'apparaissent pas dans la liste des formes de base au début de cette règle, sont représentés au moyen d'une ou de plusieurs lettres évoquant le nom de la forme. Cependant, on doit éviter d'utiliser un symbole alphabétique déjà existant dans cette liste. De plus, le transcripteur transmet au lecteur, par une note explicative, le nom attribué au signe de forme, et si possible, un dessin de cette forme. Aucune abréviation braille ne peut être utilisée dans une combinaison de symboles alphabétiques pour représenter ces formes. L'indicateur de forme précède la composition d'un symbole de forme.



(forme d'une main dont l'index pointe vers la droite)

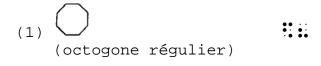
§110. Formes remplies et hachurées

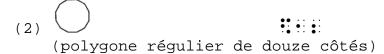
Dans la liste au début de cette règle, une forme fermée et remplie est précédée de l'indicateur braille : (points 4-5-6); une forme fermée et hachurée est précédée de l'indicateur (points 4-6). En retour, ces indicateurs sont précédés par l'indicateur de forme.

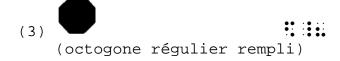


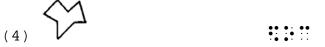
§111. Polygones

La liste des formes de base contient des formes de polygones réguliers jusqu'à six côtés. Un polygone régulier de plus de six côtés, doit être spécifié par le nombre de ses côtés. Un polygone irrégulier, qui a au moins deux côtés inégaux, deux angles inégaux, ou les deux, doit être représenté conformément aux règles de la \$109.









(octogone irrégulier ; cette nouvelle forme doit être dessinée et signalée dans une note du transcripteur)

§112. Forme à structure modifiée

Lorsqu'un signe particulier est utilisé (par exemple, un « angle droit » est un cas d' « angle » particulier), ou lorsque deux ou plusieurs signes sont combinés pour former un signe composé d'une structure détaillée, (par exemple, deux « angles » sont combinés pour former des « angles adjacents »), la forme composée par l'un ou l'autre de ces signes se nomme « une forme à structure modifiée ».

Une modification est indiquée par une lettre ou un groupe de lettres évoquant la nature de cette modification. Ces symboles sont précédés par l'indicateur de forme à structure modifiée et suivis de l'indicateur de fin. Cette combinaison doit suivre le symbole de la forme de base qui a été modifiée.

Les formes à structure modifiée qui ne font pas partie de la liste des formes à structure modifiée sont transcrites conformément aux principes suggérés par ces symboles de forme. Le transcripteur transmet au lecteur le nom attribué au signe de forme à structure modifiée par une note explicative, et si

Règle XVI - Formes

possible, un dessin de cette forme. Aucune abréviation braille ne peut être utilisée dans une combinaison de symboles alphabétiques qui représente la forme à structure modifiée.

(1) **\(\Delta \)**

(triangle isocèle ; sans modification de forme le symbole signifie « triangle »)

(2) (angles adjacents : sans modification de f

(angles adjacents ; sans modification de forme le symbole signifie « angle »)

§113. Forme à modification interne

a. Lorsqu'une lettre, un signe d'opération, ou tout autre signe, sont insérés à l'intérieur d'un signe de forme de base, cette forme composée se nomme « Forme à modification interne ».

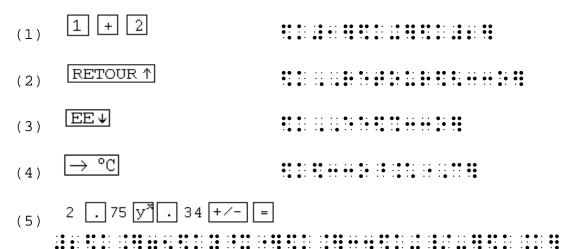
La modification interne est signalée au moyen de l'indicateur de modification interne de la forme, suivi du modificateur interne et du symbole de fin. Cette combinaison suit directement le symbole de la forme de base qui a été modifiée.

- (1) A
- (2)
- (3)
- (4) \(\frac{1}{30}^\circ\)
- b. Deux modificateurs internes ou plus disposés horizontalement (côte à côte) à l'intérieur du même signe de la forme de base, sont séparés par l'indicateur à usages multiples, mais seul le premier modificateur est précédé par l'indicateur de forme à modification interne. Cette combinaison suit immédiatement le symbole de la forme de base qui a été modifiée.
 - (1)

Règle XVI - Formes

c. Deux modificateurs internes ou plus, disposés verticalement (un au-dessus de l'autre), à l'intérieur du même signe de la forme de base, sont transcrits successivement, sans espace ou indicateur, en commençant par le symbole le plus élevé et en procédant de haut en bas. Seul le premier modificateur est précédé par l'indicateur de forme à modification interne; cette combinaison est suivie du second modificateur. Le tout est précédé de la forme de base ainsi modifiée. La technique représentant les expressions modifiées ne s'applique pas dans ce cas-ci.

Lorsqu'un modificateur interne représente l'étiquette d'une touche de clavier ou de calculatrice, il doit être transcrit dans sa forme contractée soit en utilisant l'indicateur de la forme d'une touche :: suivi du modificateur interne et de l'indicateur de fin. Lorsque le modificateur interne est un nombre, il doit être précédé de l'indicateur numérique. La construction de la forme d'une touche doit être maintenue sur une seule ligne braille. Aucune abréviation braille n'est utilisée dans un mot ou une partie de mot qui se trouve à l'intérieur de la forme d'une touche. Aucune espace n'est requise entre la construction de plusieurs consécutives. Les flèches à l'intérieur de la forme d'une touche ne doivent pas être espacées des autres symboles associés. Les règles concernant la division des expressions mathématiques (\$199.e) ne s'appliquent pas.



§114. Forme modifiée par superposition

La « forme modifiée par superposition », est constituée d'un symbole de forme auquel est superposé un autre symbole. Cette modification se distingue de la modification interne puisque le signe superposé déborde les limites de l'autre signe, tandis que dans une modification interne, le signe à l'intérieur de l'autre ne dépasse pas les limites de l'autre signe (voir \$95).

(1) (la barre verticale déborde les limites du cer

(la barre verticale déborde les limites du cercle)

(2) (la barre verticale ne déborde pas les limites du cercle)

§115. Forme dessinée

Souvent, il est préférable de dessiner ces formes pour le lecteur plutôt que de les représenter en braille par des constructions élaborées comme définies dans la présente règle. Cependant, il est impossible de formuler des règles précises pour décider du choix de forme à utiliser, alors la décision est laissée à la discrétion du transcripteur.

§116. Pluriel d'un signe de forme

Le pluriel du signe de forme est parfois indiqué par l'insertion de la lettre « s » à l'intérieur du signe. En braille, le « s » minuscule est placé immédiatement après le symbole de forme (voir $\S42$).

(1) (dans l'imprimé, le « s » est à l'intérieur du triangle)

§117. Espacement des symboles de forme

a. Lorsqu'un signe de forme est suivi de son identification par une lettre, un groupe de lettres, ou un nombre, une espace est insérée entre le symbole de forme et son identification. En principe, cette règle d'espacement est la même que celle appliquée aux noms de fonction et à leurs abréviations.

(1) ∠ 1

Règle XVI - Formes

- (3) R
- (4) Dans le \triangle ABC, \angle A = 90°.

- (7) ABC
- (9) ∠1 + 2∠3
- (10) EFG

- b. Le symbole de forme représentant une omission est espacé selon les règles d'espacement appliquées au terme omis.
 - (1) (le carré représente un nombre omis)

Règle XVI - Formes

$$(3)$$
 $6\frac{4}{12} = 6\frac{\Delta}{3}$

(le triangle représente un nombre omis)

- (4) 1 jour = 240 (le losange représente un mot omis)
- (6) 2 + 4 \(\triangle\) 7 (le triangle représente un signe de comparaison omis)
- c. Les symboles de forme remplaçant des symboles de comparaison ou d'opération sont espacés selon les règles appliquées à ces symboles.

 - (2) $\lim_{x\to\infty} f(x)$ (1a flèche représente un symbole de comparaison)

Règle XVI - Formes

d. Dans tous les cas, le symbole de forme n'est jamais séparé de tout indicateur braille associé.

```
(1) AB
```

e. Aucune espace n'est requise entre la construction de plusieurs touches consécutives. Les flèches à l'intérieur de la forme d'une touche ne doivent pas être espacées des autres symboles associés (§113.d).

RÈGLE XVII - NOMS DE FONCTION ET LEURS ABRÉVIATIONS

Abréviation	Nom de fonction	Équivalent braille
amp	amplitude	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
antilog	antilogarithme	
arc	arc	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
arg	argument	• · • · • • · · · · · · · · · · · · · ·
colog	cologarithme	•• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
cos	cosinus	•• •· ·• ·· ·• •·
CSC	cosécante	•• ·• •• ·· •· ··
csch	cosécante hyperbolique	•• •• •• ••
cosh	cosinus hyperbolique	•• •· ·• •· ·· ·• • • •
cosv	cosinus verse	•• •· •• •· •• •• •• ••
cot	cotangente	•• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
coth	cotangente hyperbolique	•• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
det	déterminant	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
erf	erreur fonctionnelle	• · • · • • · · · · · · · · · · · · · ·
exp	exponentiel	• · • • • • · · · · · · · · · · · · · ·
exsec	exsécant	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
grad	gradient	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
im	partie imaginaire	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
inf	infini	· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
lim	limite	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
lim	limite supérieure	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
<u>lim</u>	limite inférieure	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
ln	logarithme naturel	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
log	logarithme	• · • · • • • • • • • • • • • • • • • •
max	maximum	•• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
min	minimum	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •

Règle XVII - Noms de fonction et leurs abréviations

Abréviation	Nom de fonction	Équivalent braille
mod	modulo	•• • • • • • • • • • • • • • • • • • •
re	partie réelle	• · • · • · • · • · · • · · · · · · · ·
sec	sécante	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
sech	sécante hyperbolique	· • • · • • • · · · · · · · · · · · · ·
sin	sinus	· • · • • • • • • • • • • • • • • • • •
sinh	sinus hyperbolique	· • · • • • • • • • • • • • • • • • • •
sinv	sinus verse	· • · • • • • · • · • · • · • · • · • ·
sup	suprême	· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
tan	tangente	· • • · • • • • • • • • • • • • • • • •
tanh	tangente hyperbolique	· • • · • • • · · · · · · · · · · · · ·

- §118. Abréviations braille dans les noms de fonction et leurs abréviations (voir \$58.b et \$59)
- §119. Indices numériques avec les noms de fonction et leurs abréviations (voir \$80)
- §120. Modificateurs avec les noms de fonction et leurs abréviations

Règle XVII - Noms de fonction et leurs abréviations

(6)

 $\lim_{x \to 0} f(x)$

§121. Espacement des noms de fonction et leurs abréviations

a. Une espace est insérée après un nom de fonction non modifié ou son abréviation. Si le nom de fonction ou son abréviation est affecté d'un exposant, d'un indice ou d'un modificateur, l'espace suit l'exposant, l'indice ou l'indicateur de fin du modificateur.

- (1) sin x

 (2) cos² x

 (3) e^{sin x}

 (4) arc AOB

 (5) log_a x

 (1) sin x

 (2) sin x

 (3) sin x

 (4) sin x

 (5) log_a x
- b. L'espace, entre deux noms de fonctions ou leurs abréviations, est soit omise ou incluse selon l'usage de l'imprimé. Lorsqu'il y a un doute sur la présence ou non d'une espace en imprimé, elle est conservée dans la transcription.

- c. L'expression, qui suit ou précède le nom d'une fonction ou son abréviation, doit être espacée selon les autres règles appliquées dans le présent *Code*.
 - (1) sin x + y
 (il y a une espace de chaque côté du signe « plus » dans
 l'imprimé)

Règle XVII - Noms de fonction et leurs abréviations

- (2) $\sin \pi/3$ (il n'y a aucune espace de chaque côté de la barre oblique dans l'imprimé)
- (3) sin 30° cos 45° + cos 30° sin 45°

(cos 45° et cos 30° sont précédés et suivis d'une espace dans l'imprimé)

- (4) 2sin x + 3cos y (dans l'imprimé, il n'y a pas d'espace après le 2 et le 3 mais il y en a une de chaque côté du signe « + »)
- (5) sin a cos y (dans l'imprimé, il y a une espace de chaque côté de « a » et « y »)
- (6) $\sqrt{1-\cos^2 x}$ (dans l'imprimé, il y a une espace de chaque côté du signe « moins » et de la lettre « x »)

RÈGLE XVIII - SIGNES ET SYMBOLES DE GROUPEMENT

			Forme normale	Forme étendue
Pare	enthèses			
	de gauche	(• •	
	de droite)	••	· · · • · · · · · · · · · · · · · · · ·
Cro	chets			
	de gauche	[· • • · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	de droite]	· • · • · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	de gauche en gras	[· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	de droite en gras]	·• ·• ·• ·• ·· •	
Acco	olades			
	de gauche	{	· • • · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	de droite	}	· • · • · • · · · · · · · · · · · · · ·	
Barı	res verticales	,		
	simple		• •	· · · • · · · · · · · · · · · · · · · ·
	double		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
	simple en gras		· • • · • · • · • · • · • · • · • · • ·	
	double en gras	· 	· • • · · • • · · · · · · · · · · · · ·	
	enthèses angulaires evrons)	"		
	de gauche	<	·• ·• •• ·• ·• ••	
	de droite	\rangle		

Crochets barrés			
de gauche	П		
de droite	Ī		
Accolades barrées			
de gauche	\mathbb{I}	· • · • • • · · · · · · · · · · · · · ·	
de droite	brack		:: :: :: ::
Demi-crochets			
supérieur de gauche	r ou r	:• :• • • • • • • • • • • • • • • • • •	:• :• : • • • • • • • • • • • • • • • •
supérieur de droite] ou]	:• :• :•	:• :• :· ·• :: :• :• ••
inférieur de gauche	L ou L	·• · · • · · · · · · · · · · · · · · ·	
inférieur de droite] ou]	:• · · · • :: · • •	:• :: ·• ·• •• ·• ·• ·• ·• ·• ·• ·• ·• ·• ·•
Symboles de groupement du transcripteur			
de gauche		 	
de droite		::::	

§122. Symboles de groupement

a. Les symboles de groupement de la liste ci-dessus sont utilisés partout en transcription. Ceux du braille conventionnel sont utilisés exclusivement à la page titre d'un ouvrage mathématique. Si un symbole de groupement ne fait pas partie de la liste, alors conformément à l'esprit du Code, le transcripteur doit créer un groupe de symboles braille suivi de l'ouverture du symbole de groupement : et utilisé ce même groupe de symboles suivi de la fermeture du symbole de groupement :

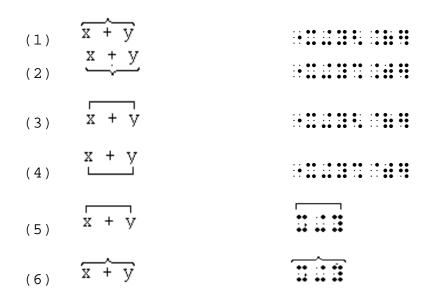
(1) (i.e.)

```
(2) (c.a.c. = c.a.c.)
(3) (PPCM signifie le plus petit commun multiple).
 (4) {mer., jeu., ven.}
  (5) {Marie, Suzie, Jean}
  (6) (sept)^2 + 1
            (7) (année-lumière)
(8) (abscisse à l'origine), (plan xy)
 (9) (« Deux » ne signifie pas la même chose que deux.)
 (10) (5 cm d'épaisseur)
(11) (Barre x)
        (12) (1-a-1)
(13) (vitesse) \times (temps) = (distance)
 (14) (diviseur)(quotient partiel) + (reste) = (dividende)
 • • • • • • • • • •
(15) (a-z)
           (16) (VI-IX)
```

- b. Les signes de groupement ne se présentent pas toujours par paire. Si un signe de groupement d'ouverture n'est pas suivi un peu plus loin de son signe de fermeture, ou vice versa, cette situation est maintenue en transcription.
 - (1) \int_0^1 (crochet de droite avec indice 0 et exposant 1)

§123. Signes de groupement horizontaux

Lorsqu'un signe de groupement horizontal est placé au-dessus ou au-dessous d'une expression mathématique, il est considéré comme un modificateur. On recommande de dessiner ces symboles de groupement horizontaux. Cependant, en braille, l'expression modifiée est transcrite selon les règles de la \(\frac{8}{9} \). a. Le symbole de groupement de gauche est utilisé lorsque le modificateur est directement au-dessus et le symbole de groupement de droite, lorsque le modificateur est directement au-dessous.



§124. Crochets en gras

Les crochets en gras signalent souvent la « fonction d'entier ».

§125. Demi-crochets

La partie supérieure du demi-crochet, gauche et droite, représente habituellement la « fonction du plus petit entier supérieur ». La moitié inférieure du demi-crochet, gauche et droite, représente la « fonction du plus grand entier inférieur ». Ces signes ont plusieurs autres usages dans les domaines de mathématiques et de sciences.

§126. Barres verticales

a. La double barre verticale en caractère gras signifie habituellement « la norme ».

b. La simple barre verticale représente souvent « la valeur absolue », mais elle sert aussi à d'autres fins.

- (1) |x|
- $(2) \quad \begin{vmatrix} 1 \\ 0 \end{vmatrix}$
- $\begin{array}{c|c} (3) & \Big|_{\mathbf{x}=0} \end{array}$

§127. Symboles de la note du transcripteur

Une note insérée dans un texte par le transcripteur (voir \$190.b), est enserrée par les symboles de groupement réguliers de la note du transcripteur. Ces symboles ne sont pas utilisés pour enserrer la liste des notes du transcripteur au début d'un volume braille. Les règles qui régissent la ponctuation et les abréviations avec les symboles de groupement (\$\frac{1}{2}55-59\$)

s'appliquent aussi pour les symboles de groupement de la note du transcripteur. Voir \$186.b pour l'usage des symboles de groupement étendus de la note du transcripteur.

§128. Emploi des symboles de groupement étendus

Lorsqu'un système d'expressions mathématiques est disposé sur deux ou plusieurs lignes en imprimé, et qu'il est unifié par un signe de groupement, le symbole correspondant dans la transcription doit être indiqué sous sa forme étendue par le symbole (point 6). Parmi ces systèmes d'expressions mathématiques, on retrouve: les systèmes d'équations, les déterminants et les matrices. Chaque ligne braille, contenant la transcription d'un tel système, doit aussi contenir le symbole de groupement étendu aligné verticalement. Si seulement le symbole de groupement de gauche ou de droite est présent en imprimé, alors, seulement le symbole de groupement correspondant est retenu dans la transcription. Cependant, pour économiser de l'espace ou éviter des rejets, ces symboles de groupement étendus peuvent être dessinés.

(système d'équations sur deux lignes délimité par des accolades ; les équations sont alignées par hasard ; dans l'imprimé, le point est centré)

(déterminant deux par deux délimité par des barres verticales; dans l'imprimé, le signe d'égalité et l'expression ad - bc sont centrés)

(3)
$$y = \begin{bmatrix} x, \sin x \le 0 \\ 0, \sin x > 0. \end{bmatrix}$$

(système d'expressions sur deux lignes unifié à gauche par un crochet de gauche)

$$(4) \quad \mathbf{x} = \begin{bmatrix} \cos \alpha & \sin \alpha & 0 \\ -\sin \alpha & \cos \alpha & 0 \\ 0 & 0 & 1 \end{bmatrix}$$

(matrice trois par trois délimitée par des crochets étendus)

$$(5) \qquad \begin{vmatrix} 1 & 0 & 0 \\ 0 & 1 & 0 \\ 0 & 0 & 1 \end{vmatrix} = I.$$

(matrice trois par trois délimitée par des barres verticales doubles)

§129. Cas où les symboles de groupement étendus ne sont pas utilisés

Les symboles de groupement étendus ne sont pas utilisés dans la transcription lorsque les signes correspondants, en imprimé, servent à inclure une fraction, un coefficient binôme ou tout autre matériel occupant un grand espace vertical. Précisons que seuls les signes de groupement peuvent être étendus.

$$(2) \quad \binom{n+k}{k}$$

$$(4) \int \frac{f(x) dx}{(x-t)^n}$$

§130. Espacement des symboles de groupement

a. Des espaces sont parfois nécessaires, après un symbole de groupement étendu d'ouverture ou avant un symbole de groupement étendu de fermeture, pour préserver l'alignement vertical de ces symboles conformément aux exigences de la §128.

(système unifié de deux équations exigeant l'alignement verticale)

b. Une espace est requise entre un symbole de groupement d'ouverture et de fermeture, lorsqu'en imprimé, une espace vide entre les deux signes ne représente pas une omission.

(1) { }		: • • · : · • •	: :
. , . ,	mble vide)		

RÈGLE XIX - SIGNES ET SYMBOLES D'OPÉRATION

Astérisque	*	· • · • · · • •
Barres de fraction		
oblique	/	· • · • · · · · · · · · · · · · · · · ·
horizontale		: • • :
oblique (fraction complexe)	/	
horizontale (fraction complexe)		· · · • · • · · ·
hypercomplexe		:: :: :• :• :• •:
Barre oblique inversée	\	· • • · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Barre verticale (est un facteur de)		•••
Carrés		
rempli		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
vide		• • •
Cercle avec point intérieur	\odot	•• •• •• •• •• •• •• •• •• ••
Cercle avec signe moins à l'intérieur	\bigcirc	•• •• •• •• •• •• •• ••
Cercle avec signe plus à l'intérieur	\oplus	•• •• •• •• •• •• •• •• •• •• •• •• ••
Croix		
simple	†	· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
double	‡	
Division	÷	
Et (perluète, produit logique)	&	· • • • · · · · • • • · · · · • • • • · · · · · • • • • · · · · · · • • • ·
Étoile	☆	• · • • · • · · • • ·
Intersection	\cap	· • • • · · · · · · · · · · · · · · · ·

Moins		
régulier	_	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
en gras	-	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Moins ou plus	Ŧ	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Moins suivi d'un signe plus		
moins en gras suivi du plus en gras	-+	
moins en gras suivi du plus régulier	- +	
moins régulier suivi du plus régulier	-+	
moins régulier suivi du plus en gras	-+	
Moins surmonté d'un point (différence propre)	<u>-</u>	· • · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Multiplication (fois)		
croix (produit cartésien)	X	
point	•	• •
Numéro (dièse)	#	· • · • · · · · · · · · · · · · · · · ·
Oblique (par, sur, divisé par)	/	· • · • · · · · · · · · · · · · · · · ·
Paragraphe	9	
Plus		
régulier	+	: • : :
en gras	+	· • · • · · · · · · · · · · · · · · · ·
Plus ou moins	±	·• ··
Plus suivi du moins	_	
plus en gras suivi du moins en gras	+-	
plus en gras suivi du moins régulier	+-	
plus régulier suivi du moins régulier	+-	: ::::
plus régulier suivi du moins en gras	+-	
Point (est multiplié par)	•	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Point vide (rond)	0	· • • · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Produit logique (et, rencontre)	\wedge	· • • • · · · · · · · · · · · · •

Section	§	· • · · · • • · · · • · · · · · · · · ·
Somme logique (ou, réunit)	V	· • · • · · · ·
Tildes		
étendu		
simple	~	· • • · · · · •
Union	\cup	

§131. Perluète

La perluète, utilisée dans un contexte conventionnel et sans référence à sa nature particulière, n'est pas un signe d'opération et est régie par les règles du braille conventionnel. Dans tous les autres cas, elle est représentée par le symbole de la liste ci-dessus.

- (2) Le signe & signifie souvent une conjonction logique.

(une attention particulière est portée sur la nature de ce signe)

§132. Astérisque, croix, croix double, numéro (dièse), paragraphe, section et étoile

L'astérisque, la croix, la croix double, le numéro (dièse), le paragraphe, la section et l'étoile sont représentés par les symboles assignés par le présent *Code*. Les symboles braille conventionnels sont à éviter même lorsque les signes correspondants sont utilisés pour indiquer une référence.

- (1) f * g
- (2) 3 * 4

(3) x* :::::::

(4) x # y

(5) 2 # 3

§133. Barre de fraction

Consulter la règle XII concernant l'ensemble des règles pour la fraction.

§134. Intersection et union

Lorsque des signes d'intersection ou d'union sont modifiés par une barre horizontale au-dessus, au-dessous ou les deux, ces combinaisons ne sont plus des signes d'opération mais des signes de comparaison composés verticalement (voir \$149).

Ces signes sont souvent modifiés au-dessous et, en imprimé, ils sont de largeur variable afin d'accommoder le modificateur. Cette largeur variable est ignoré en braille. Les exposants ou indices, affectant parfois ces signes, sont traités selon les règles de l'exposant et de l'indice.

§135. Produit logique et somme logique

Lorsque les signes désignant un « produit logique » ou une « somme logique » sont modifiés par une barre horizontale audessus, au-dessous ou les deux, ces combinaisons ne sont plus des signes d'opération mais des signes de comparaison composés verticalement (voir §149).

$$(1) \quad x \wedge y \qquad \qquad \vdots \quad \vdots \quad \vdots \quad \vdots$$

§136. Moins suivi du plus, plus suivi du moins, moins ou plus, plus ou moins

Lorsque les signes « plus » et « moins » sont combinés, soit verticalement ou horizontalement, chaque combinaison est considérée comme un seul signe de comparaison et se transcrit sur la même ligne en braille.

$$(2) \quad -3 + -5 \qquad \qquad \cdots \cdots \cdots \cdots$$

$$(3) \quad x \neq y \qquad \qquad \vdots \qquad \vdots$$

$$(4) \quad x \pm y \qquad \qquad \vdots \quad \vdots \quad \vdots$$

§137. Multiplication

La croix et le point, deux signes de multiplication les plus souvent employés, ne sont pas interchangeables dans la transcription. La croix est parfois modifiée au-dessous.

§138. Barre oblique

La barre oblique est représentée à l'aide du symbole prévu au présent Code, et non par celui utilisé au braille conventionnel.

- (1) L'élévation/la distance horizontale donne 3 comme ratio.
- (2) 1 watt = 1 joule/sec.

- (5) 60 km/h
- (6) Quantité/aire

§139. Tilde

Ce signe d'opération est surtout utilisé en logique mathématique pour signifier la négation.

- (1) ~ p ∷∷∷∷∷
- (2) ~ p v ~ q v ~ r
- (3) $\sim \sim T \vee R$

§140. Espacement des symboles d'opération

- a. Une espace est requise de chaque côté d'un symbole d'opération dans les cas suivants :
 - i) entre un symbole de comparaison et un symbole d'opération;

/1\	37 —	7.7		 •
(_ /	x =	- y	••	 •• ••

- ii) après un nom de fonction ou son abréviation et devant un symbole d'opération ;
- (1) sin -x
- iii) entre les points de suspension ou le tiret et un symbole
 d'opération ;

- (2) 10 --- = 8
- iv) entre une abréviation de l'imprimé et un symbole d'opération autre qu'une barre de fraction ou la barre oblique inversée;
- v) dans les cas énumérés à la règle XXII.

- b. Dans tous les autres cas, aucune espace n'est requise ni avant ni après un symbole d'opération.
 - (1) a\b
 - (2) x ⊕ y
 - (3) 12 ÷ 3

 - (5) sin x sin y (dans l'imprimé, il y a une espace de chaque côté du signe moins)

```
(6) X 🗆 Y
                  .. .. ..
(7) 🗆 + 🛆
                   (8) vitesse × temps
                   (9) \text{ km/h}
(10) quotient × diviseur + reste = dividende
  (11) 3 \times \text{sept}^2 + 4 \times \text{sept}^1 + 5 \times \text{sept}^0 = 345_{\text{sept}}
  ....
(12) (2n + 3) | 3
  ( | (barre verticale) : signe d'opération signifiant
  « est un facteur de »)
(13) 3 \text{ m}^2 + 3 \text{ m}^2 = 6 \text{ m}^2
  *(15) Wb = m^2 \cdot kq \cdot s^{-2} \cdot A^{-1}
  *(16) Q(J) = m(g) \times \Delta T(^{\circ}C) \times c(J/g \bullet ^{\circ}C)
   • Les abréviations dans les exemples (14), (15) et (16) sont
 utilisées comme variables ; l'indicateur d'alphabet n'est
```

pas requis. (Voir section 9.3 au code de chimie.)

RÈGLE XX - SIGNES ET SYMBOLES DE COMPARAISON

Signes de comparaison simples arcs convexe concave barre verticale (tel que) :: égalité en caractère réqulier en caractère gras = élément (appartient à) \in élément inversé (contient l'élément) Э : • : flèches pointant vers la gauche pointant vers la droite contractée non contractée pointant vers le bas pointant vers le haut pointant dans les deux sens horizontale \leftrightarrow verticale identité (est identique à ; congruent) inclusion (est contenu dans ; est un sous-ensemble de)

```
inclusion inversée (contient,
   implique)
                                             parallèle
                                             perpendiculaire
                                             plus grand que
       régulier
                                             :: ::
       avec côtés arqués
                                             plus petit que
       régulier
                                        <
                                             : • : :
                                        \prec
                                             avec côtés arqués
   proportion (comme)
                                        ::
                                             rapport (est à)
                                             • • •
   relation
                                        R
                                             tildes
       simple (est en relation avec ;
                                             est semblable à)
       allongé (est en relation avec)
                                             :: :: ::
   variable (varie comme)
                                             \infty
Signes de comparaison modifiés
   barre horizontale
       chevron au-dessus
                                             chevron au-dessous
                                             point au-dessous
                                             égalité
       barre verticale au-dessus
```

chevron au-dessous	-	
chevron inversé au-dessus	Ě	:• :• :• :• :• :• :• :• :• :• :• :• :• :
chevron pointant à droite au-dessus	-	
chevron pointant à gauche au-dessus	<u><</u>	
deux points au-dessus et deux points au-dessous	:	
point au-dessus (est approximativement égal à)	÷	
point au-dessus et point au-dessous	÷	
point d'interrogation au-dessus	?	:: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: ::
signe de degré au-dessus (est égal en degrés à)	<u></u>	
triangle équilatéral au-dessus	$\stackrel{\triangle}{=}$	
tilde simple, point-au-dessous	~	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Signes de comparaison en composition verticale		
équivalence	≎	:: •: ·: ·: •:
flèches en combinaison		
flèche pointant vers la droite au-dessus d'une flèche pointant vers la gauche	$\stackrel{\Rightarrow}{\leftarrow}$	** ** **
flèche avec barbelure supérieure pointant vers la droite au-dessus d'une flèche avec barbelure inférieure pointant vers la gauche		
flèche pointant vers la droite au-dessus d'une flèche en gras pointant vers la gauche	⇌	
flèche pointant vers la gauche au-dessus d'une flèche en gras pointant vers la droite	≒	
flèche en gras pointant vers la droite au-dessus d'une flèche pointant vers la gauche	⇄	

	flèche en gras pointant vers la gauche au-dessus d'une flèche pointant vers la droite	≒	•• •• ••	:: :: :: ::
	flèche en gras pointant vers la droite au-dessus d'une flèche en gras pointant vers la gauche	⇄	•• •• ••	** ** ** ** **
	flèche en gras pointant vers la gauche au-dessus d'une flèche en gras pointant vers la droite	≒	••••••	** ** ** ** **
	flèche étendue pointant vers la droite au-dessus d'une flèche contractée pointant vers la gauche	$\stackrel{\longleftarrow}{\longleftarrow}$	•• •• ••	••••••••
	flèche contractée pointant vers la droite au-dessus d'une flèche étendue pointant vers la gauche	$\stackrel{\longleftarrow}{\longleftrightarrow}$	•• •.	•••••••
incl	lusion			
	barre au-dessus de l'inclusion	\equiv		• · · · · · · ·
	barre au-dessous de l'inclusion	\subseteq		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	égalité au-dessus de l'inclusion	Ē	: : : :	
	égalité au-dessous de l'inclusion	\subseteq		· • • · · · · · · · · · · · · · · · · ·
incl	lusion inversée			
	barre au-dessus de l'inclusion inversée	5	• • • • •	•:
	barre au-dessous de l'inclusion inversée	⊇		::
	égalité au-dessus de l'inclusion inversée	5		: :
inte	égalité au-dessous de l'inclusion inversée ersection	₽		::::
	barre au-dessous de l'intersection	\cap		· • • • • · · · · · · · · · · · · · · ·
	égalité au-dessous de l'intersection	\subseteq		
plus	grand que			
	barre au-dessus de <i>plus grand que</i> (est égal ou supérieur à)	> ∘	u ≯	•• · · • · · · · · · · · · · · · · · ·
	barre au-dessous de plus grand que	≥ o	u ≽	

(est supérieur ou égal à) égalité au-dessus de plus grand que 👼 ou 🗦 ::::::::: (est égal ou supérieur à) ≧ ou ≥ :::::::::: égalité au-dessous de plus grand que (est supérieur ou égal à) plus petit que ₹ ou € ::::: barre au-dessus de *plus petit que* (est égal ou inférieur à) ≤ ou ≤ :::::: barre au-dessous de plus petit que (est inférieur ou égal à) ₹ ou € égalité au-dessus de plus petit que (est égal ou inférieur à) ≦ ou € :::::: égalité au-dessous de plus petit que (est inférieur ou égal à) produit logique (rencontre) barre au-dessus du produit logique $\overline{\Lambda}$ barre au-dessus et barre au-dessous $\overline{\Lambda}$ du produit logique barre au-dessus et égalité $\overline{\Delta}$ au-dessous du produit logique barre au-dessous du produit logique Λ ₹ égalité au-dessus du produit logique égalité au-dessus et barre au-dessous du produit logique égalité au-dessus et égalité $\overline{\Lambda}$ au-dessous du produit logique égalité au-dessous du produit Δ logique somme logique (réunis) barre au-dessus de la somme logique $\overline{\mathbf{V}}$ barre au-dessus et barre au-dessous de la somme logique $\overline{\mathsf{V}}$ barre au-dessus et égalité au-dessous de la somme logique

<u>Règle XX - Signes et symboles de comparaison</u>

Règle XX - Signes et symboles de comparaison barre au-dessous de la somme logique	<u>V</u>	·•·•• ··••
égalité au-dessus de la somme logique	$\overline{\overline{V}}$	
égalité au-dessus et barre au-dessous de la somme logique	$\overline{\overline{\mathbf{V}}}$	
égalité au-dessus et égalité au-dessous de la somme logique	$\overline{\underline{\overline{V}}}$	
égalité au-dessous de la somme logique	<u>V</u>	
tilde (est en relation avec)		
barre au-dessus du tilde double	_ ≈	
barre au-dessus du tilde simple	_ ~	•· · · • • · · · · · · · · · · · · · ·
barre au-dessous du tilde double	≊	
barre au-dessous du tilde simple	~	· • • · • · · · · · · · · · · · · · · ·
tilde double	≈	
égalité au-dessus du tilde double	= ≈	
égalité au-dessus du tilde simple	= ~	
égalité au-dessous du tilde double	≈	
égalité au-dessous du tilde simple	~ =	
union		
barre au-dessous de l'union	\cup	
égalité au-dessous de l'union	\subseteq	

Signes de comparaison en composition horizontale

Combinaisons de flèches

flèche pointant vers le \(\frac{1}{2}\) haut suivie d'une flèche

Règle XX - Signes et symboles de comparaison pointant vers le bas $\downarrow \uparrow$ flèche pointant vers le bas suivie d'une flèche pointant vers le haut flèche pointant vers le haut suivie d'une flèche en gras pointant vers le bas $\Psi lack$ flèche pointant vers le bas suivie d'une flèche en gras pointant vers le haut flèche en gras pointant $\mathbf{\Lambda}\mathbf{\Psi}$ vers le haut suivie d'une flèche pointant vers le bas flèche en gras pointant $\Psi \uparrow$ vers le bas suivie d'une flèche pointant vers le haut flèche en gras pointant Ψ vers le haut suivie d'une flèche en gras pointant vers le bas flèche en gras pointant $\Psi \Phi$ vers le bas suivie d'une flèche en gras pointant vers le haut plus grand que suivi de plus petit que > < suivi de l'égalité et de > = < plus petit que plus petit que suivi de plus grand que < > suivi de l'égalité et de < = > plus grand que

Signes de comparaison composés en superposition

barre horizontale

coupant le signe d'inclusion



Règle XX - Signes et symboles de comparaison coupant le signe d'inclusion inversé barre verticale coupant la hampe d'une flèche pointant vers la droite coupant la hampe d'une flèche pointant vers la gauche égalité coupant le signe ≠ ou d'inclusion coupant le signe ⋾ ou d'inclusion inversé plus grand que groupe de deux signes avec >> côtés droits (est plus grand lorsqu'il est comparé à) groupe de deux signes avec ≻≻ côtés arqués plus petit que groupe de deux signes avec << côtés droits (est plus petit lorsqu'il est comparé à) groupe de deux signes avec $\prec \prec$ côtés arqués point entre les barres du signe • d'égalité à l'intérieur du signe \odot d'inclusion à l'intérieur du signe $\overline{\bullet}$ d'inclusion inversé

§141. Négation

La négation d'un signe de comparaison est représentée au moyen de la barre verticale ou de la barre oblique dans l'un ou l'autre sens. Quelle que soit la façon de la représenter en imprimé, le symbole : (points 3-4) est placé sans espace devant le symbole de comparaison sur lequel porte la négation.

(1) ≠ ∷∷∷

(barre oblique de négation descendante de droite à gauche en imprimé)

(2) # :::::

(barre de négation verticale en imprimé)

(3) €

(barre oblique de négation descendante de gauche à droite en imprimé)

(4) H

(barre oblique de négation descendante de droite à gauche en imprimé)

(5) (barre oblique de négation descendante de gauche à droite en imprimé)

(6) (barre de négation verticale en imprimé)

§142. Flèches

La règle XXI présente une étude détaillée sur la construction de plusieurs types de flèches. Les flèches choisies dans la liste des signes simples de comparaison sont celles les plus souvent utilisées.

Une flèche, constituée en elle-même, pointant vers la droite, à barbelure complète, à hampe simple de longueur moyenne, en caractère régulier, est transcrite sous sa forme contractée. Par contre si cette flèche, est de caractère irrégulier, est elle-même modifiée, ou se retrouve à l'intérieur d'une modification complexe, elle est transcrite sous sa forme intégrale.

§143. Identité

Ce signe n'est pas utilisé pour signifier "est congru à" en géométrie, si un autre signe est utilisé à cet fin en imprimé.

- $(1) \quad f(x) \equiv 0 \qquad \qquad \vdots \qquad \vdots \qquad \vdots \qquad \vdots$
- $(2) \quad 2 \equiv 5 \pmod{3}$

§144. Élément de

Il ne faut pas confondre ce signe « élément de » avec la lettre minuscule grecque epsilon (ϵ) , même s'il est parfois désigné par cette lettre. Généralement, ce signe est utilisé dans le contexte des ensembles et des éléments qui les composent. Lorsque la lettre grec epsilon est utilisée dans un même ouvrage, habituellement l'éditeur s'est assuré qu'il y a une distinction entre les deux signes pour éviter toute confusion.

§145. Relation

Lorsqu'une lettre ou un signe sont utilisés entre deux expressions pour marquer une relation, la lettre ou le signe sont considérés comme des signes de comparaison et sont soumis aux règles des signes et symboles de comparaison. Dans ce cas, la lettre majuscule « R » est souvent utilisée.

- (1) a R b
- (2) a θ b

§146. Tilde

Lorsqu'un tilde, simple ou allongé, se présente avec un point ou un chevron au-dessus ou au-dessous, cette combinaison est un signe de comparaison modifié (voir \$148). Lorsqu'il se présente au-dessus ou au-dessous d'un autre signe simple de comparaison,

la combinaison est un signe de comparaison composé verticalement (voir §149).

§147. Barre verticale

En plus du signe de comparaison signifiant « tel que », la barre verticale a plusieurs emplois en mathématique. Elle fait partie, en outre, de la liste des signes de groupement et d'opération. Également, elle fait généralement partie d'une expression entre accolades utilisée pour la notation des ensembles, ou encore, elle est en association avec un des quantificateurs. Cependant, elle se retrouve dans d'autres situations.

§148. Signes de comparaison modifiés

Les signes de comparaison modifiés énumérés dans la liste au début de cette règle sont construits conformément aux règles des expressions modifiés (voir Règle XIV). Les signes de comparaison modifiés, autre que ceux de cette liste, sont construits selon les mêmes principes.

§149. Signes de comparaison composés verticalement

Le transcripteur doit représenter les signes de comparaison en composition verticale comme une succession horizontale non espacée de symboles simples de comparaison correspondants, le premier symbole étant celui le plus élevé. Le lecteur braille doit interpréter une succession de symboles simples de comparaison comme étant en imprimé des signes correspondants disposés verticalement, en ordre décroissant, le signe le plus élevé étant le premier symbole. Les signes de comparaison composés verticalement et non inclus dans la liste au début de cette règle, sont transcrits selon les mêmes principes.

§150. Intersection, union, produit logique et somme logique

L'intersection, l'union, le produit logique et la somme logique, sans modificateur, ne sont pas des signes simples de comparaison, mais des signes d'opération (voir \$134 et \$135, respectivement).

§151. Signes de comparaison composés horizontalement

Le transcripteur doit représenter une succession horizontale de signes de comparaison en insérant l'indicateur à usage multiples entre les symboles non espacés de comparaison correspondants. Les signes de comparaison composés horizontalement et non inclus dans la liste au début de cette règle, sont transcrits selon les mêmes principes.

§152. Signes de comparaison superposés

Les signes de comparaison composés par superposition énumérés dans la liste au début de cette règle sont soumis aux règles relatives à la superposition (voir §95). Ceux qui ne sont pas inclus dans cette liste sont construits selon les mêmes principes.

§153. Espacement et symboles de comparaison

Tout symbole de comparaison est précédé et suivi d'une espace. Cependant, cette espace est omise entre un symbole de comparaison et tout symbole de ponctuation, de groupement ou d'indicateur associé.

- (1) x ~ y :: :: ::
- $(2) \quad x = y \qquad \vdots \qquad \vdots \qquad \vdots$
- (4) (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.

 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seulement si a = c et b = d.
 | (a, b) = (c, d) si et seule
- $(5) \quad x > y \qquad \qquad \vdots \quad \vdots \quad \vdots$

Règle XX - Signes et symboles de comparaison

(6) X ⊂ Y

....

- (12) $\mathbf{x} \propto \mathbf{y}$
- (13) {tout x | chaque x < 6}

- (16) (<, =, >)

RÈGLE XXI - FLÈCHES

Composantes d'une flèche		
caractère des flèches gras régulier		: •
hampes de flèches		
arquée	(_{ou})	• • • •
double étendue		
double contractée	=	· · ·
double moyenne	=	
ondulée	\sim	
pointillée	• • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
simple étendue		÷ ÷ ÷
simple contractée		••
simple moyenne		••••
tiretée		!! !!
indicateurs de direction de flèches		
abaisse la pointe la plus proche de 45°		 . • . •
élève la pointe la plus proche de 45°		
pointant vers le haut		•:
pointant vers le bas		• • • · · · •
pointes de flèches		
barbelure complète pointant vers la gauche	<	. • • : • •

Règle XXI - Flèches	_	
barbelure inférieure pointant vers la gauche		::•:
barbelure supérieure pointant vers la gauche	_	· • · • · · • • · · · •
barbelure complète pointant vers la droite	>	• •
barbelure inférieure pointant vers la droite	7	··•• ··••
barbelure supérieure pointant vers la droite	7	·••· ··•• ··•
barbelure carrée complète pointant vers la gauche	Ε	::
barbelure carrée inférieure pointant vers la gauche	<u>C</u>	
barbelure carrée supérieure pointant vers la gauche	С	:: ::
barbelure carrée complète pointant vers la droite	3	::
barbelure carrée inférieure pointant vers la droite	د	
barbelure carrée supérieure pointant vers la droite	٦	: • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
barbelure courbée complète pointant vers la gauche	€	::
barbelure courbée inférieure pointant vers la gauche	7	··· •• ·• ••
barbelure courbée supérieure pointant vers la gauche	۷	
barbelure courbée complète pointant vers la droite)	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •

<u>Règle XXI - Flèches</u>

barbelure courbée 7 inférieure pointant vers la droite	
barbelure courbée 3 supérieure pointant vers la droite	••
barbelure droite complète pointant vers la gauche	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
barbelure droite	
barbelure droite L supérieure pointant vers la gauche	· • • · · · • · · · • · · · •
barbelure droite complète pointant vers la droite	• •
barbelure droite 7 inférieure pointant vers la droite	
barbelure droite J supérieure pointant vers la droite	:: ••

§154. Forme contractée de la flèche pointant vers la droite

§155. Composantes d'une flèche

Il existe un grand nombre de formes de flèches qui diffèrent les unes des autres de plusieurs façons. La liste au début de cette règle présente tout un assortiment de composantes pour la construction d'une flèche. Toute combinaison de ces composantes constitue un symbole simple de comparaison.

§156. Six étapes pour la construction de flèches

Les composantes d'une flèche sont transcrites dans l'ordre suivant:

- i) l'indicateur de forme;
- ii) la direction de la flèche, si nécessaire;
- iii) le type de caractère de la flèche, si nécessaire;
- iv) la pointe de flèche vers la gauche, s'il y a lieu;
- v) la longueur de la hampe, si requis;
- vi) la pointe de flèche vers la droite, s'il y a lieu.

(flèche verticale en gras, pointant vers le haut et vers le bas, avec pointes de flèches à barbelure complète à chaque extrémité)

(2) ↔

(flèche horizontale en caractère régulier, avec pointes de flèches à barbelure courbée à chaque extrémité)

(3)

(flèche pointant à 45° vers le haut à gauche, à hampe double et pointe de flèche à barbelure carrée complète)

§157. Directions de flèches

Il est possible de représenter huit directions de flèches en utilisant les indicateurs de direction appropriés.

- a. Les deux directions horizontales, pointant vers la droite ou la gauche, ne requièrent aucun indicateur.
 - (1) → (flèche pointant vers la droite, forme contractée en braille)
 - (2) → (flèche pointant vers la droite, forme non-contractée en braille)

 - (4) ↔ (flèche pointant vers la droite, et vers la gauche)
- b. Les deux directions verticales, pointant vers le « haut » ou le « bas », requièrent l'indicateur « directement au-dessus » ou « au-dessous » respectivement. L'indicateur « directement au-dessus » indique une flèche pointant vers le haut; l'indicateur « directement au-dessous » indique une flèche pointant vers le bas. En imprimé, une flèche verticale avec une seule pointe, doit être transcrite en utilisant le symbole approprié pour une pointe de flèche pointant vers la droite et non vers la gauche.
 - (1) ↑ (flèche pointant vers le haut)

 - (3) \$\frac{1}{2}\$ (flèche pointant vers le haut et vers le bas)
- c. Les quatre directions obliques requièrent l'indicateur d'exposant ou d'indice. L'indicateur d'exposant élève la pointe de flèche la plus proche (s'il y en a deux) de 45 degrés à partir de la position horizontale; l'indicateur

d'indice abaisse la pointe de flèche la plus proche (s'il y en a deux) de 45 degrés à partir de la position horizontale.

(flèche pointant à 45° vers le haut à droite)

- (2) (flèche pointant à 45° vers le haut à gauche)
- (3) (flèche pointant à 45° vers le bas à droite)
- (4) (flèche pointant à 45° vers le bas à gauche)
- (5) (flèche pointant à 45° vers le haut à gauche et à 45° vers le bas à droite)
- (6) (flèche pointant à 45° vers le bas à gauche et à 45° vers le haut à droite)

§158. Hampes de flèches

La hampe d'une flèche peut être arquée, tiretée, pointillée, droite ou ondulée, simple ou double, longue ou courte.

a. En imprimé, la hampe arquée suivie d'une flèche indique un mouvement vers la droite (sens horaire) ou vers la gauche (sens anti-horaire). En braille, la hampe arquée vers le bas précédée d'une pointe de flèche vers la gauche indique une courbe dans le sens horaire; la hampe arquée vers le bas suivie d'une pointe de flèche vers la droite indique une courbe dans le sens anti-horaire.



(mouvement des flèches arquées dans le sens horaire en imprimé)



(mouvement des flèches arquées dans le sens anti-horaire en imprimé)

- b. En général, les flèches ont une hampe unique. Une flèche à deux hampes est dite « hampe double ».

 - (3) ⇔ (flèche à hampe double pointant vers la droite et vers la gauche)
- c. Lorsque la longueur de la hampe de flèche est significative, elle est indiquée par la répétition du symbole braille de la hampe. La liste au début de cette règle offre trois longueurs spécifiques, mais d'autres longueurs peuvent être exprimées par la répétition du symbole braille de la hampe le nombre de fois approprié.
 - (1) → (flèche raccourcie pointant vers la droite)
 - (2) ← ::::
 (flèche raccourcie pointant vers la gauche)

 - (4) → (flèche étendue pointant vers la droite)
 - (5) (flèche étendue pointant vers la gauche)

(6) (flèche étendue pointant vers la droite et vers la gauche)

§159. Caractère d'une flèche

La plupart des flèches sont imprimées en caractère régulier. Une flèche en caractère gras exige l'indicateur de graphie du caractère gras.

- (1) (flèche en gras pointant vers la droite)
- (2) (flèche en gras pointant vers la gauche)
- (3) (flèche en gras pointant vers la droite et vers la qauche)

§160. Pointes de flèches

- a. La plupart des flèches ont des barbelures pointues ou complètes; cependant, elles peuvent être carrées, courbées ou droites; ces barbelures se retrouvent à l'une ou l'autre des extrémités de la hampe ou aux deux extrémités à la fois.
 - (1) (flèche pointant vers la droite à barbelure carrée)
 - (2) (flèche pointant vers la gauche à barbelure carrée)
 - (3) (flèche pointant vers la droite et vers la gauche à barbelures carrées)
 - (4) (flèche pointant vers la droite à barbelure courbée)
 - (5) (flèche pointant vers la gauche à barbelure courbée)

(6) (flèche pointant vers la droite et vers la gauche à barbelures courbées)

(7) (flèche pointant vers la droite à barbelure droite)

(8) (flèche pointant vers la gauche à barbelure droite)

(9) (flèche pointant vers la droite et vers la gauche à barbelures droites)

- b. Il existe aussi des demi-pointes de flèches avec barbelures supérieures ou inférieures. Toutes les combinaisons de barbelures peuvent exister: complètes, carrées, courbées, droites, et barbelures supérieures ou inférieures.
 - (1) (flèche pointant vers la gauche avec barbelure supérieure seulement)
 - (2) (flèche pointant vers la gauche avec barbelure inférieure seulement)
 - (3) (flèche pointant vers la droite avec barbelure supérieure seulement)
 - (4) (flèche pointant vers la droite avec barbelure inférieure seulement)
 - (5) (flèche pointant vers la droite et vers la gauche avec barbelures supérieures seulement)
 - (6) (flèche pointant vers la droite et vers la gauche avec barbelures inférieures seulement)

(7)

(flèche pointant vers la droite avec barbelure inférieure et vers la gauche avec barbelure supérieure)

(8)

(flèche pointant vers la droite avec barbelure supérieure et vers la gauche avec barbelure inférieure)

(flèche pointant vers la droite avec barbelure complète et vers la gauche avec barbelure supérieure)

(flèche pointant vers la droite avec barbelure complète et vers la gauche avec barbelure inférieure)

(11) ←

(flèche pointant vers la droite avec barbelure supérieure et vers la gauche avec barbelure complète)

(12) \(\)

(flèche pointant vers la droite avec barbelure inférieure et vers la gauche avec barbelure complète)

(flèche pointant vers la droite et vers la gauche avec barbelures complètes)

RÈGLE XXII - SIGNES ET SYMBOLES DIVERS

Arol	oas	@	:••:	
Angs	ström	Å	:• ::	• • •
Barı	re verticale (fin d'une preuve)	1		<u> </u>
Cent	t (centième de dollar)	¢	. • • •	1
Chev	vron	^	: • • : : • • :	,
Cocl	ne	✓	:::::	1
D ba	arré	đ		
Degi	ré	0	: • • :	,
Delt	ta inversé	∇	: • • •	ı •
Dér	ivée partielle (d recourbé)	ð	· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	1
Dol	lar	\$		
Ense	emble vide			
	représenté par un zéro superposé d'une barre verticale ou oblique	Ø ou ф		
	représenté par deux accolades	{}	: • • · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Ense	embles de nombres infinis	O		
	naturels premiers entiers décimaux rationnels	N P Z D Q		-
	réels complexes	R (: : : :	
		•		

scalaires	K	
imaginaires	į	
Factorielle	!	••
H barré	\hbar	
Infini	∞	
Intégrale		
simple	ſ	::
double	\iint	· • · • • · • · • • •
triple	\iiint	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
avec barre au-dessous	<u></u>	•• ·• ·· •: ·• ••
avec barre au-dessus	$\overline{\int}$	• · · • • · • · · • • •
intégrale avec cercle superposé	Φ	
intégrale avec signe d'infinité superposé	∳	
intégrale avec rectangle superposé	+	
intégrale avec carré superposé	ф	
Lambda barré	λ	
Livre (sterling)	£	· • • · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Négation logique	\neg	· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Marque de dénombrement		: • • •
Par conséquent		
régulier	$\ddot{\cdot}$	
négatif (il ne s'ensuit pas que)	/ ∴	

Pourcentage	%	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Prime	,	· · · • ·
Puisque (parce que)	:	· • · • · · · · · · · · · · · · · · · ·
Puissance de l'ensemble	Р	· • • · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Quantificateurs		
quantificateurs existentiels		
il existe, pour certains	∃ ou ∃	
il en existe un, pour un seul	∃ ou ∃I	
quantificateur universel (pour tout, pour chaque, pour chacun)	∀ ou∀	· • • • · · · · · · · · · · · · · · · ·
R barré	₿	: : : : : : : : : : : : : : : : : : : :
Répétition	***	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

§161. Angström

Le symbole Å pour angström est considéré comme une abréviation de l'imprimé et est conforme aux règles d'espacement de la §57. (En SI, l'unité employé est le nanomètre.)

(1) $1/10,000~\mu=1~\textrm{Å}$

§162. Arobas

L'arobas est précédé et suivi d'une espace sauf s'il est associé à un signe de ponctuation, un indicateur ou un symbole de groupement.

(1) 3 boîtes @ 27 ¢

§163. Chevron

Le chevron est accolé aux symboles qu'ils associent.

(1) 0,35 , 73

§164. Cent, dollar, pourcentage, et livre (sterling)

Lors de la transcription de ces signes, les symboles correspondants doivent occuper, à gauche ou à droite, la même position qu'en imprimé. Ces symboles ne sont pas espacés des symboles associés.

(1) 10 ¢ $(2) \times \diamondsuit$

(3) \$2.98

2,98 \$ (4)

(5) 7% (6) x%

(7) £5

(8) £x

§165. Coches

Les coches ou signes de pointage multiples sont accolés entre eux. Une espace est requise avant ou après un ou plusieurs signes de pointage sauf si un signe de ponctuation, des indicateurs ou des symboles de groupement y sont associés.

(1) **√** lait

(2) (**√**) œufs

§166. D barré, h barré, lambda barré, R barré, dérivée partielle, négation logique, ensembles infinis et puissance de l'ensemble

Aucune espace n'est requise entre eux, ni des autres symboles mathématiques et des symboles de groupement associés, à moins que la règle régissant ces autres symboles requiert une espace.

(3) $\frac{\partial^2 \mathbf{u}}{\partial \mathbf{x} \partial \mathbf{v}}$

(6) ima $n = \{x \in \mathbb{R} \mid x \leq 100\}$

§167. Degré

Lorsque le point évidé signifie « degré », sa position en exposant doit être indiquée en braille.

(1) $90^{\circ} + 90^{\circ} = 180^{\circ}$

§168. Delta inversé

Lorsque le delta inversé est utilisé comme symbole d'omission, l'espace requise est la même que le symbole qu'il remplace. Autrement, le delta inversé est soumis aux règles d'espacement de la \$166.

(1)
$$\nabla u + \nabla v$$

§169. Signe de répétition

Le symbole de répétition correspondant est centré sous l'élément qu'il répète. Une espace est requise de chaque côté du symbole sauf si un signe de ponctuation, des indicateurs ou des symboles de groupement y sont associés.

§170. Ensemble vide

§171. Factorielle

Le symbole de factorielle est accolé aux symboles associés.

- (1) n!
- (2) (n-k)!

§172. Infini

Le symbole d'infini est soumis à la règle d'espacement de la \$166.

- (2) $\int_0^\infty f(x) dx$

§173. Intégrale

La barre au-dessus ou au-dessous du signe d'intégrale est transcrite conformément à la liste au début de cette règle. Cependant, pour les autres modificateurs, on utilise la technique des expressions modifiées (voir Règle XIV). Le symbole d'intégrale, modifié ou non-modifié, est accolé au symbole associé.

(1)
$$\int_{a}^{b} f(x) dx$$

$$(3) \quad \int_{a}^{b} f(x) dx = 0$$

$$(4) \quad \int_{a}^{b} f(x) dx = 0$$

$$(5) \quad \int_{x=a}^{b} f(t) dt$$

$$(6) \quad \iint_{R} f(x, y) dA$$

$$(7) \quad \iiint_{R} f(x, y, z) dV$$

$$(8) \quad \iint_{R} f(x, y, z) dV$$

§174. Prime

Les signes de prime, « simple » ou « double », sont souvent utilisés pour représenter (en SA) les « pieds » et les « pouces » respectivement. Ils représentent également les « minutes » et les « secondes » respectivement, comme unité de division du temps ou comme unité de mesure d'angle. Ces symboles sont accolés entre eux et aux symboles associés.

(1)	x'	•• ••
(2)	x"	•• :: ::
(3)	x'''	•• :: :: :: •• •• •• ••
(4)	x' ²	•• · · · • • · · · • · · · · · · · · ·
(5)	x_i'	•• :: ::••
(6)	x_1'	•• ·· ·· •· •· •· •· •· •· •· •· •· •· •
(7)	(u + v)' = u' + v'	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
(8)		•• •• ••

(9) 5'8"

§175. Quantificateurs

Les quantificateurs existentiel et universel sont accolés aux quantités associées.

 $(3) \quad \forall x \in A \qquad \qquad \vdots \vdots \vdots \vdots \qquad \vdots \\$

 $(4) \qquad \forall_{\mathbf{x}} \forall_{\mathbf{y}} - \frac{\mathbf{y} - \mathbf{x}}{\mathbf{x} + \mathbf{y}} = \frac{\mathbf{x} - \mathbf{y}}{\mathbf{x} + \mathbf{y}}$

§176. Puisque, par conséquent

Le symbole de « puisque » et les symboles de « par conséquent », dans leur forme positive ou négative, sont séparés par une espace de l'expression associée, sauf s'il s'agit d'un symbole de ponctuation, d'indicateurs ou de symboles de groupement.

§177. Marques de dénombrement

Les marques de dénombrement sont regroupés en braille comme en imprimé. Cependant, la barre oblique transversale d'un groupe de marques, qui apparaît en imprimé, est tout simplement considérée comme une autre marque de dénombrement en braille. Les groupes de marques sont séparés entre eux par une espace sauf s'il s'agit d'un signe de ponctuation, d'indicateurs et de symboles de

groupement. Le rejet à une autre ligne braille tient lieu d'espace, mais ne doit jamais se faire à l'intérieur du même groupe de marques de dénombrement.

- (1) (dans l'imprimé, il n'y a aucune barre oblique transversale)
- (2) (dans l'imprimé, le premier groupe a une barre oblique transversale)
- (4) (dans l'imprimé, les trois premiers groupes ont une barre oblique transversale)

§178. Barre verticale en gras

La barre verticale en gras signifie « fin de la preuve » et est espacée de tout symbole associé.

(1) PREUVE : (b + c) - (a + c) = b - a est positif.

RÈGLE XXIII INDICATEUR À USAGES MULTIPLES

Tndiantour	``	110000	mii] + inlar	
Indicateur	a	usages	murcipies	

§179. Emploi de l'indicateur à usages multiples

L'indicateur à usages multiples n'est pas considéré comme un indicateur de la ligne de base lorsqu'il est utilisé pour des cas spécifiques décrits ci-dessous. L'indicateur à usages multiples est indiqué:

- devant une expression modifiée pour avertir le lecteur d'une modification prochaine (voir la règle XIV pour des renseignements et des exemples additionnels);
- ii) entre une lettre et un nombre pour indiquer que le nombre correspondant n'est pas en indice. Cependant, lorsque la lettre représente un nombre d'un système de numération autre qu'en base 10, l'indicateur à usages multiples n'est pas requis;

```
(1) x5
(2) x,6
(3) ∑2
(4) T1E4
        (un nombre en base 12; dans l'imprimé, T et E sont en majuscules)
(5) série GE96F12
(5) série GE96F12
(6) série GE96F12
(7) série GE96F12
(8) série GE96F12
(9) série GE96F12
(10) série GE96F12
(11) entre un indice numérique et un nombre, si ce dernier est sur la ligne de base;
```

Règle XXIII - Indicateur à usages multiples

(2) $2n_15^{-3/2} - n_25^{-1/2}$

- iv) entre deux symboles de comparaison pour indiquer que les signes de comparaison correspondants sont imprimés horizontalement et non verticalement (voir \$151);
- v) après le symbole de la virgule décimale (SI) ou du point décimal (SA) pour indiquer que le symbole qui le suit n'est pas numérique à moins que ce symbole soit la virgule ou l'indicateur de ponctuation;

 $(3) \quad \frac{1}{3} = 0, \underline{?}$

(le symbole d'omission général représente un point d'interrogation au-dessus d'un tiret, en imprimé.)

(5) (3,)

 $(6) \quad \frac{1}{2},$

vi) entre une marque de dénombrement et l'indicateur de ponctuation;

(1) (dans l'imprimé, le premier groupe a une barre oblique transversale)

vii) entre deux barres verticales, le premier étant un symbole de groupement de fermeture et le deuxième un symbole de groupement d'ouverture; il est aussi utilisé entre deux barres verticales de groupement, le premier étant plus court ou plus long que l'autre;

Règle XXIII - Indicateur à usages multiples

- $(2) \|\mathbf{x}\| \|\mathbf{y}\|$
- (3) ||x||
- $(4) \quad |\mathbf{x}|_{\mathbf{x}=0}$
- viii) entre un symbole d'opération, lorsqu'il représente un polygone régulier, et un nombre qui le suit ;
- $(1) \quad 9 \quad \square \quad 14 = 23$
- ix) entre deux symboles de tilde pour indiquer qu'ils sont disposés horizontalement, un après l'autre;
 - (1) ~~T
- mentre un symbole de groupement d'ouverture ou de fermeture et les lettres « ç, é, à, è, ù »; cette règle s'applique même lorsqu'un symbole de ponctuation est placé entre le symbole de groupement et les lettres énumérées ci-dessus.
- (1) (énumération)

RÈGLE XXIV - DISPOSITIONS SPATIALES

Division

signe de division arqué à gauche avec barre de séparation au-dessus)	•••••
signe de division arqué à droite avec barre de séparation au-dessus		** ** **
signe de division arqué à gauche et à droite avec barre de séparation au-dessus		
signe de division avec barre verticale ou oblique à gauche et barre de séparation au-dessus	ou /	
signe de division avec barre verticale ou oblique à droite et barre de séparation au-dessus	ou \	•• •• • •
signe de division avec barres verticales à gauche et à droite et barre de séparation au-dessus		: : : :
signe de division arqué à gauche avec barre de séparation au-dessous		• · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
signe de division arqué à droite avec barre de séparation au-dessous		:: ::

signe de division avec barre verticale ou oblique à gauche et barre de séparation au-dessous	L ou \	
signe de division avec barre verticale ou oblique à droite et barre de séparation au-dessous	ou/	:: :: :: ::
signe de division avec barres verticales à gauche et à droite et barre de séparation au-dessous		:: ::
Barre verticale utilisée dans la disposition spatiale de la division (longueur variable)		:
Barre de séparation (longueur variable		** ** **
Indicateur de retenue pour l'addition (longueur variable)		··· ·· ··
Racine carrée (radical)		:
Division synthétique		•
barre verticale à gauche et barre de séparation au-dessous		
barre verticale à droite et barre de séparation au-dessous		
Droite numérique		
barre verticale		•••
ligne fine (longueur		** ** **

point vide	0	
point plein	•	• · · ·
pointe de flèche vers la droite	>	•
pointe de flèche vers la gauche	<	•••

§180. Addition et soustraction

- a. Dans la disposition spatiale de l'addition ou de la soustraction, les symboles numériques, les fractions, les abréviations, les signes intérieurs d'opération ou de comparaison, sont alignés verticalement, chiffre à chiffre, virgule décimale à virgule décimale, fraction à fraction, abréviation à abréviation, signe d'opération à signe d'opération et signe de comparaison à signe de comparaison. Cependant, en imprimé, lorsque les éléments sont délibérément non alignés dans un exercice, cette disposition doit être retenue en braille.
- b. Les signes « plus », « moins » et « dollar », s'ils sont présents en imprimé, sont disposés dans la colonne de cellules à gauche de la colonne de symboles numériques la plus éloignée au-dessus de la barre de séparation (en SI, les signes de dollars sont disposés à droite de la disposition). En respectant les règles ci-dessus, les symboles d'opération et du dollar peuvent respecter la disposition de l'imprimé.
- c. Dans la disposition spatiale d'une addition ou d'une soustraction, chaque extrémité de la barre de séparation est plus longue d'une cellule que la largeur globale de l'opération.

(dans l'imprimé, le signe « plus » est le plus à gauche de tous les termes de l'addition et de la solution)

(dans l'imprimé, le signe « plus » est le plus à gauche de tous les termes de l'addition et de la solution)

(dans l'imprimé, le signe « moins » est le plus à gauche de tous les termes de la soustraction)

(dans l'imprimé, le signe « moins » est le plus à gauche de tous les termes de la soustraction (voir \$63 pour l'application des indicateurs d'annulation))

$$(5) \quad \begin{array}{c} \frac{5}{8} \\ + \frac{3}{4} \end{array}$$

(dans l'imprimé, le signe « plus » est le plus à gauche de tous les termes de l'addition)

$$\begin{array}{c}
1\frac{7}{8} \\
+ 6\frac{4}{7}
\end{array}$$
(6)

(dans l'imprimé, le signe « plus » est le plus à gauche de tous les termes de l'addition)

(7) 3 m 12 cm

$$+1$$
 m 98 cm
 4 m 110 cm = 5 m 10 cm

(dans l'imprimé, le signe « plus » est le plus à gauche de tous les termes de l'addition)

(dans l'imprimé, le signe « moins » est le plus à gauche de tous les termes de l'opération)

(en braille, le signe du « dollar » et le signe « plus » occupent la même position qu'en imprimé)

(10) \$7.45 10.92 +84.00 \$102.37

(dans l'imprimé, il n'y a pas d'espace entre les signes de dollar et les nombres ; le signe « plus » est plus à gauche que le premier signe de dollar)

(en braille, les signes de dollar et le signe « moins » occupent la même position qu'en imprimé)

d. Retenues dans l'addition : Les retenues qui apparaissent audessus de chaque colonne respective d'une addition en disposition spatiale, sont séparées par l'indicateur de retenue. Cet indicateur a la même longueur que la barre de séparation.

(dans l'imprimé, les retenues sont en petits caractères et directement au-dessus de leurs colonnes respectives)

e. Dans la disposition spatiale des fractions, les barres de fraction sont alignées verticalement; chaque numérateur est justifié à droite dans la colonne des numérateurs et chaque dénominateur est justifié à gauche dans la colonne des dénominateurs. Les indicateurs d'ouverture et de fermeture de

fraction sont également alignés verticalement et justifiés à droite dans leurs colonnes respectives.

 $\begin{array}{r}
 \frac{11}{16} \\
 + \frac{1}{2}
\end{array}$

 $(3) - \frac{\frac{1}{5}}{\frac{1}{10}}$

 $\begin{array}{r}
 1\frac{5}{6} \\
 (4) \\
 +\frac{2}{3}
 \end{array}$

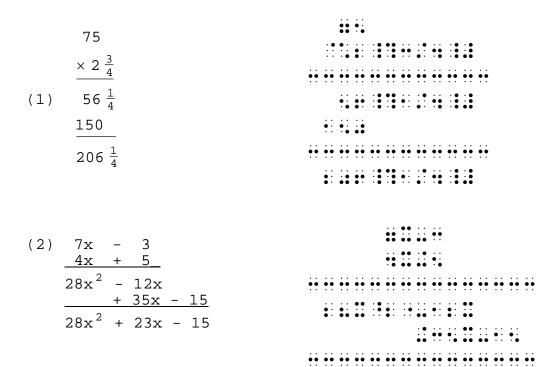
f. Dans la disposition spatiale des nombres fractionnaires, les nombres entiers sont alignés verticalement conformément à la règle énoncée en a. ci-dessus.

g. Dans la disposition spatiale, les termes de polynômes sont alignés verticalement. Dans chaque terme, les symboles d'opération, les coefficients, les lettres, les indicateurs d'exposant, les exposants, et les indicateurs de la ligne de base sont aussi alignés verticalement. Lorsque l'indicateur de la ligne de base est requis, il est placé dans la première position possible conformément à l'alignement requis. À l'intérieur de chaque coefficient et exposant, les symboles correspondants sont alignés verticalement.

§181. Multiplication

- a. Dans la disposition spatiale de la multiplication, les symboles constituant le multiplicateur et le multiplicande retiennent en braille l'alignement de l'imprimé.
- b. Le symbole de la multiplication, s'il est présent dans l'imprimé, est placé immédiatement à gauche du multiplicateur.
- c. La barre de séparation, qui apparaît dans la disposition spatiale d'une multiplication, doit être plus longue d'une cellule à chaque extrémité au-delà de la largeur globale de la disposition.

d. L'alignement des fractions, des nombres fractionnaires et des polynômes d'une disposition spatiale respecte généralement les règles énoncées à la \$180, e. à g.



e. Dans une disposition spatiale, les indicateurs d'indice d'une multiplication non décimale sont placés à la première position possible conformément à l'alignement requis pour l'addition de produits partiels.



f. Une colonne de cellules vides est laissée au-dessus de la virgule décimale lorsqu'elle apparaît dans la solution d'une multiplication en disposition spatiale dans les produits partiels.

§182. Division

- a. Dans la disposition spatiale de la division, les symboles constituant le dividende, les produits partiels et les différences retiennent en braille la disposition de l'imprimé. Les symboles du quotient sont alignés avec les symboles correspondants du dividende à moins qu'ils soient délibérément non alignés dans l'imprimé.
- b. Le symbole de division est placé dans la cellule qui précède ou qui suit immédiatement le dividende, en autant que dans l'imprimé, le signe de division correspondant apparaît avant

ou après le dividende (méthode utilisée dans certains pays). Le diviseur est placé de façon à ce qu'il ne soit pas séparé du symbole de division. Le quotient est accolé au symbole de division auquel il se réfère lorsqu'il est sur la même ligne que le dividende. Lorsqu'une barre horizontale apparaît sous le diviseur, faisant partie du signe de division dans l'imprimé, elle est ignorée en braille.

c. Dans la disposition d'une division, une barre de séparation commence dans la colonne contenant le symbole de division pour se terminer dans la colonne contenant l'autre symbole de division, si ce dernier existe dans l'imprimé. Sinon, chaque barre de séparation doit déborder d'une cellule au-delà de la dernière colonne de la disposition globale. Cependant, lorsque la disposition de la division ne comporte qu'un diviseur et un dividende, sans quotient et sans produit partiel ou différence, la barre de séparation, qu'elle soit au-dessus ou au-dessous du dividende, est omise. Dans ce cas, la disposition de la division n'est pas spatiale. Aucune ligne n'est laissée avant ou après une telle disposition et l'indicateur numérique est utilisé aux endroits appropriés.



	644 4)2576	** ** **
	24	** ** ** ** **
	17	* **
(5)	<u>16</u> 16	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	<u>16</u>	•: ••
		:: :: :: ::
		** ** ** **

(dans l'imprimé, le quotient est aligné avec le dividende et il y a une barre horizontale sous le diviseur)

(dans l'imprimé, le quotient n'est pas aligné avec les termes du dividende)

$$(8) 18)452$$

d. Dans la disposition spatiale la plus utilisée au Québec, les symboles constituant le dividende, les produits partiels et les différences retiennent la disposition des signes correspondants de l'imprimé. Les symboles du quotient sont alignés avec les symboles du diviseur à moins qu'ils soient délibérément non alignés dans l'imprimé.

Le symbole de division est placé dans la cellule qui suit immédiatement le dividende. Le diviseur est accolé au symbole de division auquel il s'applique. La barre de séparation commence dans la colonne contenant le symbole de division et déborde d'une cellule au-delà de la dernière colonne de la disposition globale de la division.

Cependant, on emploie seulement le symbole de la division lorsque sa disposition ne comporte que le dividende et le diviseur, sans quotient, sans produit partiel ou différence. La barre de séparation, qu'elle soit au-dessus ou au-dessous du dividende, est omise. Dans ce cas, la disposition n'est pas spatiale. Aucune ligne n'est laissée avant ou après une telle disposition et l'indicateur numérique est utilisé aux endroits appropriés.

(4) 452)8

e. Lorsqu'une virgule décimale apparaît dans le dividende, une colonne de cellules vides est laissé aux endroits correspondants à cette virgule décimale dans la disposition globale de la division, sauf dans les barres de séparation. Lorsqu'un chevron apparaît dans un dividende, une colonne de deux cellules vides est laissée aux endroits correspondants au chevron dans la disposition globale de la division, sauf dans les barres de séparation et le quotient. Dans le quotient, la virgule décimale correspondant au chevron doit être justifiée à droite dans les deux cellules allouées au chevron.

(2)	5 080,09 18)91 441,62 90 1 44 1 44 1 62 1 62	•:	•••	•••			•••		 • • •		 			
(3)	$ \begin{array}{r} 12,5 \\ 6,3 \\ \hline)78,7 \\ 5 \\ \underline{63} \\ 157 \\ \underline{126} \\ 315 \\ \underline{315} \end{array} $	•••	. •	` •••		•:•	•••				 			
(4)	25,00 \$ 5 5,00 \$: :	• •	. •	•••	:: :	:•	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	 •••	••• •••		•••	•••	• • •

f. Dans la disposition d'une division, la lettre majuscule ou minuscule « r » identifiant le « reste » de la division est précédée d'une espace.

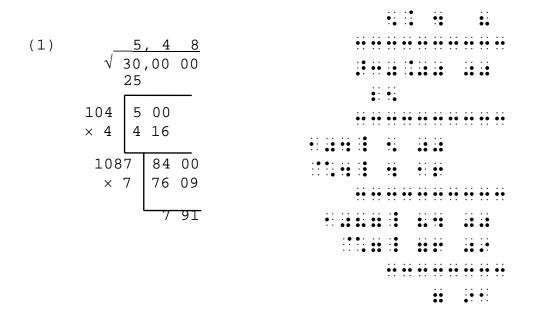
g. Une barre verticale, faisant partie d'une disposition spatiale de la division, est représentée par une colonne de points 4-5-6, : ,ou peut être dessinée. Une espace est requise de chaque côté de cette colonne de points : .

			** ** ** ** ** ** ** ** **
(1)	6)414	<u> </u>	** ** ** ** **
	<u>60</u> 354	10	
	120	20	** ** ** ** : *
	234 <u>180</u>	30	** * <u>*</u> ** :
	54		*: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :
	54	9 69	** ** ** ** **
			<u>:: •• •• </u>
			*: *: *: ** **
			** ** ** ** **
			• • •
			• • • • • • •
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
			• • • • • •

			•• •• •• •• ••
(2)	6)78		
	_ <u>30_</u> 48	5	
	_24	4	** ** ** **
	24 _24	4	• •
	0	13	
		I	** ** ** **
			** ** ** ** ** ** **
			: : •: •:

§183. Racine carrée

La disposition spatiale de la racine carrée est semblable à celle de la division, sauf que le diviseur n'est pas présent. La disposition en braille doit respecter le plus possible celle de l'imprimé. Si le symbole de la racine carrée est utilisé, l'indicateur de fin n'est pas requis.



§184. Division synthétique

- a. Dans la disposition d'une division synthétique, les symboles numériques du dividende, du produit et du quotient synthétiques sont alignés selon la valeur de leur position. Les symboles d'opération, s'ils sont indiqués, sont aussi alignés. Au moins une colonne de cellules vides sépare les colonnes adjacentes de la division synthétique.
- b. La barre verticale est placée à gauche ou à droite de la disposition de la division synthétique en autant que le diviseur synthétique soit présent à gauche ou à droite. Cette barre verticale est accolée au diviseur et à la dividende synthétiques. Une partie de cette barre se retrouve sur la ligne de la dividende synthétique et l'autre partie, sur la ligne du produit synthétique. La barre de séparation commence directement au-dessous de la barre verticale à une extrémité, et déborde d'une cellule au-delà de la disposition synthétique globale à l'autre extrémité. Si le diviseur synthétique apparaît emboîté sur deux côtés (en forme d'un angle droit), cette situation est ignorée dans la transcription. Lorsque la barre verticale est utilisé entre le quotient synthétique et le reste synthétique, elle est placée dans la colonne de cellules vides, comme en imprimé.

(dans l'imprimé, le diviseur est emboîté sur deux côtés (en forme d'un angle droit) et il n'y a pas de barre verticale après le diviseur)

(dans l'imprimé, le diviseur est emboîté sur deux côtés (en forme d'un angle droit) et il n'y a pas de barre verticale après le diviseur)

§185. Déterminants et matrices

a. Chaque entrée d'un déterminant ou d'une matrice est justifiée à gauche de sa colonne respective et justifiée le plus haut possible dans sa rangée respective. Les colonnes sont séparées entre elles par une colonne de cellules vides.

- b. On doit tout mettre en oeuvre pour disposer globalement le déterminant ou la matrice à l'intérieur d'une seule page. Pour atteindre cet objectif, voici quelques techniques utilisés:
 - i) une entrée peut se poursuivre sur plusieurs lignes braille à condition que le rejet soit en retrait de deux cellules à partir de la marge de sa colonne respective; lorsqu'il est important d'économiser des espaces, les rejets sont utilisés sans tenir compte des préférences hiérarchiques; les rangées successives d'une colonne sont transcrites sans ligne en blanc entre elles;
 - ii) une entrée peut se poursuivre sur plusieurs lignes braille et chaque rejet est justifié à gauche dans sa colonne respective; lorsqu'il est important d'économiser des espaces, les rejets sont utilisés sans tenir compte des préférences hiérarchiques; les rangées successives d'une colonne sont transcrites avec une ligne en blanc entre elles; de préférence, on utilise la technique décrite en i lorsqu'elle est applicable;
 - iii) pour économiser de l'espace, on peut dessiner les symboles de groupement au lieu d'utiliser leur équivalent en braille;
 - iv) la fraction peut être représentée en disposition spatiale lorsque cela permet d'économiser de l'espace; toutefois, la rangée contenant cette fraction est précédée et suivie d'une ligne en blanc;
 - v) La technique de codage peut être utilisée pour une ou plusieurs entrées si les autres techniques pour économiser de l'espace sont insuffisantes (voir \$191).

```
\begin{pmatrix}
\cos a & \sin a & 0 \\
-\sin a & \cos a & 0 \\
0 & 0 & 1
\end{pmatrix}
```

(dans l'imprimé, chaque entrée est centrée dans sa colonne respective)

$$(2) \begin{pmatrix} \frac{1}{A} & 0 & 0\\ 0 & \frac{1}{A\sin^2\beta} & -\frac{\cos\beta}{A\sin^2\beta}\\ 0 & -\frac{\cos\beta}{A\sin^2\beta} & \frac{1}{C} + \frac{\cos^2\beta}{A\sin^2\beta} \end{pmatrix}$$

```
.....
       .......
......
. . . .
    .....
  .......
. . . . .
```

(dans l'imprimé, chaque entrée est centrée dans sa colonne respective)

$$(3) \begin{array}{|c|c|c|c|c|c|c|c|} & B'_{11} - (E - E^0_1) & B'_{12} & B'_{13} & B'_{14} \\ & B'_{21} & B'_{22} - (E - E^0_2) & B'_{23} & B'_{24} \\ & B'_{31} & B'_{32} & B'_{33} - (E - E^0_3) & B'_{34} \\ & B'_{41} & B'_{42} & B'_{43} & B'_{44-(E-E^0_4)} \end{array}$$

:: • :: • : • : • • : • : • : • :	:: • : : • : • · · · · · · · · · · · · ·	:: • : : • : • • • • • • • • • • • • •	
 		:: •: :: ::	
 		:: •: :: •:	
	:: : : :: :: ::		

(dans l'imprimé, chaque entrée est centrée dans sa colonne respective)

$$\begin{pmatrix}
\frac{1}{A} & 0 & 0 \\
0 & \frac{1}{A \sin^2 \beta} & \frac{\cos \beta}{A \sin \beta} \\
0 & \frac{\cos \beta}{A \sin^2 \beta} & \frac{\cos^2 \beta}{A \sin^2 \beta}
\end{pmatrix}$$

(dans l'imprimé, chaque entrée est centrée dans sa colonne respective)

c. En imprimé, lorsqu'une omission est représentée par un point isolé dans une ou plusieurs rangées à l'intérieur de chaque colonne d'un déterminant ou d'une matrice, elle est indiquée par les symboles des « points de suspension » justifiés à gauche dans chaque colonne. Lorsque cette omission est représentée par des points non isolés dans une ou plusieurs rangées à l'intérieur des colonnes, ou si certaines colonnes ne contiennent pas de point, le symbole : (point 3) est utilisé et s'étend à partir de la première cellule de la première colonne jusqu'à l'autre extrémité de la dernière colonne de la plus lonque entrée.

(dans l'imprimé, il y a un seul point dans la première, deuxième et quatrième colonne de la troisième rangée)

$$\begin{bmatrix} a_{11} & a_{12} & \dots & a_{1n} \\ a_{21} & a_{22} & \dots & a_{2n} \\ \dots & \dots & \dots & \dots \\ a_{n1} & a_{n2} & \dots & a_{nn} \end{bmatrix}$$

(dans l'imprimé, les points continus dans la troisième rangée ne sont pas isolés à l'intérieur des colonnes respectives)

(dans l'imprimé, les trois points sont alignés verticalement un au-dessous de l'autre dans la première et quatrième colonne; il n'y a pas de point dans la deuxième et troisième colonne)

§ 186. Expressions unifiées

a. Lorsque des symboles de groupement étendus sont utilisés pour unifier une expression qui n'est ni un déterminant ou une matrice, chaque élément doit suivre immédiatement le symbole de groupement étendu de gauche et se terminer dans la cellule précédant le symbole de groupement étendu de droite. De tels symboles de groupement étendus sont dessinés lorsque l'économie d'espace est un facteur important. Cependant, ces exigences sont ignorées lorsque l'alignement vertical doit être indiqué. Dans ce cas, au moins un des éléments commence dans la cellule qui suit immédiatement le symbole de groupement étendu de gauche ou se termine dans la cellule qui précède immédiatement le symbole de groupement étendu de droite.

$$\begin{cases} 3x + 15y - 2z &= 64 \\ x + 12y + z &= 51 \\ 7x - 8y + 2z &= -16 \end{cases}$$

b. Lorsqu'une explication (ou un commentaire) se réfère à plusieurs lignes en imprimé, et n'est signalée par aucun signe de groupement, on utilise le symbole de la note du transcripteur étendu de gauche ou de droite, en autant que l'explication soit à gauche ou à droite. Une colonne d'espaces est insérée entre les symboles de la note du transcripteur étendus et l'explication associée. Si une explication requiert plus d'une ligne braille, les symboles de la note du transcripteur étendus doivent englober l'explication et chaque rejet de l'explication. Chaque rejet est en retrait de deux cellules à partir du début de la colonne de l'explication.

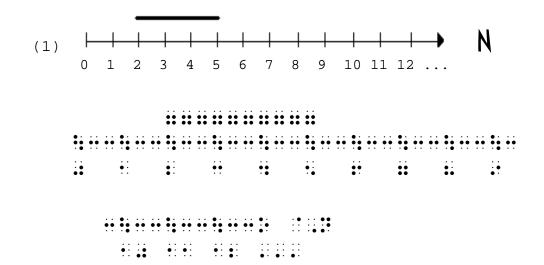
(dans l'imprimé, l'explication est centrée à la droite des deux équations associées.)

§187. Droites numériques

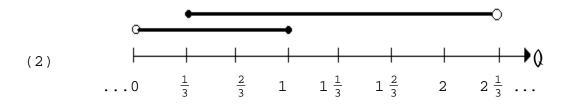
a. En imprimé, la disposition d'une droite numérique est soit horizontale ou verticale. En braille, la droite numérique est représentée par une ligne horizontale graduée de symboles tels que des barres verticales et des points pleins ou vides, espacés d'égale longueur. Cette droite se termine par une pointe de flèche simple suivie de la lettre indiquant

l'ensemble des nombres qui déterminent les valeurs de la droite numérique. Ces valeurs sont centrées sous les symboles de graduation. Lorsqu'elles sont composées d'un nombre pair de caractères, l'alignement se fait sur le caractère à gauche du centre. Au moins une espace sépare chacune des valeurs. Les indicateurs numériques sont omis ($\S19$). La droite numérique peut être superposée ou surmontée de segments ou de demi-droites parallèles constitués de lignes fines ou épaisses de longueur variable. Les symboles de graduation des segments ou des demi-droites, (points pleins ou vides, pointes de flèche etc.) sont alignés verticalement avec les symboles de graduation correspondants de la droite numérique.

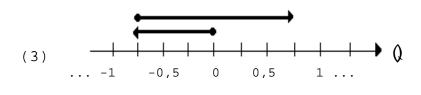
b. La disposition spatiale d'une droite numérique est précédée et suivie d'une ligne en blanc même lorsqu'elle est précédée ou suivie d'un indicateur de changement de page. (voir \$189.a). Elle doit également être transcrite à l'intérieur de la même page braille. La transcription commence à la marge de gauche. Si la totalité de la droite numérique ne peut être maintenue sur la largeur de la page braille, le rejet débute à la troisième cellule immédiatement après une ligne en blanc. Le rejet est effectué entre deux symboles de graduation. Lorsqu'il est nécessaire, le rejet est identifié par un nombre formé de l'indicateur numérique et d'un chiffre en position supérieure, en commençant par 1, se répétant à la fin de la coupure et avant le rejet.



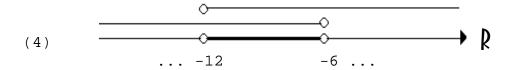
(dans l'imprimé, la droite numérique est surmontée d'un segment de ligne épaisse)



(dans l'imprimé, la droite numérique est surmontée de deux segments de lignes épaisses ; il est nécessaire dans ce cas-ci d'identifier l'endroit du rejet)



(dans l'imprimé, la droite numérique est surmontée de deux demi-droites de lignes épaisses)

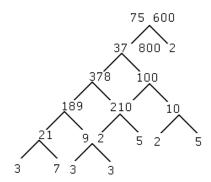


(dans l'imprimé, la droite numérique est superposée d'un segment de ligne épaisse et surmontée de deux segments de lignes fines)

§188. Arbre des facteurs

En imprimé, l'arbre des facteurs qui sert à dénombrer un nombre en facteurs, contient des branches obliques dessinées. En braille ces branches sont représentées au moyen de l'alignement oblique des deux symboles suivants: et : L'indicateur numérique est requis devant les nombres (voir \$19).

(1)



RÈGLE XXV - MISE EN PAGE

§189. Disposition spatiale

Une disposition spatiale est précédée et suivie par une ligne a. en blanc, même lorsqu'elle est précédée ou suivie d'un indicateur de changement de page. Le début ou la fin d'une nouvelle page braille remplace la ligne en blanc lorsqu'on débute ou termine la transcription d'une disposition spatiale. Cependant, une ligne en blanc est insérée entre le titre courant d'un ouvrage et une disposition spatiale. Lorsque la disposition spatiale commence sur la première ou deuxième ligne d'une page braille, ou qu'elle se termine sur la vingt-quatrième ou vingt-cinquième ligne, on doit séparer le symbole le plus à droite de n'importe quelle ligne de la disposition spatiale globale, incluant les barres séparation, par au moins une colonne de trois cellules vides des folios de l'imprimé ou de la page braille. Si cela est impossible, la disposition doit débuter sur la troisième et se terminer sur la vingt-troisième ligne, respectivement. disposition spatiale globale doit être transcrite sur une seule page braille.

(en braille, il y a une colonne de trois cellules vides entre la barre de séparation de l'addition et le numéro de la page 106)

- b. Lorsqu'une disposition spatiale est identifiée par une étiquette (un numéro ou une lettre), comme dans un ensemble d'exercices, cette étiquette est séparée par une colonne de cellules vides du symbole le plus à gauche de la disposition spatiale globale, incluant la barre de séparation, et est disposée de la façon suivante:
 - i) l'étiquette est placée sur la première ligne de la disposition d'une addition, d'une soustraction ou d'une multiplication; cependant, si la disposition de l'addition inclut l'indicateur de retenue ou si la

soustraction inclut des annulations, l'étiquette est placée sur la première ligne du terme de la disposition de l'addition ou de la soustraction;

(1) 1. 4956 789 + 31 $(4) \quad 4. \quad \frac{2 \quad 16 \quad 16}{3 \quad 7 \quad 6} \\ -1 \quad 9 \quad 8 \\ \hline 1 \quad 7 \quad 8$

ii) l'étiquette est placée sur la ligne du dividende dans la disposition de la division, du radicant dans la disposition de la racine carrée, et du dividende synthétique dans la disposition de la division synthétique;

$$(1) \quad 5. \quad 5) \quad 24735$$

- iii) dans le cas de la disposition spatiale de la fraction, l'étiquette, les symboles de comparaison, les symboles d'opération, les symboles de ponctuation et tous les autres symboles appropriés sont placés sur la ligne de la barre de fraction principale; cependant, l'étiquette de la fraction indéfinie est placée sur la première ligne;
- $(1) \quad 6. \quad \frac{1}{2} + \frac{3}{4} = 1\frac{1}{4}$

- iv) dans le cas de la disposition spatiale du déterminant, de la matrice et de l'expression unifiée, les étiquettes, les symboles de comparaison, les symboles d'opération, les symboles de ponctuation et tous les autres symboles appropriés, même centrés dans l'imprimé, sont placés en braille sur la première ligne, du même côté que les symboles de groupement étendus de l'expression.
- (1) 7. $D = \begin{vmatrix} a_{11} & a_{12} \\ a_{21} & a_{22} \end{vmatrix} = 100$

(dans l'imprimé, les données en dehors du déterminant sont centrées)

$$(2) \qquad 8. \qquad \begin{bmatrix} 1 & 3 \\ 2 & 1 \\ 2 & 0 \end{bmatrix} \bullet \begin{bmatrix} c_1 \\ c_2 \end{bmatrix} = \begin{bmatrix} 15 \\ 10 \\ 3 \end{bmatrix}.$$

(dans l'imprimé, le numéro de l'exercice, le point de multiplication, la deuxième matrice, le signe d'égalité et le point sont tous centrés verticalement par rapport à la première et à la dernière matrice)

$$(3) \quad 9. \quad \left(-1 \quad 4 \quad 2\right) \begin{pmatrix} 5 \\ 1 \\ 3 \end{pmatrix}.$$

(dans l'imprimé, le numéro de l'exercice, la première matrice et le point sont centrés verticalement par rapport à la seconde matrice)

(4) 10.
$$\begin{cases} x + 3y + z = 5 \\ 2x + y + 2z = 5 \\ 7x + 8y + z = 7 \end{cases}$$
.

(dans l'imprimé, le numéro de l'exercice et le point sont centrés verticalement par rapport au système d'équations unifié)

c. Lorsque des dispositions spatiales sont placées côte à côte, la barre de séparation est séparée par une colonne de cellules vides de la barre suivante. Dans tous les cas, tout symbole d'une disposition spatiale est toujours distancé par au moins trois cellules vides de tout autre symbole en ligne, ou associé avec une disposition spatiale voisine, sauf dans le cas des barres de séparation.

(dans l'imprimé, les additions sont côte à côte; en braille les deux barres de séparation sont séparées par une colonne de cellules vides et les symboles en ligne, soit +7 et +23 sont distancés d'au moins trois cellules vides)

(dans l'imprimé les exemples sont côte à côte; en braille, le nombre 42 en ligne avec l'étiquette 2. est distancé d'au moins trois espaces)

§190. Notes du transcripteur

- a. Les notes du transcripteur sont enserrées par les symboles de la note du transcripteur.
- b. Une note du transcripteur de sept mots ou moins est insérée directement à la suite du texte qui s'y rapporte. Une note de sept mots et plus est placée à l'endroit approprié le plus près possible du texte qui s'y rapporte et est disposée conformément aux règles énoncées dans le Code "Braille Formats--Principles of Print to Braille Transcription 1997".

§191. Technique de codage et légende

- a. Les étiquettes, les en-têtes de colonne, les entrées d'une figure, d'un déterminant, d'une matrice ou d'un tableau qui ne peuvent être indiqués tels quels, faute d'espace, peuvent être remplacés par un code numérique ou alphabétique. Tout code numérique doit comporter un nombre correspondant à un symbole braille en position supérieure. Il doit être précédé de l'indicateur numérique et employé sans ponctuation. Tout code alphabétique doit comporter deux lettres minuscules de l'alphabet français et évoquer dans la mesure du possible, l'élément qu'il remplace. Le code alphabétique est uniquement utilisé lorsque les entrées de l'auteur ne sont pas composées de deux lettres minuscules. Deux éléments identiques ou plus sont codés de manière identique.
- b. Lorsque le codage numérique est utilisé, il est composé de chiffres successifs commençant par le nombre 1, et sont insérés dans la figure, le déterminant, la matrice ou le tableau, à la même position que les éléments qu'ils remplacent.
- c. La liste des codes numériques ou alphabétiques et leur signification, est précédée et suivie des symboles de groupement de la note du transcripteur et précède le matériel qui s'y rapporte. La liste est précédée et suivie d'une ligne en blanc et doit se retrouver, si possible, à l'intérieur de la même page braille. Les éléments de la liste sont disposés verticalement à partir de la marge, dans un ordre alphabétique ou numérique, ou disposés en colonne pour économiser de l'espace.

(1)

Cause de la variation	Somme des carrés	D.F	Moyenne des carrés	EMS	Quotient F
Entre les blocs	SC _i = 2	2	$\frac{2}{2} = 1$	$\sigma^2 + \frac{3}{2} \sum \alpha_i^2$	$\frac{1}{2,5} = 0,4$
Entre les traitemen ts	SC _j = 26	2	$\frac{26}{2} = 13$	$\sigma^2 + \frac{3}{2} \sum \beta_j^2$	$\frac{13}{2,5} = 5,2$
Erreur	SC _{ij} = 10	4	$\frac{10}{4} = 2,5$	σ^2	
Total	SC = 38	8			

```
.. .. .. .. ..
•
• • •
•••••
:::::
• • • •
. . . .
     • • •
   . . . .
      . . . .
      ...
• • • •
   • • •
    .....
    . . . .
    • • •
   • • •
    • • •
      • • • •
```

§ 192. Expressions en évidence et expressions incluses

- a. Lorsqu'une expression est détachée du corps du texte par des lignes en blanc, une position en retrait, ou un autre moyen quelconque, elle est considérée comme une « expression en évidence ». Dans le cas contraire, une expression qui n'est pas détachée du corps du texte par l'un des moyens énumérés ci-dessus, est considérée comme une « expression incluse ».
 - (1) L'équation

$$x^2 - 3x + 1 = 0$$

est une équation quadratique parce qu'elle est de la
forme $ax^2 + bx + c = 0$.

(la première équation est une « expression en évidence », tandis que la seconde est une « expression incluse »)

- b. Un nombre ou une lettre identifiant une expression en évidence font partie de cette expression et débutent dans la cellule appropriée conformément aux règles des expressions en évidence aux \$\mathfrak{M}\$194-195. Ces nombres ou lettres sont parfois disposés à droite dans l'imprimé, mais sont toujours disposés à gauche en braille. Cette adaptation est signalée par une note du transcripteur au début du premier volume. Les références de pagination associées à l'expression suivent immédiatement cette expression.
 - (1) Dans cette section, les fonctions de type $h\left(x_{1},x_{2},\ldots,x_{n}\right) \tag{1}$ doivent être considérées.

(dans l'imprimé, le nombre identifiant l'expression est placé à droite)

(2) Les symboles d'inégalités

< et > (98-99)

sont utilisés pour indiquer une relation d'ordre entre les nombres.

(dans l'imprimé, la référence de pagination est placée à droite)

§193. Expressions associées

a. Une expression associée contient au moins un signe de comparaison. La composante, qui précède le premier signe de comparaison, se nomme « l'ancre ». Les autres composantes, débutant par un signe de comparaison mais excluant le signe de comparaison suivant, se nomme un « lien ».

$$(1) \quad (2x^2 - x - 1)\left(2x^2 + \frac{3}{2}x + \frac{7}{4}\right) + \frac{9}{4}x + \frac{11}{4} = 4x^4 + x^3 - x + 1$$

- b. Lorsqu'une expression associée rencontre les critères qui suivent, elle est soumise aux règles d'une marge spéciale énoncées aux \$194.c, \$195.a.(iv) et b.(v):
 - i) l'expression est en évidence ;
 - ii) ses signes de comparaison sont alignés verticalement dans l'imprimé, sauf parfois ceux de la dernière ligne de l'expression;
 - iii) aucun signe de comparaison, sauf le premier, n'est précédé d'une expression à sa gauche.

(dans l'imprimé, le premier signe d'égalité est à la droite de $12\frac{1}{2}$ % et tous les autres signes d'égalité, sauf le dernier, sont alignés verticalement un au-dessous de l'autre)

(2)
$$12\frac{1}{2}\% = 12,5\% = 0,125 = \frac{125}{1000} = \frac{1}{8}$$

(expression associée qui ne requiert pas une marge spéciale ; dans l'imprimé toute l'expression est sur une seule ligne)

§194. Marges pour les parties narratives du texte

- a. La partie narrative du texte est disposée en respectant les marges du braille conventionnel; un paragraphe commence à la troisième cellule et se poursuit au besoin sur la ligne suivante en première cellule.
 - (1) x + 2 et x + 5 sont des facteurs de $x^2 + 7x + 10$ parce que (x + 2) $(x + 5) = x^2 + 7x + 10$.

Ceci est analogue à l'arithmétique, où 5 et 3 sont des facteurs de 15 parce que $5 \times 3 = 15$.

- b. Lorsqu'une marge spéciale ne s'applique pas aux expressions associées, une expression en évidence débute en troisième cellule et le rejet, si nécessaire, se fait à la cinquième cellule.
 - (1) Le produit de deux monômes est un monôme.

 Par exemple

$$(3x^{2})^{3} = (3x^{2})(3x^{2})(3x^{2}) = (9x^{4})(3x^{2}) = 27x^{6}.$$

- c. Lorsque la marge spéciale s'applique aux expressions associées, l'ancre débute à la troisième cellule et le rejet, si nécessaire, à la septième cellule. Chaque lien débute une nouvelle ligne braille à la cinquième cellule et le rejet, si nécessaire, à la septième cellule.
 - (1) $8x^3 + 125y^3$ peut être factorisé de la manière suivante : $8x^3 + 125y^3 = (2x)^3 + (5y)^3$ = $(2x + 5y)[(2x)^2 (2x)(5y) + (5y)^2]$ = $(2x + 5y)(4x^2 10xy + 25y^2)$.

..

..

(dans l'imprimé, le premier signe d'égalité est placé à la droite de $8x^3 + 125y^3$ et tous les autres signes d'égalité sont alignés verticalement au-dessous de ce premier signe d'égalité)

§195. Marges et disposition linéaire des énoncés identifiés.

Lorsqu'un énoncé est identifié par un nombre ou une lettre, comme dans les exercices ou les directives d'un code, il est désigné comme étant un « énoncé identifié ».

- a. Lorsque les énoncés identifiés disposés de façon linéaire sont classés par des divisions principales (aucune subdivision), les règles concernant les marges sont observées comme suit:
 - i) les nombres et les lettres des divisions principales débutent dans la première cellule et le rejet, si nécessaire, débute à la troisième cellule;
 - ii) les paragraphes, s'il y a lieu, débutent en cinquième cellule et le rejet, si nécessaire, débute à la troisième cellule;
 - iii) lorsque la marge spéciale d'une expression associée ne s'applique pas, une expression en évidence débute à la cinquième cellule et le rejet, si nécessaire, à la septième cellule;
 - iv) lorsque la marge spéciale d'une expression associée est requise, l'ancre débute à la cinquième cellule, et le rejet, si nécessaire, à la neuvième cellule. Chaque lien débute à la septième cellule et le rejet, si nécessaire, à la neuvième cellule;
 - v) les directives, qui précèdent et se réfèrent à un groupe de problèmes, débutent à la cinquième cellule, et le rejet, si nécessaire, débute à la troisième cellule. Une ligne en blanc précède, mais ne suit pas la directive. Un indicateur de changement de page équivaut à une ligne en blanc. La dernière ligne de la directive et la première ligne du problème doivent se transcrire sur la même page braille.

(1) 1. Est-ce que (y - 3) est un facteur de
 y + 3y - 7y - 33? Si oui, quel est l'autre facteur?

 Vérifie au moyen de la division ou comme
 l'illustre le chapitre 9.

(les conditions i et ii ci-dessus s'appliquent)

(2) 2. Dans l'énoncé suivant, trouve le nombre représenté par l'expression

$$(3 \times 10^{4}) + (4 \times 10^{3}) + (5 \times 10^{2}) + (6 \times 10) + (7 \times 1)$$
.

(la condition iii ci-dessus s'applique)

(3) 3. Pour calculer la valeur de $1,1^5$ à trois décimales au moyen du théorème binôme, nous voyons que

$$1,1^{5} = (1 + 0,1)^{5}$$

$$= 1^{5} + 5(1^{4}) (0,1) + 10(1^{3}) (0,1)^{2}$$

$$+ 10(1^{2}) (0,1)^{3} + 5(1) (0,1)^{4} + (0,1)^{5}$$

$$= 1 + 0,5 + 0,1 + 0,01 + 0,0005 + 0,00001$$

$$= 1,61051$$

(dans l'imprimé, le premier signe d'égalité est à droite de $1,1^5$ et tous les autres signes d'égalité sont alignés verticalement sous ce premier signe d'égalité; la condition iv ci-dessus s'applique)

- (4) Écris chacune des suites en utilisant le signe de sommation.
 - 1. 6 + 10 + 14 + 18
 - 2. $a_1b_1 + a_2b_2 + a_3b_3$
 - 3. $x_1^2 + x_2^2 + x_3^2 + x_4^2 + x_5^2$

(la condition v ci-dessus s'applique)

b. Lorsque les énoncés identifiés disposés de façon linéaire sont classés par des divisions principales et des subdivisions, les règles concernant les marges sont observées comme suit:

- i) les nombres et les lettres des divisions principales débutent dans la première cellule et le rejet, si nécessaire débute à la cinquième cellule;
- ii) les nombres et les lettres des subdivisions débutent dans la troisième cellule et le rejet, si nécessaire, à la cinquième cellule;
- iii) les paragraphes, s'il y a lieu, débutent en septième cellule et le rejet, si nécessaire, débute à la cinquième cellule;
- iv) lorsque la marge spéciale d'une expression associée ne s'applique pas, une expression en évidence débute à la septième cellule et le rejet, si nécessaire à la neuvième cellule;
- v) lorsque la marge spéciale d'une expression associée est requise, l'ancre débute à la septième cellule, et le rejet, si nécessaire, à la onzième cellule. Chaque lien débute à la neuvième cellule et le rejet, si nécessaire, à la onzième cellule;
- vi) les directives, qui précèdent et se réfèrent à un groupe de problèmes, débutent à la cinquième cellule, et le rejet, si nécessaire, débute à la troisième cellule. Une ligne en blanc précède, mais ne suit pas la directive. Un indicateur de changement de page équivaut à une ligne en blanc. La dernière ligne de la directive et la première ligne du problème doivent se transcrire sur la même page braille.
- (1) 1. Trouve la valeur de N qui rendra chaque égalité vraie.
 - a. $(3 \times 5) \times 2 = 3 \times (N \times 2)$
 - b. $(3 \times (5 \times 2) = (3 \times 5) \times N$

Est-ce que la valeur de N était la même dans chaque égalité ? Est-ce que l'énoncé suivant est vrai ?

 $(3 \times 5) \times 2 = 3 \times (5 \times 2)$?

(les conditions i, ii, et iii ci-dessus s'appliquent)

(2) 2. a.
$$x(a + 1) - y(a + 1)$$

b. $x^2 - 2x + 1 - 4a^2 - 12a - 9$

> (dans l'imprimé, le a. est placé sur la même ligne que le numéro 2 de l'exercice, tandis que le b est aligné verticalement au-dessous de a ; les conditions i et ii ci-dessus s'appliquent)

- (3) 3. Pour factoriser $ab + c^2 + ac + bc$:
 - (a) On peut regrouper par paires les termes ayant un facteur commun; $ab + c^{2} + ac + bc = (ab + ac) + (bc + c^{2})$ = a(b + c) + c(b + c) = (a + c) (b + c)
 - (b) Réarrangez les termes et regroupez-les d'une autre façon.
 - i. Est-ce que les termes sont disposés selon un modèle qui a été étudié précédemment ?
 - ii. Dans la factorisation, est-ce que les binômes et les polynômes peuvent être considérés comme des facteurs monômes ?

```
Règle XXV - Mise en page
(dans l'imprimé, le numéro 3. de l'exercice, le (a) et le
   (b) sont alignés verticalement un au-dessous de l'autre;
   les chiffres romains sont en retrait à droite ; les
   conditions i, ii et iv ci-dessus s'appliquent)
 (4)
     Additionne. Vérifie ton addition en procédant
   différemment.
   4. a. 118 + 37 + 66 b. 123 + 159 + 92
     c. 146 + 192
   (dans l'imprimé, le numéro 4. du problème et les deux
   premières subdivisions, a. et b., sont disposés sur la
   même ligne; la troisième subdivision, c., est disposée
```

verticalement sous la première subdivision a.; les conditions i, ii et vi ci-dessus s'appliquent)

- Lorsque des énoncés identifiés, sous forme de disposition linéaire, sont classés par des divisions principales et des subdivisions, ces subdivisions sont transcrites en braille sur une seule ligne lorsqu'il est possible de les contenir tous.
 - (1) 1. Soustrais.

$$(b) 15 - 4$$

(les dispositions en braille et en imprimé sont similaires)

§196. Marges et disposition spatiale des énoncés identifiés

Les règles de la \$195 s'appliquent également aux énoncés identifiés en disposition spatiale. Cependant, pour économiser de l'espace, les techniques suivantes sont disponibles.

- Lorsque des énoncés identifiés en disposition spatiale sont a. classés seulement par des divisions principales (aucune subdivision), le premier numéro de la division débute à la première cellule. Les numéros des divisions suivantes débutent à la droite de l'énoncé identifié, quelle que soit disposition adoptée en imprimé. On dispose horizontalement autant de numéros des divisions principales que la largeur de la page peut contenir. Les numéros des divisions suivantes sont séparés d'une ligne en blanc audessous de la plus longue disposition spatiale précédente et débutent à la première cellule.
 - (1) Soustrais.

(dans l'imprimé, les exemples 1 et 2 apparaissent dans la première colonne, et les exemples 3 et 4, dans la deuxième colonne)

- b. Lorsque des énoncés identifiés en disposition spatiale sont classés par des divisions principales et des subdivisions, la première division principale, qui contient seulement un numéro ou une lettre, est suivie de la première subdivision sur la même ligne. On dispose horizontalement autant de subdivisions que la largeur de la page peut contenir. Les subdivisions suivantes sont séparées d'une ligne en blanc au-dessous de la plus longue disposition spatiale précédente et la première débute à la troisième cellule.
 - (1) 1. a. 462 b. 1,763 c. 51,986 d. 567 $\times 30$ $\times 142$ $\times 773$ $\times 592$
 - 2. a. 712 b. 2,547 c. 8,69 d. 200,2 ×430 × 3 ×503 ×100,0

```
** ** ** ** **
             •• •• •• •• •• ••
            ** ** ** ** ** **
.....
      :: :: ::
      ••••••
             ** ** ** ** ** **
 ** ** ** **
    ** ** ** ** ** ** ** **
    •• •• •• •• ••
```

(dans l'imprimé, les quatre subdivisions de chaque problème sont disposées verticalement sous forme de colonnes)

(2) 2. Multiplie.

(dans l'imprimé, toutes les subdivisions sont disposées sur une seule ligne)

§197. Marges des énoncés identifiés, en disposition spatiale ou linéaire, disposés sous forme de tableau

- a. Lorsque des énoncés identifiés sont disposés sous forme de tableau, de sorte que les rangées sont identifiées par un nombre et les colonnes par une lettre, la technique suivante est utilisée en autant que le tableau entier soit contenu sur la largeur de la page.
 - i) les lettres identifiant les colonnes sont justifiées à gauche de leurs colonnes respectives ;
 - ii) les en-têtes de colonne sont précédés et suivis d'une ligne en blanc;
 - iii) les numéros des rangées commencent à la première cellule;
 - iv) au moins deux espaces séparent la marge de droite d'une colonne et la marge de gauche de la colonne suivante.

∷

(les dispositions en imprimé et en braille sont identiques)

(2) a b c

1. 4396 6010 73,01 +873 -809 \times 62

2. 37 285 48 063 69,35 + 9 476 - 1 741 \times 4

(les dispositions en imprimé et en braille sont identiques)

- b. Lorsque le tableau entier ne peut être contenu sur la largeur de la page selon la technique décrite en a. cidessus, les chiffres identifiant les rangées deviennent des divisions principales et les lettres identifiant les colonnes, des subdivisions. Dans ce cas, les règles concernant les marges s'appliquent (voir \$195.b et \$196.b)
 - (1) Factorise:

a b

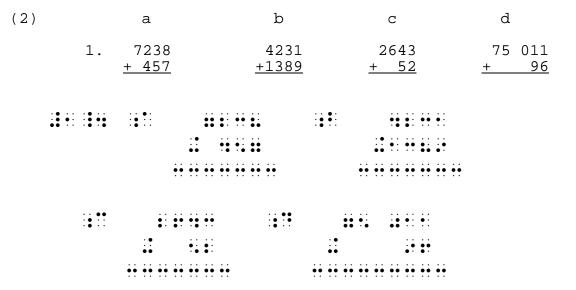
1. $(x - y)^2 - (a + b)^2$ m(p - q) - n(q - p)2. $1 - (x + 1)^2$ 4ab $+ 4x^2 - a^2 - 4b^2$

....

....

....

(dans l'imprimé, les subdivisions sont disposées horizontalement et alignées sous les en-têtes de colonnes identifiés par une lettre)



(dans l'imprimé, les subdivisions sont disposées horizontalement et alignées sous les en-têtes de colonnes identifiés par une lettre)

§198. Mise en page des démonstrations formelles

- a. La démonstration ou preuve formelle est habituellement précédée des mots « théorème », « proposition » ou « lemme ». La disposition suivante est recommandée pour la transcription de telles démonstrations :
 - i) la démonstration formelle est précédée et suivie d'une ligne en blanc;
 - ii) les mots en lettres majuscules, « théorème », « proposition » ou « lemme », commencent à la troisième cellule suivis du texte de l'énoncé et le rejet, si nécessaire, débute à la première cellule ;
 - iii) les sous-titres complémentaires, tels que « données », « hypothèse », « preuve » ou « conclusion », suivent immédiatement sur la ligne suivante, en débutant à la troisième cellule suivis du texte associé; le rejet, si nécessaire débute à la première cellule. Les sous-titres doivent être en majuscule ou en italique conformément à l'imprimé; s'ils sont en caractère gras, on les transcrit alors en majuscule. Cependant, lorsque la démonstration est présentée par des étapes numérotées, on laisse une ligne en blanc après le sous-titre « preuve » et on adopte la disposition décrite en b. cidessous;

- iv) lorsque la démonstration formelle est complétée, on laisse une ligne en blanc avant de poursuivre le texte.
- (1) **Théorème 4**. Si deux droites sont coupées par une droite transversale et qu'une paire d'angles alternes-internes sont congrus, alors ces droites sont parallèles.

Hypothèse : Les droites AB et CD sont coupées par la droite transversale RS aux points E et F respectivement; $\angle x = \angle y$.

Conclusion: AB | CD.

- b. Lorsqu'une démonstration formelle est présentée par des étapes numérotées, divisée sur deux colonnes surmontées par les en-têtes « démonstrations » et « preuves », la technique suivante est appliquée:
 - i) les numéros d'étape commencent à la marge ;
 - ii) les numéros d'étape sont suivis des lettres « D » ou « P » afin d'identifier à quelle colonne ils appartiennent. La transcription débute sur la même ligne que le numéro d'étape, et le rejet, si nécessaire, débute à la troisième cellule. Si un sous-titre autre que « démonstration » ou « preuve » est utilisé, il faut alors choisir la lettre appropriée pour le désigner ;
 - iii) une note du transcripteur signale cette adaptation ainsi que la signification des lettres désignant les en-têtes. Cette note est insérée au début de chaque volume braille lorsque cette technique est utilisée.

Démonstrations

- DE divise ∠ACB en deux parties égales.
- 2. $\angle a = \angle b$.
- 3. FCB et DCE sont des droites.
- 4. $\angle x = \angle b$.
- 5. $\angle x = \angle a$.

Preuves

- 1. Hypothèse.
- 2. La bissectrice d'un angle divise cet angle en deux angles égaux.
- 3. Hypothèse.
- 4. Si deux droites se coupent, les angles opposés par le sommet sont égaux.
- 5. Postulat de la substitution.

```
**********
••
```

(dans l'imprimé, il y a deux colonnes surmontées des en-têtes « Démonstrations » et « Preuves »)

§199. Rejets

Le rejet d'une expression mathématique à une autre ligne braille doit être évité, sous réserve des exigences de la marge qui sont en vigueur au moment de la transcription de l'expression.

- a. Une expression mathématique est maintenue, en autant que possible, sur une seule ligne braille.
 - (1) On peut montrer que 2 + 4 + 6 + ... + 2n= n(n + 1) + (n - 1) est vrai lorsque n = 1.

- b. Une énumération finie, contenant une suite d'éléments ou d'expressions mathématiques, est maintenue, en autant que possible, sur une seule ligne braille.
 - (1) L'ensemble {0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9} est l'ensemble de départ.

- c. Une abréviation de l'imprimé est maintenue sur la même ligne braille que le nombre ou la lettre qui la précède ou la suit.
 - (1) 4 cm
 - (2) 3 p.m.
 - (3) 30° C
 - (4) N 30° O
 - (5) Fig. 6.10

- (6) x dm
- d. Lorsqu'une expression mathématique ne peut être contenue sur une seule ligne braille, elle est d'abord divisée par unité et si nécessaire, par sous-unité. À l'intérieur de cette unité ou sous-unité, les coupures doivent suivre l'ordre des priorités de la liste e. ci-dessous (i à viii).
 - (1) La solution a de cette équation donne :

$$a = \frac{E_1bt_c^2 + 2E_2bt_td - E_2bt_t^2 + E_3nt_wd^2}{2(E_1bt_c + E_2bt_t + E_3nt_wd)} .$$

Cette valeur a peut alors ...

(la fraction simple comporte deux sous-unités, soit le numérateur et le dénominateur ; lorsque l'une des sousunités d'une expression est trop longue, elle peut être transcrite sur plusieurs lignes braille mais chaque sousunité doit débuter une nouvelle ligne braille)

- e. Une expression mathématique doit être divisée selon l'ordre des priorités décroissantes suivantes :
 - i) après une virgule entre les éléments d'une énumération finie (voir §13);
 - ii) avant un symbole de comparaison; le symbole de comparaison ne doit pas se retrouver à l'intérieur de symboles de groupement, d'une fraction, d'un indice, d'un exposant ou d'un modificateur;
 - iii) avant un symbole d'opération ;
 - iv) avant une barre de fraction ;

- v) avant l'indicateur de la ligne de base; toutefois, l'indicateur de la ligne de base qui précède un symbole d'opération ou une barre de fraction hérite du niveau de priorité de ces symboles;
- vi) avant un indicateur de changement de niveau ou à l'intérieur d'un exposant ou d'un indice devant l'un des symboles de la liste ci-dessus;
- vii) entre les facteurs encadrés de symboles de groupement ;

$$(1) \quad \left\{ \frac{1}{2}, \frac{1}{3}, \frac{1}{4}, \frac{1}{5}, \dots, \frac{1}{35} \right\}$$

(énumération finie ; condition i dans la liste des priorités ci-dessus)

$$(2)$$
 $\frac{a_1}{a_2} = \frac{b_1}{b_2} = \frac{c_1}{c_2}$.

(en braille, autant de liens possibles sont disposés sur la même ligne)

(3) Le deuxième axe empruntera la direction de

$$v_2 = b - p = b - \frac{a^T b}{a^T a} a = b - \frac{{v_1}^T b}{{v_1}^T v_1} v_1$$
 (39)

(si l'un des liens est trop long, ce lien doit débuter sur une nouvelle ligne ; condition ii dans la liste des priorités ci-dessus)

(4) ... pour toutes les constantes c_1 et c_2 puisque

$$\frac{10}{3} p_{n-1} - p_{n-2} = \frac{10}{3} \left[c_1 \left(\frac{1}{3} \right)^{n-1} + c_2 3^{n-1} \right] - \left[c_1 \left(\frac{1}{3} \right)^{n-2} + c_2 3^{n-2} \right]$$

$$= c_1 \left(\frac{1}{3} \right)^{n-2} \left[\frac{10}{3} \bullet \frac{1}{3} - 1 \right] + c_2 3^{n-2} \left[\frac{10}{3} \bullet 3 - 1 \right]$$

$$= c_1 \left(\frac{1}{3} \right)^{n-2} \left(\frac{1}{9} \right) + c_2 3^{n-2} (9) = c_1 \left(\frac{1}{3} \right)^n + c_2 3^n = p_n.$$

(conditions ii, iii, vii et viii dans la liste des priorités ci-dessus)

(5) 28. L'exemple d'ouverture dans ce chapitre décrit ...

$$T = \frac{PV}{NR} = \frac{(1,00)(0,100)}{(0,00420)(0,08206)} = 290,15 \text{ K} = 17^{\circ} \text{ C}.$$

....

....

(conditions ii et iv dans la liste des priorités cidessus)

(6) ... ont les représentations suivantes :

$$fl(x) = 0. d_1 d_2 \dots d_p \alpha_{p+1} \alpha_{p+2} \dots \alpha_k \times 10^n$$

(conditions ii et v dans la liste des priorités cidessus)

(7) ... EI, se calcule au moyen de la formule suivante :

$$EI = E_{1} \frac{1}{12} bt_{c}^{3} + E_{2} \frac{1}{12} bt_{t}^{3} + E_{3} \frac{1}{12} nt_{w} d^{3} + E_{1}bt_{c} \left(a - \frac{t_{c}}{2}\right)^{2}$$

$$+ E_{2}bt_{t} \left(a - d + \frac{t_{t}}{2}\right)^{2} + E_{3}nt_{w} d\left(a - \frac{d}{2}\right)^{2}$$

```
(conditions ii, iii et v dans la liste des priorités ci-
   dessus)
   N_{w_{x_{y_{z}}}}^{a^{b^{c^{d^{\cdot \cdot}}}}}
 (8)
   (condition vi dans la liste des priorités ci-dessus)
 (9) x^{1+\frac{1}{2}+\frac{1}{3}+\frac{1}{4}+\frac{1}{5}+\frac{1}{6}+\dots+\frac{1}{n}}
```

(condition vi dans la liste des priorités ci-dessus)

 $(10) (3x^2y)(3x^2y)(3x^2y)(3x^2y)(3x^2y) = 243x^{10}y^5$

(conditions ii et vii dans la liste des priorités cidessus)

(11) 3. Les séries Maclaurin pour la fonction arctangente...

$$\text{arctan} \hspace{0.1cm} x \hspace{0.1cm} = \hspace{0.1cm} \underset{n \rightarrow \infty}{\text{lim}} \hspace{0.1cm} P_n(x) \hspace{0.1cm} = \hspace{0.1cm} \underset{n \rightarrow \infty}{\text{lim}} \hspace{0.1cm} \sum_{i=1}^n (-1)^{i+1} \hspace{0.1cm} \frac{x^{2i-1}}{(2i\hspace{0.1cm}-1)} \hspace{0.1cm}.$$

a. Utilisez ...

(conditions ii, v et viii dans la liste des priorités ci-dessus)

(12) 18. $\sqrt[3]{216a^6b^{12}\sqrt{64x^6}\sqrt{32x^9}}$

(condition viii dans la liste des priorités ci-dessus)

(13)
$$\sum_{i=1}^{m} \sum_{j=1}^{n} \sum_{k=1}^{p} x_{ijk} = \sum_{k=1}^{p} \sum_{j=1}^{n} \sum_{i=1}^{m} x_{ijk}$$

(conditions ii et viii dans la liste des priorités cidessus)

§ 200. Tableaux de distribution

Le tableau de distribution regroupe des données statistiques. Dans les exemples qui suivent , la disposition en braille est similaire à celle de l'imprimé.

```
(1)
        1
            8
        2
            0 0 0 0 2 7 9
        3
            0 0 8
        4
            0
        5
            4
        6
            9
        7
            5
            1 3
        8
        9
            5
        10
        11
        12
        13
        14
        15
                   1 | 8 représente 18.
        16
            5
•
     :
     •
     . . . . .
. .
: •
   .
. •
(la colonne 1 est justifiée à droite de la colonne 2)
```

(2)

```
Classe A Classe B

7 4 3 6 1 1 3 5 5

9 9 8 5 4 4 7 0 2 2 4

5 2 1 0 8 4 5 8 9

7 6 6 4 2 9 3 6 7 9 9 9
```

(la colonne 1 est justifiée à droite de la colonne 2 et la colonne 3 est justifiée à gauche de la colonne 2)

(3) 1. a) Somme payée pour faire laver sa voiture.

```
50
 1
 2.
      00 00 00 00 00 50 50 50
 3
      00 00 00 00 50 50 50
 4
      00 00 00 00 00 50 50
 5
      00 00 00 00 00 00
 6
 7
 8
 9
10
      00
```

Légende : 1 | 50 signifie une somme de 1,50\$

```
• • • • •
   • • • •
    . . . .
. . . .
:
:
```

ANNEXE A

Combinaisons des indicateurs de caractère, d'alphabet et de majuscule

LETTRES MINUSCULES

Caractère	Alphabet français	Alphabet allemand	Alphabet grec	Lettre grecque alternative	Alphabet hébreu	Alphabet russe
Gras	·• · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	: • · • : • · •	· • · • · · · · · · · · · · · · · · · ·			·• ·• ·• ·• ·· ··
Italique		· • · • · · · •				:• :• :•
Régulier	:: :	: •	: • • •	:• :•	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	:• :• :: ::
Sans empat- tement	:::•					
Script		: :	· • · • · · · · · · · · · · · · · · · ·			. • . • . •
Souligné			· · · • · • · · · · · · · · · · · · · ·			:::::::::::::::::::::::::::::::::::::::
		LETT	RES MAJUS	CULES		
Caractère	Alphabet français	Alphabet allemand	Alphabet grec	Lettre grecque alternative	Alphabet hébreu	Alphabet russe
Gras			:• :• ::	atternative		
Italique						:::::::::::::::::::::::::::::::::::::::
Régulier	:• :: :• :•	:• ::	·• ·· ·• ·•			:• :• ::
Sans empat- tement	:::::::					
Script						
Souligné						

ANNEXE B Index des symboles braille

Voici la liste des soixante-trois symboles braille présentés conformément selon l'ordre usuel. La disposition courante sur sept lignes n'est pas retenue ici, mais chaque symbole est numéroté selon le rang qu'il occupe habituellement dans cette liste.

1	• :	14	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	27	••	40	· • • • • •	53	: •
2	• :	15	• : • •	28	• ·	41	•:	54	: •
3	••	16	• • • · • ·	29	· • • ·	42	· · · • · • ·	55	: : • :
4	• • • · · · · · · · · · · · · · · · · ·	17	••	30	• •	43	•••	56	: : ••
5	• : : •	18	• · • • • ·	31	• : :•	44	:: ::	57	: • : :
6	••	19	· • • : • :	32	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	45	••	58	:•
7	••	20	• •	33	••	46	•••	59	: • : •
8	• •	21	• · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	34	• • • · • • · • • · • • · • • · • • · • • · • • · • • · •	47	••	60	∷ •
9	• •	22	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	35	• · : • : •	48	• •	61	: • : : •
10	• •	23	••	36	••	49		62	::
11	• · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	24	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	37	••	50		63	:: •
12	• · • · • ·	25	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	38	• •	51	· • · · • ·		
13	• • · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	26	••	39	•••	52	: • : :		

Annexes

Chaque élément de l'INDEX DES SYMBOLES BRAILLE apparaît dans l'ordre « alphabétique » conformément à la liste des soixantetrois symboles braille de la page précédente.

```
(point 1)
1
                     a français
                     ah allemand
                     alpha grec
                     aleph hébreu
                     ah russe
   amp (amplitude)
   antilog (antilogarithme)
   arc (arc)
   arg (argument)
   (points 1-2)
                     b français
                     beh allemand
                     bêta grec
                     beh russe
   (points 1-4)
                     c français
                     tseh allemand
                     sampi grec
                     tseh russe
    colog (cologarithme)
    cos (cosinus)
    cosh (cosinus hyperbolique)
    cosv (cosinus verse)
```

```
••
       (suite)
3
                      cot (cotangente)
    coth (cotangente hyperbolique)
    :: ::
                      csc (cosécante)
    .....
                       csch (cosécante hyperbolique)
    ctn (cotangente)
    ctnh (cotangente hyperbolique)
      (points 1-4-5)
    ••
                       d français
                       deh allemand
                       deh russe
    det (déterminant)
    (points 1-5)
                       e français
                       eh allemand
                       epsilon grec
                       yeh russe
    erf (erreur fonctionnelle)
    exp (exponentielle)
    exsec (exsécante)
      (points 1-2-4)
    •••
                       f français
                       eff allemand
                       phi grec
```

```
•••
    (suite)
                   feh hébreu
                    eff russe
   (points 1-2-4-5)
                    g français
::
                    gheh allemand
                    gamma grec
                    gimel hébreu
                    gheh russe
grad (gradient)
  (points 1-2-5)
••
                    h francais
                    hah allemand
                    heh hébreu
                    khah russe
• (points 2-4)
•••
                    i français
                    ee allemand
                    iota grec
                    ee russe
im (partie imaginaire)
                    inf (infinité)
```

Annexes

```
: (points 2-4-5)
10
    ::
                        j français
                        yaht allemand
                        yod hébreu
                        zheh russe
      (points 1-3)
11
                        k français
                        kah allemand
                        kappa grec
                        kah russe
       (points 1-2-3)
12
    :
                        l français
                        ell allemand
                        lambda grec
                        ell russe
    lim (limite)
    ln (logarithme naturel)
    log (logarithme)
       (points 1-3-4)
13
                        m français
                        em allemand
                        mu grec
                        rem hébreu
                        em russe
    max (maximum)
```

```
∷ (suite)
13
                         min (minimum)
    mod (modulo)
14 : (points 1-3-4-5)
                         n français
    •••
                         en allemand
                         nu grec
                         nun hébreu
                         en russe
       (points 1-3-5)
15
    ::
                         pointe de flèche avec
                         barbelure complète pointant
                         vers la droite
                         o français
                         oh allemand
                         omicron grec
                         oh russe
    •• ••
                         signe de division arqué à
                         gauche avec barre de
                         séparation au-dessus
                         signe de division arqué à
                         gauche avec barre de
                         séparation au-dessous
                         signe de division arqué à
                         gauche et à droite avec barre
    ** ** **
                         de séparation au-dessous
```

• • (points 1-2-3-4) 16 p français peh allemand pi grec peh russe (points 1-2-3-4-5) q français :: koo allemand koph (ou qoph) grec koph hébreu cheh russe 18 : (points 1-2-3-5) r français err allemand rho grec resh hébreu err russe re (partie réelle)

```
(points 2-3-4)
19
                         s français
                         ess allemand
                         sigma grec
                         samekh hébreu
                         ess russe
    : (suite)
19
    sec (sécante)
    sech (sécante hyperbolique)
    sin (sinus)
    sinh (sinus hyperbolique)
    sinv (sinus verse)
    ** ** **
                         sup (suprême)
       (points 2-3-4-5)
2.0
    ::
                         t français
                         teh allemand
                         tau grec
                         teth hébreu
                         teh russe
    tan (tangente)
    tanh (tangente hyperbolique)
       (points 1-3-6)
21
                         u français
                         oo allemand
                         upsilon grec
                         oo russe
```

```
Annexes
        (points 1-2-3-6)
22
    :
                            v français
                            fao allemand
                            vau grec
                            veth hébreu
       (points 1-3-4-6)
23
                            x français
                            iks allemand
                            xi grec
                            cheth hébreu
                            shchah russe
       (points 1-3-4-5-6)
24
    ::
                            y français
                                                           )
                            barbelure courbée complète
                            pointant vers la droite
                            ypsilon allemand
                            psi grec
    (points 1-3-5-6)
25
    • •
                            z français
                            tset allemand
                            zeta grec
                            zayin hébreu
```

zeh russe

```
26
      (points 1-2-3-4-6)
    • •
                              ç français
                              pointe de flèche avec
                              barbelure courbée complète
                              pointant vers la gauche
                                                             !
                              factorielle
                              chi grec
    (points 1-2-3-4-5-6)
2.7
    :
                              é français
                              pointe de flèche avec
                              barbelure carrée complète
                              pointant vers la gauche
                              pointe de flèche avec
                              barbelure carrée complète
                              pointant vers la droite
                              symbole d'omission général
    (points 1-2-3-5-6)
28
    ::
                              à français
                              parenthèse de gauche
    (points 2-3-4-6)
29
    ::
                              è français
                              stigma grec
                              tsadi hébreu
                              intégrale simple
                              yerih russe
    :: ::
                              intégrale double
```

29	(suite)		
		intégrale triple	\iiint
	•• •• •• •• •• •• •• •• •• •• •• •• •• •	intégrale avec cercle superposé	∲
	** · · • • • • • • • • • • • • • • • • •	intégrale avec rectangle superposé	+
		intégrale avec carré superposé	₽
30	(points 2-3-4-5-6)		
	••	ù français	
		parenthèse de droite)
31	: (points 1-6)		
	•:	â français	
		chaph hébreu	
		point et signe de multiplication	•
		point à l'intérieur du signe d'inclusion	⊡
		point à l'intérieur du signe d'inclusion inversé	∍
	:: :: :: :: :: :: :: :: :: : : : : : :	point à l'intérieur du signe d'égalité	•
32	(points 1-2-6)		
	•:	ê français	
		indicateur directement au-dessus (premier degré)	
		indicateur d'indice-du-radical	
		indicateur de direction de flèche pointant vers le haut	

32	(suite)		
	• • •	indicateur directement au-dessus (deuxième degré)	
	0. 00 00 0. 0. 0 .0 0	limite supérieure	${\text{lim}}$
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	intégrale avec barre au-dessus	J
33	(points 1-4-6)		
	•••	î français	
		indicateur directement au-dessous (premier degré)	
		indicateur de direction de flèche pointant vers le bas	
	•• • · · • • • · · · · · · · · · · · ·	limite inférieure	<u>lim</u>
	•• ••	intégrale inférieure	
	•• •• ·· ·· ·• ·•	indicateur directement au-dessous (deuxième degré)	
34	:: (points 1-4-5-6)		
	::	ô français	
		thêta grec	
		thav hébreu	
		indicateur de début d'une fraction simple	
35	: (points 1-5-6)		
	:	ü français	
		êta grec	
		sin hébreu	
		barre horizontale	

35	: (suite)		
		shah russe	
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	produit logique avec barre au-dessus	$\overline{\Lambda}$
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	produit logique avec barre au-dessus et barre au-dessous	⊼
	: :::::::::::::::::::::::::::::::::::::	produit logique avec barre au-dessus et signe d'égalité au-dessous	<u> </u>
	• · · • • · · · · · · · · · · · · · · ·	tilde simple avec barre au-dessus	_ ~
	:: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: ::	tilde double avec barre au-dessus	≂ ≈
	• · · • · • · · · · · · · · · · · · · ·	somme logique avec barre au-dessus	\overline{v}
	:: : : : : : : : : : : : : : : : : : :	somme logique avec barre au-dessus et barre au-dessous	$\overline{\underline{v}}$
	• · · • · • · • · · · · · · · · · · · ·	somme logique avec barre au-dessus et signe d'égalité au-dessous	<u>V</u>
	* : • · • · · · · · · · · · · · · · · · ·	barre horizontale coupant le signe d'inclusion	\leftarrow
	:: :: :: :: ::	barre horizontale coupant le signe d'inclusion inversé	⋺
	••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	barre au-dessus de l'inclusion	≂
	• · · • · • · · · · · · · · · · · · · ·	barre au-dessus de l'inclusion inversé	5
	** :: *: :• :: *:	barre au-dessus de <i>plus petit</i> que (est égal ou inférieur à)	
	:: : : : : : : : : : : : : : : : : : :	barre au-dessus de <i>plus grand</i> que (est égal ou supérieur à)	> ou >

36	(points 1-2-4-6)		
	::	ë français	
		ayin hébreu	
		yah russe	
		indicateur de forme	
	•• •:	arc convexe	$\widehat{}$
	•• ••	cercle	\bigcirc
	•• •• •• •• •• •• •• •• •• •• •• •• ••	point à l'intérieur du cercle	•
	** ** · * ** ** ** ** ** ** ** ** ** **	flèche pointant vers le haut à l'intérieur du cercle	•
		flèche de gauche pointant vers le haut suivie d'une flèche pointant vers le bas à l'intérieur du cercle	(1)
	** ** : ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** **	flèche pointant vers le bas à l'intérieur du cercle	•
		flèche de gauche pointant vers le bas suivie d'une flèche pointant vers le haut à l'intérieur du cercle	(+)
	** ** · * ** ** ** ** ** ** ** ** ** **	flèche pointant vers la gauche à l'intérieur du cercle	•
		flèche supérieure pointant vers la gauche et flèche inférieure pointant vers la droite à l'intérieur du cercle	③
	** ** · · * ** ** * · · · · * · * ·	flèche pointant vers la droite à l'intérieur du cercle	•
		flèche supérieure pointant vers la droite et flèche inférieure pointant vers la gauche à l'intérieur du cercle	3

36	(suite)		
	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	signe de l'addition à l'intérieur du cercle	+
	•• •• •• •• •• •• •• •• •• •• •• •• ••	signe de la soustraction à l'intérieur du cercle	$\overline{-}$
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	signe de la multiplication à l'intérieur du cercle	\otimes
	•• ••	diamant	\Diamond
	•••••	ellipse (ovale)	\bigcirc
	•• •• • • • • • • • •	parallélogramme	
	•••	losange	ou \
	•• •• •• •• •• •• •• •• ••	hexagone irrégulier	Q
	••••	droites concourantes (intersection)	×
	••••	forme d'une touche (de clavier ou de calculatrice)	
	••••	droites parallèles (est parallèle à)	
	••••	flèche pointant vers la droite (contractée)	\rightarrow
	•• •• • • • • · • • • ·	est perpendiculaire à	\perp
	•••••	pentagone irrégulier	\Diamond
	•• •• • • • •	quadrilatère	\triangle
	•• •· •• •• •• ••	rectangle	
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	étoile	☆
	•• •• •• •• •• ••	triangle régulier (équilatéral)	\triangle
	•• •• •• •• •• •• •• •• •• •• •• •• •• •	triangle acutangle	\triangle
	0 · 0 · 0 · 0 · 0 · 0 · 0 · 0 · 0 · 0 ·	triangle isocèle	Δ

36	(suite)		
	****	triangle obtusangle	
	•• •• •• ••	triangle rectangle	
	** : * : * : * : * : * : * : * : * : *	triangle scalène	\triangle
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	trapèze	\triangle
	•• •· · · · · · · · · · · · · · · · · ·	flèche fermée à gauche (pas de pointe)	•
	•• •· ·· • • • · · · · • · · · · · · ·	flèche pointant vers la droite et fermée à gauche	\leftrightarrow
	•• •• •• •• ••	flèche fermée aux deux extrémités	•—•
	•• •• •• •• •• •• •• •• •• •• •• •• ••	flèche pointant vers le haut et vers le bas	\updownarrow
	•• •• •• •• •• •• •• •• •• ••	flèche pointant vers le haut	\uparrow
	** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** **	flèche pointant vers le haut suivie d'une flèche pointant vers le bas	$\uparrow\downarrow$
		flèche pointant vers le haut suivie d'une flèche en gras pointant vers le bas	↑Ψ
		flèche en gras pointant vers le haut suivie d'une flèche pointant vers le bas	lack lack lack lack lack
		flèche en gras pointant vers le haut suivie d'une flèche en gras pointant vers le bas	↑ Ψ
	•• •• · · · • • · · · · · · · · · · · ·	flèche pointant vers le bas	\downarrow
	** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** **	flèche pointant vers le bas suivie d'une flèche pointant vers le haut	$\downarrow \uparrow$
	** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** **	flèche pointant vers le bas suivie d'une flèche en gras pointant vers le haut	↓ ↑
	•• •• ·• ·• •• •• ·• •• •• •• •• •• •• •	flèche en gras pointant vers le bas suivie d'une flèche pointant vers le haut	↓ ↑

36	• •	(suite)		
	•••••		flèche en gras pointant vers le bas suivie d'une flèche en gras pointant vers le haut	↓ ↑
			angle	_
		** **	flèche pointant vers la gauche	\leftarrow
	•••••	** ** **	flèche pointant vers la gauche et vers la droite	\leftrightarrow
	• •	•••••	flèche pointant vers la gauche et fermée à droite	\leftarrow
	• • •		flèche pointant vers la gauche au-dessus d'une flèche en gras pointant vers la droite	≒
	• • • •	•••••	flèche pointant vers la gauche et ouverte à droite	\leftarrow
			angles alternes externes	#
	• • •		angles alternes internes	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *
			angles complémentaires	Μ̈́.
			angles correspondants	_
	• • •	· · • • · • • · · · • • · · · · · • · · · · · • · · · · · • · · · · · • · · · · · • ·	angles extérieurs	#
	• •	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	angles intérieurs	#
	• • •	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	angles adjacents	ou L
	• • •		angle obtus	_
		· • • · • • · · • • · · · · · · · · · ·	angle droit	
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	angle plat	-

36	(suite)		
	** · * · · * * * * * * * * * * * * * *	angles supplémentaires	
	** ** ** ** **	angles opposés par le sommet	1
	** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** **	arc à l'intérieur de l'angle	7
		flèche dans le sens des aiguilles d'une montre à l'intérieur de l'angle	Δ
		flèche dans le sens contraire des aiguilles d'une montre à l'intérieur de l'angle	4
	••••••••••	flèche contractée pointant vers la droite au-dessus d'une flèche étendue pointant vers la gauche	$\stackrel{\longleftarrow}{\longrightarrow}$
	•• · · · • • · • · • · • · · • · · • · · • ·	flèche pointant vers la droite (non-contractée)	\rightarrow
		flèche pointant vers la droite au-dessus d'une flèche pointant vers la gauche	⇒
	** ** ** ** ** ** ** ***	flèche pointant vers la droite au-dessus d'une flèche en gras pointant vers la gauche	⇄
	•• · · · · • · · · · · · · · · · · · ·	flèche fermée à droite (sans pointe)	
	** ** ** ** ** ** ** ** ***	flèche étendue pointant vers la droite au-dessus d'une flèche contractée pointant vers la gauche	$\stackrel{\longleftarrow}{\longleftarrow}$
	** ** ** : ** ** ** : ** **	flèche avec barbelure supérieure pointant vers la droite au-dessus d'une flèche avec barbelure inférieure pointant vers la gauche	_
	** · · · · · · * * · · · · · · · · · ·	flèche ouverte à droite (sans pointe)	<u> </u>

36	: (suite)		
	••••	carré	
		carré avec point à l'intérieur	•
	00 1. 10 00 0. 00 0. 00 10 0. 10 00 10 10 10 10 10 10	carré avec barre horizontale à l'intérieur	
	** · · · · • • • • • • • • • • • • • • •	carré avec barre verticale à l'intérieur	
	** · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	carré avec une diagonale descendante de la gauche vers la droite	
	** ** ** ** ** ** **	carré avec ses diagonales	
	** ·· · · · · · · · · · · · · · · · · ·	carré avec une diagonale descendante de la droite vers la gauche	
	••••	pentagone régulier	\bigcirc
		hexagone régulier	\bigcirc
	•• ::	arc concave	$\overline{}$
		flèche en gras pointant vers la gauche au-dessus d'une flèche pointant vers la droite	≒
	** : ** ** ** ** ** ** **	flèche en gras pointant vers la gauche au-dessus d'une flèche en gras pointant vers la droite	⇄
	** : * : : : : : : : : : : : : : : : :	flèche en gras pointant vers la droite au-dessus d'une flèche pointant vers la gauche	⇄
		flèche en gras pointant vers la droite au-dessus d'une flèche en gras pointant vers la gauche	⇄

36	(suite)		
	•• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	carré rempli (noirci)	
	•• •• •• •• •• •• •• •• ••	flèche ouverte à gauche (sans pointe)	·—
	•• •• •• •• •• ••	flèche pointant vers la droite et ouverte à gauche	\rightarrow
	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	flèche ouverte aux deux extrémités	 0
37	(points 1-2-4-5-6)		
	••	ï français	
		fin de l'indicateur d'annulation	
		indicateur de fin	
38	(points 1-2-5-6)		
	•••	ü français	
		yu russe	
		pointe de flèche avec barbelure droite complète pointant vers la gauche	F
		pointe de flèche avec barbelure droite complète pointant vers la droite	+
		barre verticale comme signe de groupement	
		barre verticale (est un facteur de)	
		barre verticale (tel que)	
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	double barre verticale	
		barre verticale coupant la hampe d'une flèche pointant vers la gauche	\leftarrow

Annexes

(suite) 38 barre verticale coupant la hampe d'une flèche pointant vers la droite (points 2-4-6) 39 • Of français pointe de flèche avec barbelure complète pointant vers la gauche contraction de la virgule et de l'espace facultative au niveau de l'exposant ou de l'indice début de l'indicateur d'annulation eh russe signe de division arqué à droite avec barre de séparation au-dessous (points 2-4-5-6)40 w français veh allemand ôméga grec vav hébreu veh russe

41	•:	(point 2)		
	•:		chiffre un	1
			virgule (ponctuation littéraire)	,
	•: •:	•	hampe de flèche pointillée	• • •
42		(points 2-3)	chiffre deux	2
43	::	(points 2-5)		
	••		deux points	:
			chiffre trois	3
			hampe de flèche simple contractée	
	•••	•	hampe de flèche simple moyenne	
	!! !!		hampe de flèche simple étendue	
	•••	• ••	barre de séparation (longueur variable)	
	••	••	hampe de flèche tiretée	
	••••	• •• ••	barre horizontale de fraction employée dans la disposition spatiale (longueur variable)	
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• •••	signe de division arqué à gauche avec barre de séparation au-dessus)
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	signe de division arqué à gauche et à droite avec barre de séparation au-dessus) (

43	•••	(suite)		
	•••••	••	signe de division arqué à droite avec barre de séparation au-dessus	
		÷ ::	signe de division avec barre verticale ou oblique à gauche et barre de séparation au-dessus	ou_
		: • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	signe de division avec barres verticales à gauche et à droite et barre de séparation au-dessus	
	••••	: : :	signe de division avec barre verticale ou oblique à droite et barre de séparation au-dessus	ou
44	 • •	(points 2-5-6)		
	::		chiffre quatre	4
			point (ponctuation)	
45	· · ·	(points 2-6)		
	•••		chiffre cinq	5
			point d'interrogation	?
	• • •		hampe de flèche arquée	(_{ou})
46	::	(points 2-3-5)		
	::		point d'exclamation	!
			chiffre six	6

47	:: (points 2-3-5-6)		
1,	••	chiffre sept	7
		guillemet simple ouvert ou fermé	"
		hampe de flèche double contractée	W4
	****	hampe de flèche double moyenne	W44
	:: :: ::	hampe de flèche double étendue	W44 U
	••••	guillemet français fermé	*
48	: (points 2-3-6)	chiffre huit	8
49	<pre></pre>		
	::	chiffre neuf	9
	:• •• ••	hampe de flèche ondulée	\sim
50	:. (points 3-5-6)		
	••	chiffre zéro	0
51	(points 3-4)		
		signe de négation	/ ou \ ou
		barre horizontale de fraction	_
		n'est pas parallèle à	\mathbb{X}
	· • • • • • · · · · · · · · · · · · · ·	n'est pas perpendiculaire à	X
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	par conséquent (négatif) (il ne s'ensuit pas que)	/ : .

52	:• (points 3-4-6)		
	••	signe plus régulier	+
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	plus ou moins	±
	:• :• :: •• :• ••	signe plus régulier suivi du signe moins régulier	+-
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	signe plus régulier suivi du signe moins en gras	+-
53	(points 3-4-5-6)		
		fin de l'indicateur de fraction	
	:•	indicateur numérique	#
54	(points 3-4-5)		
54	:• •	radical (racine carrée)	$\sqrt{}$
55	(point 3)		
	:: •:	apostrophe	,
		prime	,
	::::::	points de suspension	•••
56	(points 3-6)		
	••	trait d'union	-
	••••	moins ou plus	
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	tiret court	
	•• •• ••	tiret long	
	:: :: :• •• :: ••	signe moins régulier suivi du signe plus régulier	-+

56	∷ (suite)		
	•• •• ••	signe moins régulier suivi du signe plus en gras	-+
57	:• (point 4)		
	: • ::	indicateur de caractère script	
		indicateur de modification en superposition	
	••:	arobas	@
	::::	cent (centième de dollar)	¢
		dérivée partielle (d recourbé)	∂
	:•••	élément (appartient à)	€
		h barré	\hbar
	:••: ::•: ::•:	livre (sterling)	•
	: • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	pointe de flèche avec barbelure supérieure pointant vers la droite	7
	:••• ::•:	signe de dollar	\$
		pointe de flèche avec barbelure courbée supérieure pointant vers la droite	7
		pointe de flèche avec barbelure courbée supérieure pointant vers la gauche	۷
	: • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	quantificateur universel (pour tout, pour chaque, pour chacun)	∀ou ∀
	# #	pointe de flèche avec barbelure carrée supérieure pointant vers la gauche	С
		pointe de flèche avec barbelure carrée supérieure pointant vers la droite	乛

57	∷ (suite)		
	:••• ::•• ::••	quantificateur existentiel (il existe, pour certains)	∃ ou ∃
	:•••• ::••• ::••	quantificateur existentiel (il en existe un, pour un seul)	∃ _{ou} ∃I
	· • • · · · • • · · · · • •	crochet de gauche	[
		crochet de droite]
	:••: :::••	croix (produit cartésien, signe de multiplication)	×
		équivalence	≎
	••••	produit logique (et, rencontre)	٨
		barre au-dessous du produit logique	Δ
		signe d'égalité au-dessous du produit logique	<u>^</u>
		tilde simple (est en relation avec; est semblable à)	~
		barre au-dessous du tilde simple	~
		tilde double	≈
		barre au-dessous du tilde double	≊
		signe d'égalité au-dessous du tilde double	≈
		signe d'égalité au-dessous du tilde simple	~ =
	· • • • · · · • · · · · • · · · · • · · · · • · · · · • · · · · • · · · · • · · · · • · · · · • · · · · • · · · · • · · · · • · · · · · • · · · · · · • ·	d barré	đ
	· • • • · · · • • · · · · • • · · · · • • · · · · • •	indicateur de référence général	
	· • • · · · · • • · · · · · • • · · · ·	pointe de flèche avec barbelure droite supérieure pointant vers la gauche	L
	· • • · · · · • • · · · · · • • · · · ·	pointe de flèche avec barbelure droite supérieure pointant vers la droite	J

	•		
57	(suite)		
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	pointe de flèche avec barbelure supérieure pointant vers la gauche	_
	: ::::	élément inversé (contient l'élément)	Э
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	pourcentage	%
	· • · • · · · · · · · · · · · · · · · ·	par conséquent	••
	:• :•	somme logique (réunit, ou)	V
	:• :• •• :- •• ·•	barre au-dessous de la somme logique	<u>v</u>
		signe d'égalité au-dessous de la somme logique	<u>v</u>
	:• :• :: :• :: ••	astérisque	*
	:: :: :: •:	coche	✓
	:: :: :: ::	indicateur de l'alphabet russe	
	:: :: ::	indicateur de l'alphabet russe, minuscule script	
	:• :• :•	indicateur de l'alphabet russe, majuscule	
		indicateur de l'alphabet russe, majuscule script	
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	demi-crochet supérieur de gauche	Γ
		demi-crochet supérieur de droite	٦
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	demi-crochet étendu supérieur de gauche	Γ
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	demi-crochet étendu supérieur de droite	7
	::::	indicateur de l'alphabet allemand, minuscule script	
		crochet barré de gauche	\prod
	:::::::::::::::::::::::::::::::::::::::	crochet barré de droite	$\bar{\mathbb{I}}$

57	:• (suite)		
		indicateur de l'alphabet allemand, majuscule script	
	:::::::::::::::::::::::::::::::::::::::	crochet étendu barré de gauche	
	:::::::::::::::::::::::::::::::::::::::	crochet étendu barré de droite	$ lab{1}$
	:• :• :: :•	indicateur de l'alphabet grec, minuscule script	
		lambda barré	λ
	:• :• ::	indicateur de l'alphabet grec, majuscule script	
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	indicateur de l'alphabet français, minuscule script	
		demi-crochet inférieur de gauche	L
		demi-crochet inférieur de droite	J
	: : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	indicateur de l'alphabet français, majuscule script	
		demi-crochet étendu inférieur de gauche	
	·• · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	demi-crochet étendu inférieur de droite	
	·• · · • · · · · · · · · · · · · · · ·	angström	Å
	:: :: : :::	paragraphe	9
		R barré	₽
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	section	§
		double section	§§
	:::::::::::::::::::::::::::::::::::::::	crochet étendu de gauche	[
	:• ::::	crochet étendu de droite]
	:• :: •: :: : • : •	tilde étendu	~~
	:: :: :: : : : : : : : : : : : : : : :	indicateur de l'alphabet hébreu, script	

58	:• (points 4-5)		
	: :	indicateur de direction de flèche élevant la pointe la plus proche de 45°	
		indicateur d'exposant	
	:	indicateur d'exposant avec exposant	
		indicateur d'exposant avec exposant avec exposant	
		indicateur d'exposant avec exposant avec indice	
	· • · · · · · • · · • · · • · · • · · • · · • · · • · · • · · • · · • · · • · · • · · • · · • · · • · · • · · · • · · • · · · • · · · • · · · • · · · • · · · · • · · · · • · · · · · · • · · · · · · • ·	indicateur d'exposant avec indice	
		indicateur d'exposant avec indice avec exposant	
		<pre>indicateur d'exposant avec indice avec indice</pre>	
	· • · • · • · · · · · · · · · · · · · ·	indicateur de début d'exposant	
	:••• ••• ··•	indicateur de fin d'exposant	
59	:• (points 4-5-6)		
	: :	indicateur de caractère gras	
		indicateur de la forme remplie (noircie)	
		indicateur de l'alphabet allemand	
		indicateur de ponctuation	
		marque de dénombrement	
		barre verticale utilisée dans la disposition spatiale de la division (longueur variable)	1
	· • • · · · · · · · · · · · · · · · · ·	identité (est identique à)	=

59	: •	(suite)		
			perluète (et, produit logique)	&
			variation (varie comme)	∞
	:• ::		barre oblique descendante vers la droite	\
			chevron vers le haut	^
			chevron vers le bas	V
			indicateur de début de la partie fractionnaire d'un nombre fractionnaire	
			indicateur de la modification interne de la forme	
			croix simple	†
			barre verticale simple en gras	I
			barre verticale en gras (fin d'une preuve)	I
		• • •	barre verticale double en gras	Ш
			point-virgule et espace facultative au niveau de l'exposant ou de l'indice	;
		•	signe de division avec barre verticale ou oblique à gauche et barre de séparation au-dessous	ou
			signe de division avec barres verticales à gauche et à droite et barre de séparation au-dessous	
	: ••••••		signe de division avec barre verticale ou oblique à droite et barre de séparation au-dessous	ou/

59	: (suite)		
	: • · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	division synthétique avec barre verticale à gauche et barre de séparation au-dessous	
	:: :: :: :: ::	division synthétique avec barre verticale à droite et barre de séparation au-dessous	
	· • · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	<pre>point d'interrogation (comme modificateur)</pre>	?
	** · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ensemble vide (représenté par un zéro barré verticalement ou obliquement)	Ø ou ф
	· • · • · · · · · · · · · · · · · · · ·	barre oblique	/
		barre oblique de fraction	/
	· • · • · · · · · · · · · · · · · · · ·	signe plus en gras	+
	:• · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	signe plus en gras suivi du signe moins régulier	+-
		signe plus en gras suivi du signe moins en gras	+-
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	indicateur de fin de la partie fractionnaire d'un nombre fractionnaire	
		signe moins en gras	-
	:•	signe moins en gras suivi du signe plus régulier	- +
	:•	signe moins en gras suivi du signe plus en gras	-+
	· • · • • · · • • · · · · • · · · · · ·	crochet de gauche en gras	[
	· • · • · • · • · • · • · • · · • · · · • · · · · · • · · · · · • · · · · · • ·	crochet de droite en gras]
	:• :• :• :• :: ::	indicateur de l'alphabet russe, minuscule en gras	

59	(suite)		
	:• :• :• ::	indicateur de l'alphabet russe, majuscule en gras	
		indicateur de l'alphabet allemand, minuscule en gras	
		indicateur de caractère souligné	
	· • · • • • • · • · • · • · • · • · • ·	croix double	†
		indicateur de l'alphabet allemand, majuscule en gras	
		indicateur de fin de caractère souligné	
	: : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	inclusion (est contenu dans; est un sous-ensemble de)	\subset
		barre au-dessous de l'inclusion (est un sous-ensemble de)	\subseteq
		signe d'égalité au-dessous de l'inclusion	⊆
	:• ::	indicateur de l'alphabet grec, minuscule en gras	
	• • • • •	signe d'égalité en gras	=
		signe d'inclusion inversé (contient, implique)	\supset
		barre au-dessous de l'inclusion inversée	⊇
	ou ::::::::::::::::::::::::::::::::::::	égalité coupant le signe d'inclusion inversé	∌
		signe d'égalité au-dessous de l'inclusion inversée	₽
	: • : • : · · · · · · · · · · · · · · ·	indicateur de l'alphabet grec, majuscule en gras	
	: : ::	indicateur de l'alphabet français, minuscule en gras	
	: • · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	indicateur de l'alphabet français, majuscule en gras	

59	: (suite)		
	:• ::	indicateur de l'alphabet allemand, majuscule	
	:• :: ::	indicateur de fin de caractère gras	
60	(point 5)		
	∷ •	indicateur de la ligne de base	
		indicateur à usages multiples	
	:: ::	plus petit que régulier	<
	i ! : :	barre au-dessous de <i>plus petit</i> que (est inférieur ou égal à)	≤ ou ≼
	:: !: :: :: !: !: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: ::	groupe de deux signes avec côtés droits (est plus petit lorsqu'il est comparé à)	<<
	10 11 10 10 10 11 10 11	<i>plus petit que</i> suivi de l'égalité et de <i>plus grand que</i>	< = >
	• •	plus petit que suivi de plus grand que	< >
	:••:•:•: :••:•:•	signe d'égalité au-dessous de <i>plus petit que</i> (est inférieur ou égal à)	≦ ou €
		chevron au-dessus d'une barre horizontale	<u> </u>
		point au-dessous d'une barre horizontale	-
		chevron au-dessous d'une barre horizontale	~
	:••:	rapport (est à)	:
		point au-dessous du tilde simple	~
	::::::::::::::::::::::::::::::::::::::	point au-dessus du signe d'égalité (est approximativement égal à)	Ė

60	:• (suite)		
	:	triangle équilatéral au-dessus du signe d'égalité	≙
		barre verticale au-dessus du signe d'égalité	<u> </u>
		chevron au-dessus du signe d'égalité	ê
		chevron inversé au-dessus du signe d'égalité	Ě
		point d'interrogation au-dessus du signe d'égalité	?
	:• :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :	signe de degré au-dessus du signe d'égalité (est égal en degré B)	<u>•</u>
		chevron pointant à gauche au- dessus du signe d'égalité	<u><</u>
		chevron pointant à droite au- dessus du signe d'égalité	<u>></u>
	: : : • • • • • • • • • • • • • • • • •	deux points au-dessus et deux points au-dessous du signe d'égalité	:
		un point au-dessus et un point au-dessous du signe d'égalité	÷
	:• :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :	chevron au-dessous du signe d'égalité	=
61	:• (points 4-6)		
	:• :•	décimal (SI et SA)	
		indicateur de radical, premier radical intérieur	
		indicateur d'alphabet grec, lettres courantes	
		indicateur d'alphabet grec	
		indicateur de caractère italique	

61	(suite)		
		indicateur de la forme ombrée (ou hachurée)	
		indicateur de modification structurale de la forme	
	• • • · · · · · · · · · · · · · · · · ·	signe d'égalité régulier (est égal à)	=
		signe d'égalité au-dessus du produit logique	⊼
		signe d'égalité au-dessus et barre au-dessous du produit logique	$\overline{\underline{\Lambda}}$
		signe d'égalité au-dessus et signe d'égalité au-dessous du produit logique	<u></u>
		signe d'égalité au-dessus du tilde simple	= ~
		signe d'égalité au-dessus du tilde double	= ≈
		signe d'égalité au-dessus de la somme logique	$\overline{\overline{V}}$
		signe d'égalité au-dessus et barre au-dessous de la somme logique	$\overline{\overline{\mathbf{V}}}$
		signe d'égalité au-dessus et signe d'égalité au-dessous de la somme logique	$\overline{\underline{\underline{V}}}$
	ou : ::::::::::::::::::::::::::::::::::	signe d'égalité coupant le signe d'inclusion	€
	ou ::::::::::::::::::::::::::::::::::::	signe d'égalité coupant le signe d'inclusion inversé	∌
	:••• :• :• :• :: :••• :• :• :• :•	signe d'égalité au-dessus de l'inclusion (est un sous- ensemble de)	⋶
		signe d'égalité au-dessus de l'inclusion inversée	5

61	(suite)		
		signe d'égalité au-dessus de <i>plus petit que</i> (est égal ou inférieur à)	₹ ou
		signe d'égalité au-dessus de <i>plus grand que</i> (est égal ou supérieur à)	■ ou
	· • • · · · · • • · · · · · · · · · · ·	accolade de gauche	{
	· • • · · · • · • · · · · · · · · · · ·	ensemble vide (représenté par deux accolades)	{}
	· • · • · • · • · • · · · · • · · · · ·	accolade de droite	}
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	signe de degré	0
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	point vide (rond)	0
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	intersection	\cap
	:•••• :•:•:•	barre au-dessous de l'intersection	\cap
		signe d'égalité au-dessous de l'intersection	\subseteq
	· • • • · • · • · • · • · • · • · • · •	delta inversé (triangle équilatéral inversé)	∇
	· • · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	plus grand que régulier	>
		barre au-dessous de <i>plus grand</i> que (est supérieur ou égal à)	≥ ou
		plus grand que suivi de plus petit que	> <
		<i>plus grand que</i> suivi de l'égalité et de <i>plus petit que</i>	> = <
		groupe de deux signes avec côtés droits (est plus grand lorsqu'il est comparé à)	>>
		signe d'égalité au-dessous de <i>plus grand que</i> (est supérieur ou égal à)	≧ ou
	:• :•	signe de division (est divisé par)	÷

61	(suite)		
	· • · • · · · · · · · · · · · · · · · ·	union	\cup
	· • · • • • · · • · · · · · · · · · · ·	barre au-dessous de l'union	\cap
		signe d'égalité au-dessous de l'union	\subseteq
		numéro (dièse)	#
	:•::	signe moins surmonté d'un point (différence propre)	÷
	• ::	indicateur de l'alphabet grec, lettre alternative	
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	indicateur de l'alphabet russe, minuscule italique	
		indicateur de l'alphabet russe, majuscule italique	
	:• :• :: : : • : • : •	indicateur de l'alphabet allemand, minuscule italique	
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	accolade barrée de gauche	\mathbb{T}
		accolade barrée de droite	brack
	:• :• :: :: :• :• :• :• :•	indicateur de l'alphabet allemand, majuscule italique	
		accolade étendue barrée de gauche	\mathbb{I}
		accolade étendue barrée de droite	brack
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	<i>plus petit que</i> avec côtés arqués	\prec
		<i>plus petit que</i> (groupe de deux signes avec côtés arqués)	$\prec \prec$
	:• :• :• :• • :•	indicateur de radical, deuxième radical intérieur	
		indicateur de l'alphabet grec, minuscule italique	
	·• ·• •• ·· · · •• ·• ·• ••	parenthèse angulaire de gauche	<
		parenthèse angulaire de droite	\rangle

61	(suite)		
	·• ·• ·• · · · · · · · · · · · · · · ·	plus grand que avec côtés arqués	>
		<i>plus grand que</i> (groupe de deux signes avec côtés arqués)	>>
	·• ·• ·• ·• ·• ·• ·• ·• ·• ·• ·• ·• ·• ·	indicateur de radical, troisième radical intérieur	
		indicateur de l'alphabet grec, majuscule italique	
		parenthèse angulaire étendue de gauche	<
		parenthèse angulaire étendue de droite	\rangle
	·• · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	indicateur de l'alphabet français, minuscule italique	
		indicateur de l'alphabet français, majuscule italique	
	• • • • • • •	indicateur de l'alphabet grec, majuscule	
		accolade étendue de gauche	{
	•••••	accolade étendue de droite	}
	:•	indicateur de fin de caractère italique	
62	:• (points 5-6)		
	∷	indicateur de direction de flèche abaissant la pointe la plus proche de 45°	
		indicateur de l'alphabet français	
		indicateur d'indice	
	· · • · · · · · · · · · · · · · · · · ·	chevron pointant vers la gauche	<
	··••• ·•·•	chevron pointant vers la droite	>

62	:: (suite)		
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	indicateur de fin d'indice	
	· · · • · · · · · · · · · · · · · · · ·	indicateur de début d'indice	
	: • • · · · · · · · · · · · · · · · · ·	proportion (comme)	::
	· · · • · • · • · • · • · · • · · • · · • ·	indicateur d'indice avec exposant	
		indicateur d'indice avec exposant avec exposant	
		indicateur d'indice avec exposant avec indice	
		indicateur d'indice avec indice	
		<pre>indicateur d'indice avec indice avec exposant</pre>	
	:• :• :•	<pre>indicateur d'indice avec indice avec indice</pre>	
	!! !!	indicateur de l'alphabet français, majuscule	
63	:. (point 6)		
	∷ •	indicateur de majuscule simple	
		virgule mathématique (à l'intérieur d'un nombre) ou mode de ponctuation mathématique	,
	∷	pointe de flèche avec barbelure inférieure pointant vers la droite	7
		relation (est en relation avec)	R
	·· •• ·· ••	pointe de flèche avec barbelure courbée inférieure pointant vers la droite	ז
	·· •• ·· •·	pointe de flèche avec barbelure courbée inférieure pointant vers la gauche	7

63	: (suite)		
	··•• ·••	pointe de flèche avec barbelure carrée inférieure pointant vers la gauche	드
		pointe de flèche avec barbelure carrée inférieure pointant vers la droite	٦
		infini	∞
		parenthèse de gauche étendue	(
		parenthèse de droite étendue)
		par conséquent (régulier)	$\ddot{\cdot}$
	:: ••• :• :•	indicateur de début de fraction complexe	
	· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	barre verticale simple étendue	1
	· • · • · • · • · • · • · • · • · • · •	pointe de flèche avec barbelure droite inférieure pointant vers la gauche	Γ
	:: :	pointe de flèche avec barbelure droite inférieure pointant vers la droite	٦
		barre verticale double étendue	
	::•••	pointe de flèche avec barbelure inférieure pointant vers la gauche	<
		guillemet français ouvert	«
	· · · • · · · · · · · · · · · · · · · ·	barre horizontale de fraction complexe	
	· · · • • • • • • • • • • • • • • • • •	indicateur de fin de fraction complexe	
	::::::::::::::::::::::::::::::::::::::	signe de répétition	"
		note du transcripteur (de gauche et de droite)	
		note du transcripteur étendue (de droite)	
		note du transcripteur étendue (de gauche)	

63	∷ (suite)	
	:: :: : : : : : : : : : : : : : : : :	indicateur de début de caractère gras
		indicateur de début de caractère souligné
		indicateur de début de caractère italique
		barre oblique employée dans les / fractions complexes
	· · · • · • · • · • · •	indicateur de lettre sans empattement
	:: :• :• :• :• :•	indicateur de l'alphabet français minuscule sans empattement
		indicateur de l'alphabet français majuscule sans empattement
	::•::•	indicateur de majuscule double
		indicateur de l'alphabet hébreu
	::::::::::::::::::::::::::::::::::::::	indicateur de début d'une fraction hypercomplexe
		barre horizontale employée dans une fraction hypercomplexe
		indicateur de fin de fraction hypercomplexe

<u>Index</u>

INDEX

Abréviation braille \$58

Ch et oi \58c \58f Combinaison de lettres \$28b(i) Définition §6 Emploi \$59 Expression mathématique \$58d Forme d'une touche \$113d Indicateur d'alphabet \$27b \$29b Indicateur de ponctuation \$40(x) \$41(iv) \$55 Mot à un symbole supérieur ou inférieur \$58c Nom de fonction \$58b \$59(11) Symbole de forme \$109 Rejet \$199c Terminaison ordinale \$58e Type de caractère \$35c Usage interdit \$58a

Abréviation de l'imprimé §56

Alignement dans la disposition spatiale de l'addition et de la soustraction \$180a Conventionnelle \$52a(i) Créée dans un tableau \$52(viii) Définition §6 Énumération finie \$13(ii, iii) Espacement \$57a Exposant ou indice 983c 984c Formule chimique \$52 \$80(iii) Indicateur d'alphabet français \$54 Initiales d'établissements commerciaux, d'organisations, etc... \$52a(v) Initiales de personnes ou de lieux géographiques \$52a(iv) Lettre seule \$54a Lettres initiales d'un mot, d'un groupe de mots, ou d'un nom \$52a(vii)

Majuscule \$25b \$53

Ponctuation \$40(viii) \$41(iv) \$55 \$57

Rejet \$199c

Sigles et acronymes \$52(iii)
Unités de poids, de mesure, de température, de superficie, de volume, de temps, d'électricité et de chimie \$52a(ii)

Accolade

Ensemble vide \$130b
Espacement \$130a
Signe horizontale \$123
Symbole de groupement étendu \$128
\$129
Système unifié \$128 \$130

Addition

Disposition spatiale \$180 \$189a \$189c \$197

Énoncé identifié \$189b(i) \$197

Fraction \$180e

Indicateur numérique \$14b

Mise en page \$189

Nombre fractionnaire \$180f

Omission \$61

Polynôme \$180g

Retenue \$180d

Signes de « plus, moins et dollar » \$180b

Alphabet

Allemand p. 36
Alphabets divers \$26
Emploi des indicateurs d'alphabet
\$27a \$27b
Français (romain) p. 34
Grec p. 37
Hébreu p. 38
Russe (cyrillique) p. 39

Alphabet français (indicateur d')

Abréviation braille \$27b \$29b
Abréviation de l'imprimé \$54
Cas non utilisé \$30
Combinaison de lettres \$29b \$30a
Déterminant et matrice \$30c
Diagramme \$32
Emploi \$27 \$27b \$29

Enumération finie \$30d

Lettre en caractère irrégulier \$29a

Lettre minuscule ou majuscule \$27a
\$29a

Lettre romaine \$27b \$31b

Lettre unique \$29b \$30a-f \$31

Nom d'une fonction \$30a

Symbole de comparaison \$30e

Symbole de forme \$30b

Symbole de groupement \$31

Tableau \$33

Ancre (voir Expression associée)

Angström

Symbole divers \$161
Abréviation de l'imprimé \$161

Annulation

Disposition spatiale \$189b(i) Fraction \$63 Indicateur \$63 Soustraction \$63

Apostrophe

Symbole de ponctuation p. 62

Arbre des facteurs

Disposition spatiale \$188
Indicateur numérique \$19 \$188

Arc §97

Concave \$97 Convexe \$97 Modificateur \$97 Symbole de comparaison \$153

Arobas @

Espacement \$162 Symbole divers \$162

Astérisque *

Espacement \$51b

Exposant \$49

Symbole d'opération \$132

Symbole de référence \$49

Barre horizontale

Barre de séparation dans une disposition spatiale \$73a \$180c \$181c \$182c Barres parallèles \$92 Droite numérique \$187 Expression modifiée \(\)89b
Fraction p.101-102
Fraction indéfinie \(\)72
Modificateur p. 137
Nom de fonction limite \(\)99c \(\)120
Radical \(\)105a
Répétition de chiffres \(\)99b
Signe d'intégrale \(\)99c \(\)173
Signe de comparaison modifié p. 189
\(\)99 \(\)148 \(\)149
Superposition \(\)95, p. 195

Barre oblique \$138

Espacement \$140
Fraction \$65b \$66b
Inversée p. 180
Marque de dénombrement \$177
Négation \$141
Nombre fractionnaire \$67

Barre verticale

Déterminant et matrice \$185
Division \$182g
Division synthétique \$184b
Fin d'une preuve \$178
Forme n'est pas parallèle à p. 154
Forme parallèle p. 154
Gras \$178
Indicateur à usages multiples
\$179(vii)
Marque de dénombrement \$177
Modificateur p. 137
Négation \$141
Norme \$126a
Symbole de groupement étendu \$128
Tel que \$147

Valeur absolue \$126b

Base non décimale \$16

Lettre minuscule ou majuscule \$16a Signe courant ou arbitraire \$16b \$16c Symbole numérique \$16d

Caractère (type de)

Caractère irrégulier \$34

Différents types \$34

Emploi des indicateurs de graphie \$35 \$36

Énoncé mathématique \$36

Expression composée \$35c \$35d

Flèche en gras \$38b

Lettre \$35a \$ \$35d \$37a

Index

Majuscule \$23
Mot \$36a-b
Nombre \$35b \$35d \$37a
Signe d'opération et de comparaison
en gras \$38a

Carré

Forme \$108 Omission \$60(12) \$117b

Cent

Unité monétaire \$164

Cercle

Forme \$108
Modification interne \$113
Omission \$60
Superposition \$114

Chevron

Division \$182e
Espacement \$163
Modificateur \$100
Symbole divers \$163

Chiffre romain

Indicateur d'alphabet français \$21b
\$27b \$31b
Majuscule \$25b
Ponctuation \$40(iii)

Coche

Espacement \$165
Signe de pointage \$165

Codage (technique de)
Code alphabétique \$191a
Code numérique \$191a \$191b \$191c
Déterminant et matrice \$185b(v)
\$191b
Mise en page \$191c
Note du transcripteur \$191c

Coefficient binôme

Disposition des termes \$93 Symbole de groupement \$129

Croix

Multiplication \$137 Symbole d'opération \$132 Symbole de référence \$49 Symbole modifié \$137

D barré

Symbole divers \$166

Décimal

En-tête numéroté \$11d Point \$11a Symbole numérique \$11c Virgule \$11a

Degré

Symbole d'opération \$140b(4) Symbole divers \$167

Delta inversé

Omission \$168 Symbole divers \$168

Demi-crochet

Fonction du plus grand entier \$125 Fonction du plus petit entier \$125 Gauche et droite inférieur \$125 Gauche et droite supérieur \$125 Symbole de groupement p.173

Démonstration formelle

Disposition en colonne \$198b Donnée, hypothèse, preuve et conclusion \$198a(iii) Mise en page \$198a

Note du transcripteur \$198b(iii) Rejet \$198a \$198b Théorème, proposition ou lemme \$198 Type de caractère \$198a

Dérivée partielle

Espacement \$166
Symbole divers \$166

Déterminant et matrice

Disposition spatiale \$185 Énoncé identifié \$189b(iv) Fraction \$185b Indicateur d'alphabet français \$30c Indicateur numérique \$12c Omission \$185c Point isolé \$185c Points de suspension \$185c Ponctuation \$189b(iv) Rejet \$185b(i,ii) Symbole de comparaison \$189b(iv) Symbole d'opération \$190b(iv) Symbole de groupement étendu \$128 Technique de codage \$186b(v) \$191

Deux-points

Ponctuation §43
Rapport (est à) p.189

Diagramme

Arbre des facteurs \$188

Droite numérique \$187

Étiquette numérique \$19

Lettre minuscule ou majuscule \$32

Dièse

Symbole d'opération \$132

Disposition linéaire

Énoncé identifié \$195a Étiquette numérique ou alphabétique \$195a(i) Expression associée \$194c \$195a(iv)

Expression en évidence \$194b \$195(iii)
Fraction hypercomplexe \$71a(4)
Paragraphes \$194a \$195a(ii)

Disposition spatiale

Addition \$180a Annulation §63 Arbre des facteurs \$188 Déterminant et matrice \$185a Division \$182 Division synthétique \$184 Droite numérique \$187 Expression unifiée \$186a Fraction \$180a Fraction hypercomplexe \$71a(3) Fraction indéfinie §72 Mise en page \$189 Multiplication \$181 Nombre fractionnaire \$180f Omission §61 Polynôme \$180a Racine carrée \$183 Soustraction \$180a \$180c Système d'équations \$14b

Division

Chevron \$182e

Disposition spatiale \$182 Énoncé identifié \$189b(iii) Reste (le) \$182f Symbole d'opération p. 180 Virgule décimale \$182e

Division synthétique

Disposition spatiale \$184

Dollar

Symbole divers \$164

Droite numérique

Disposition spatiale \$187 Symbole de graduation \$187 Indicateur numérique \$19

Élément de (appartient à)
Symbole de comparaison §144

Élément inversé (contient l'élément) Symbole de comparaison p. 188

Énoncé identifié

Définition \$195

Directive d'un problème \$195(v)

Disposition linéaire \$195a

Disposition spatiale \$189b

Étiquettes numériques ou

alphabétiques \$195a(i)

Expression associée \$195a(iv)

Expression en évidence \$195a(iii)

Paragraphe \$195

Ensemble vide

Zéro superposé d'une barre oblique ou verticale \$170 Accolade \$170 \$130b

Ensemble infini

Symbole divers p. 212 Espacement §166

Énumération finie

Définition \$13 Indicateur d'alphabet français \$30d Indicateur numérique \$14a Rejet \$199b \$199e(1)

Étoile

Symbole d'opération \$132 Symbole de forme p. 154

Exposant

Début et fin d'exposant \$82 Définition \$74 Expression modifiée \$94 Exposant à gauche \$78
Exposant directement au-dessus ou au-dessous \$79
Indicateur de niveau \$76
Non-simultané
Position à différents niveaux \$77
Prime \$87
Simultané \$86
Rejet \$199

Expression associée

Ancre \$193a Définition \$193a Lien \$193a

Marge spéciale \$193b Rejet \$199

Expression en évidence

Définition \$192 Étiquettes numérique ou alphabétique \$192b Marge \$194b \$195(iii) Mise en page \$192a Référence de pagination \$192b Rejet \$199d

Expression incluse

Définition \$192 Mise en page \$192a \$199

Expression modifiée

Chiffre \89b
Composante \89a
Forme contractée \89b
Indicateur à usage multiples \89a
\frac{179}{179}
Lettre \frac{89b}{89b}
Rejet \frac{199}{5199}
Signe de comparaison modifié \frac{148}{148}

Expression unifiée

Définition \$186

Explication (par une) \$186b

Énoncé identifié \$189b(iv)

Note du transcripteur étendu \$186b

Ponctuation \$189b(iv)

Symbole d'opération \$189b(iv)

Symbole de comparaison \$189b(iv)

Symbole de groupement étendu \$186

Factorielle

Point d'exclamation §47 Symbole divers §171

Fin

Caractère irrégulier \$35 Symbole du braille conventionnel \$35c \$35d

Flèche

Composante \$155 Construction \$156 Demi-pointe \$160b Direction \$157 Forme contractée 98 142 154 Hampe \$158 Longueur \$158c Modificateur 98 Mouvement anti-horaire \$158a Mouvement horaire \$158a Pointe \$160 Symbole de comparaison \$142 Symbole de comparaison composé verticalement p. 190 98 149 Symbole de comparaison composé horizontalement p. 194 Superposition p. 195 \$152 Type de caractère \$159 Vecteur §38b

Fraction

Annulation \(63 \)
Disposition spatiale \(\frac{71}{72} \) \(\frac{73}{73} \)
Enoncé identifié \(\frac{189b(iii)}{189b(iii)} \)
Fraction complexe \(\frac{68}{69} \)
Fraction hypercomplexe \(\frac{70}{71} \)
Fraction indéfinie \(\frac{72}{72} \)
Fraction périodique \(\frac{101a-b}{65} \)
Fraction simple \(\frac{64}{65} \) \(\frac{66}{66} \)
Nombre fractionnaire \(\frac{67}{67} \)
Rejet \(\frac{199}{199} \)

Grec (alphabet)

Alphabet p.37
Indicateur d'alphabet \$27b
Lettre majuscule ou minuscule \$27a
Lettre alternative \$26b
Lettre désuète \$26c
Suite de lettres \$27b

Guillemet

Français ouvert et fermé p.62 Simple ouvert et fermé p.62

H barré

Espacement \$166
Symbole divers \$166

Identité

Symbole de comparaison \$143

Inclusion

Symbole de comparaison p.191 Inversée p.191, 195 Superposition p. 195 995 114 152 Point à l'intérieur p. 191 95

Indicateurs braille

Concept §7
Espacement §8
Liste p.7-10

Indicateur numérique

Emploi \$12
Usage interdit \$14

Indice

Début et fin d'indice \(\)82

Disposition spatiale \(\)181e

Expression modifiée \(\)94

Indicateur à usages multiples
\(\)\(\)179(iii)

Indicateur de niveau \(\)76

Indice à gauche \(\)78

Indice numérique \(\)80

Indice directement au-dessus ou audessous \(\)79

Indice simultané \(\)86

Point-virgule \(\)81

Position à différents niveaux \(\)77

Prime \(\)87

Virgule \(\)81

Infini

Espacement \$166
Symbole divers \$172

Intégrale

Barre au-dessus \$173 Superposition \$95 Symbole divers \$173

Intersection

Symbole d'opération \$134

Symbole de comparaison \$150

Symbole de comparaison composé

verticalement p. 192 \$149

Symbole modifié \$134

Lambda barré

Espacement \$166
Symbole divers \$166

Lettre seule

Abréviation de l'imprimé §54 Définition §6

Lettre unique

Définition §6 §28a-b Indicateur d'alphabet §29b §30 Indicateur de ponctuation §40(vii)

Lettres (combinaison de)

Définition % 128b Indicateur d'alphabet 129b 130 Indicateur de graphie 135d Indicateur de ponctuation 140(viii)

Lien (voir *Expression associée*)

Livre (sterling)

Espacement \$164
Position \$164
Symbole divers \$164

Majuscule

Abréviation de l'imprimé \$25b \$53
Alphabet \$23
Combinaison de lettres \$25
Effet de l'indicateur de majuscule \$25
Emploi \$23
Mot \$25c
Nombre en notation romaine \$21a \$25b

Marge (voir Disposition linéaire)

Mise en page

Démonstration formelle \$198 Disposition spatiale \$189 Énoncé identifié sous forme de tableau \$197 Énoncé identifié sous forme linéaire \$195 Énoncé identifié sous forme spatiale \$196 Expression associée \$193 Expression en évidence \$192 Expression incluse \$192 Note du transcripteur \$190 Rejet \$199 Tableau de distribution \$200 Technique de codage \$191 Texte narratif \$194

Modificateur

Abréviation braille \$58a Arc \97 Chevron \$100 Composante d'une expression modifiée §89 Définition \$79 \$88 Degré supérieur \$90 Flèche \$98 Fonction limite \$99c Liste p. 137-138 Point \$101 Point d'interrogation \$103 Point évidé \$102 Signe d'intégrale \$99c Simultané 91 Symbole de groupement horizontal §123 Tilde \$104

Moins

Disposition spatiale \$180a \$180b Indicateur numérique \$12a Moins ou plus, plus ou moins \$136 Symbole d'opération \$136

Mot

Caractère \$36a \$36b
Indice ou exposant \$84c
Majuscule \$25c
Ponctuation \$41(iv)

Multiplication

Croix \$137
Disposition spatiale \$181 \$181b \$184
\$189b(i)
Indicateur numérique \$14b
Point \$137
Virgule décimale \$181f

Négation

Barre oblique \$141 Barre oblique inversée \$141 Barre verticale \$141 Symbole de comparaison \$141 Tilde \$139

Négation logique

Symbole divers \$166

Nom de fonction

Abréviation braille \$58b \$59(11)
Affecté d'un exposant ou indice
\$121a
Espacement \$121
Indicateur de ponctuation \$40(xv)
\$41(v)
Indice numérique \$80(iii)
Limite supérieure ou inférieure
\$120
Liste p. 168

Nombre

Base non décimale \$16
Braille conventionnel \$10a
Caractère \$35b
Chiffre romain \$21
Diagramme \$19
Espacement \$22

Folios braille et imprimé \$10b Grand nombre \$15 Indicateur à usages multiples \$179(ii)(iii) Indicateur de changement de page \$10b Nombre (SI) \$11b Numéro de série \$179(ii)(5) Page de titre \$10b Représentation Nemeth \$10
Suivi d'un trait d'union \$14d
Table des matières, préface,
 introduction, référence, note
 en bas de page, index,
 bibliographie \$10b
Technique de codage \$191
Terminaison ordinal \$58e

Nombre fractionnaire

Disposition spatiale \$180f

Notation mathématique

Définition \(\)6

Expression mathématique intégrée \(\)9c

Indicateur \(\)9

Indicateur de ponctuation \(\)40(i)

Mode multiligne \(\)9b

Mode multipage \(\)9a

Notation romaine Majuscule \$21a

Minuscule \$21b \$31b
Indicateur d'alphabet français \$31b \$29a\$
Combinaison de lettres \$21c
Indicateur de ponctuation \$40(iii)

Note du transcripteur

Adaptation d'une démonstration formelle \$198b(iii)

Base non décimale \$15a \$16a

Code numérique ou alphabétique \$191c

Début et fin d'indice ou d'exposant \$82

Différence des signes décimaux \$11a

Indicateur numérique \$12g

Référence \$49

Sept mots (plus ou moins) \$190 Substitution de lettres grec \$26 Symbole de groupement \$127 Symbole de groupement étendu \$186b

Note en bas de page

Disposition \\$1c Espacement \\$51a-b Nombre \\$10b \\$50 Référence \\$51b \\$51c

Numéro

Dièse \$132

Série §52b Symbole d'opération §132

Omission

Addition \(61(1) \)
Abréviation braille \(\frac{5}{5}8a(iii) \)
Delta inversé \(\frac{1}{6}8 \)
Disposition spatial \(\frac{6}{6}1 \)
Espace \(\frac{6}{0} \)
Espacement \(\frac{6}{2} \)
Indicateur de ponctuation \(\frac{4}{0}(vi) \)
Point d'interrogation \(\frac{6}{0} \)
Soustraction \(\frac{6}{1}(2) \)
Symbole d'omission général \(\frac{6}{0} \)
Tilde allongé \(\frac{6}{0}(13) \)
Tiret \(\frac{6}{0} \)

Page de titre

Nombre \$10b

Par conséquent

Symbole divers \$176

Paragraphe ¶

Symbole d'opération \$132 Référence \$49

Parenthèse

Accolade horizontale \$123
Barre verticale \$126
Crochet \$124
Demi-crochet \$125
Espacement \$130
Indicateur de ponctuation \$40(xiv)

Indicateur de niveau \$84
Note du transcripteur \$127
Symbole de groupement \$122
Symbole de groupement étendu \$128
Symbole horizontal \$123

Perluète

Texte littéraire \$131 Signe opération \$131

Perpendiculaire

Symbole de forme p. 155 Symbole de comparaison p. 189

Plus

Indicateur numérique \$12a
Moins ou plus, plus ou moins \$136

Symbole d'opération \$136

Point

Décimal \$11 \$179(v)

Deux-points \$43

Modificateur \$101b

Point d'exclamation \$47

Point évidé \$102

Répétition de décimales \$101a

Point d'interrogation

Modificateur \$103 Omission \$40(vi) \$60 Symbole de ponctuation p. 62

Points de suspension

Espacement \$46b

Indicateur de ponctuation \$40(iv)
\$41(iii) (vi)

Omission \$46a \$60(10)(11)

Point-virgule

Exposant ou indice \(\)81
Symbole de ponctuation p. 62

Polygone

Indicateur à usages multiples
 \$179(viii)
Polygone régulier \$111

Polynôme

Disposition spatiale 180g \$181d Division \$182c Multiplication \$181d Soustraction \$180g

Ponctuation

Indicateur de ponctuation \$40 \$41 Liste p. 62 Mode conventionnel \$39 \$41 Mode mathématique \$39 \$40

Pourcentage

Symbole divers \$164

Prime

Exposant et indice \$87
Minute \$174
Pied \$174
Pouce \$174
Seconde \$174
Simple ou double \$174

Produit logique

Symbole d'opération \$135 Symbole de comparaison \$150 Symbole de comparaison en composition verticale p. 190

Proportion

Symbole de comparaison \$153(11)

Puisque

Symbole divers \$176

Puissance de l'ensemble

Symbole divers \$166

Quantificateur

Symbole divers \$175
Existential et universel \$175

R barré

Symbole divers \$166

Radical

Abréviation braille \$58a(vii)
Indicateur de ponctuation \$40(xii)

Indice du radical \$106 Radical intérieur \$107 Symbole du radical \$105b

Rapport (est à)

Symbole de comparaison \$153(10)

Référence

Espacement §51
Exposant §49
Indicateur de ponctuation §40(v)
Indicateur numérique §12d
Nombre (page de référence) §10b
Référence générale §50

Relation

Symbole de comparaison \$145

Répétition

Symbole divers \$169

Retenue

Addition \$180d

Section 9

Référence §49
Symbole d'opération §132

Somme logique

Symbole d'opération \$135 Symbole de comparaison \$150 Symbole de comparaison composé verticalement \$149

Soustraction

Annulation §63
Disposition spatiale §180
Indicateur numérique §14b

Superposition

Forme modifiée \$114 Modification \$95

Système d'équations

Disposition \$14b(4) Énoncé identifié \$189b(iv)(4) Symbole de groupement étendu \$128 \$130

Système unifié (Voir Expression unifiée)

Table des matières

Nombre \$10b

Tableau

Abréviations créées \$52a(viii)
Indicateur numérique \$20
Lettre \$33
Statistique \$200
Technique de codage \$191

Terminaison ordinale

Abréviation braille \$58e
Indicateur de ponctuation \$40(ix)

Terminaison pluriel

Mot §42 Signe de forme §116

Texte

Non-technique \$4a
Partiellement technique \$4b
Technique \$4c

Théorème

Énoncé mathématique 936a Type de caractère 936

Tilde

Allongé \$60(13) \$104

Indicateur à usages multiples
§179(ix)
Négation §139
Symbole d'opération §139
Symbole de comparaison §146
Symbole de comparaison composé
verticalement p.193-194 §104
§149
Symbole de comparaison modifié §104
§146 §148

Tiret

Long \$45
Espacement \$45

Touche (d'un clavier ou d'une calculatrice
Espacement \$117e
Symbole de forme \$113d

Trait d'union

Indicateur de ponctuation \$41(vi) Suivi d'un tiret \$45 \$48

Union

Symbole d'opération \$134
Symbole de comparaison \$150
Symbole de comparaison composé
verticalement \$149
Symbole modifié \$134

Variation

Espacement \$153(12)

Symbole de comparaison p. 189

Vecteur

Flèche \$38b

Virgule

Décimale \$11a \$11c \$179(v)

Espacement \$44b

Exposant ou indice \$81

Indicateur de ponctuation \$41(vi)

Mode conventionnel \$41(vi) \$44

Mode mathématique \$40 \$44

Nombre \$11b \$44b

Symbole numérique \$11c